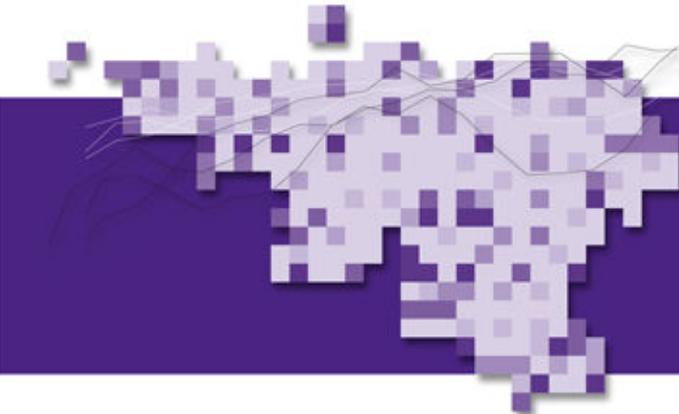




**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

ENSEIGNEMENT  
ET RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



# Les indicateurs locaux de l'enseignement

## Déclinaison au niveau des 10 zones d'enseignement

Mise en ligne : déc. 2013

*Avec la collaboration de l'IWEPS*



## Préface

Le présent projet « **Les indicateurs de l'Enseignement-déclinaison au niveau des 10 zones d'enseignement** » s'inscrit dans le Plan Opérationnel de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (Plan API ER).

Il répond plus particulièrement à son Axe stratégique 3 « **Participer au développement régional de Bruxelles et de la Wallonie** ».

Dans ce cadre, l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique souhaite se positionner comme un acteur du développement régional de Bruxelles et de la Wallonie. Elle entend initier des coopérations mais, surtout, intégrer au mieux les dimensions régionales et territoriales dans l'ensemble du système éducatif.

Pour ce faire, il s'est avéré important de définir parmi les indicateurs de l'Enseignement obligatoire ceux qu'il serait pertinent de décliner au niveau d'une zone en vue notamment d'étayer la réflexion actuelle, relative aux bassins de vie.

Ainsi, le présent projet présente pour chaque indicateur retenu, une information pour l'ensemble de la population scolaire domiciliée dans les zones de la Fédération Wallonie-Bruxelles, principalement pour l'année scolaire 2009-2010. Cette information est ensuite déclinée au sein de chacune des 10 zones composant ladite Fédération.

Ce projet a permis de dresser certains constats et quelques premiers commentaires utiles à l'établissement d'un « instantané » du secteur de l'Enseignement, sous un angle régional et local, en vue de favoriser une prise de décision éclairée et de contribuer à l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

Il a été réalisé par Mesdames Béatrice GHAYE, Chargée de mission, et Bérénice TALBOT, Attachée, du Service général du pilotage du système éducatif, en collaboration avec Madame Isabelle REGINSTER, de l'IWEPS, je tiens à les en remercier chaleureusement.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN

## **Table des matières**

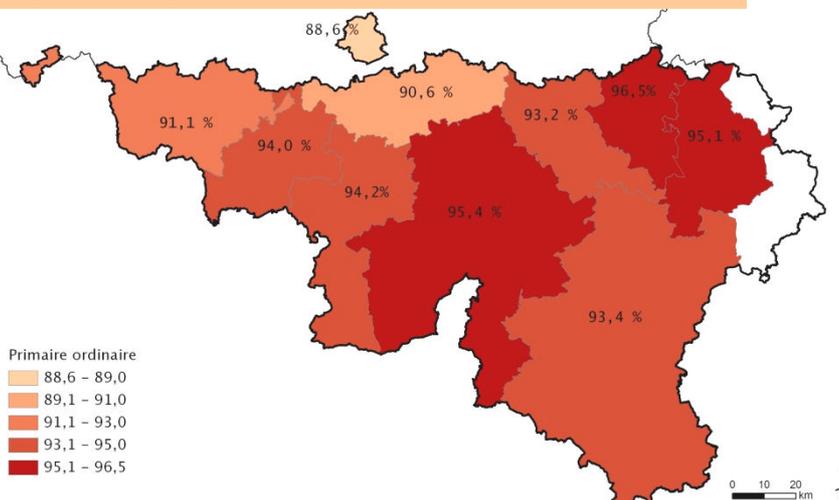
Indicateur 1	Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010
Indicateur 2	Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010
Indicateur 3	Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010
Indicateur 4	Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010
Indicateur 5	Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire en 2009-2010
Indicateur 6	Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010
Indicateur 7	Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire en 2009-2010
Indicateur 8	Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire entre 2008-2009 et 2009-2010
Indicateur 9	Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1 <sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006
Indicateur 10	Parcours sur 4 ans des élèves entrés en 5 <sup>e</sup> année primaire en 2006-2007
Indicateur 11	Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1 <sup>re</sup> année secondaire en 2005-2006
Indicateur 12	Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

## Indicateur 1

### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

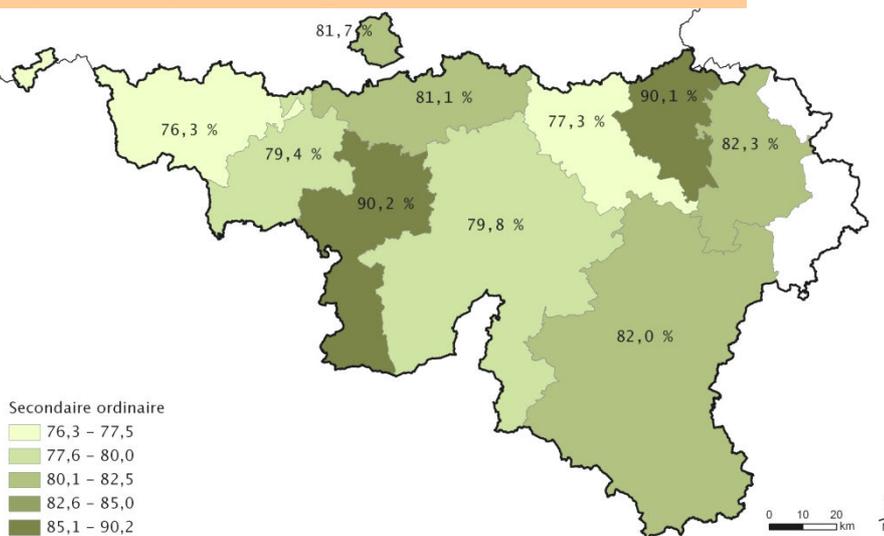
Carte 1.1 - Aires de recrutement par zones pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental, le pourcentage d'élèves domiciliés et scolarisés dans une même zone oscille entre 88,6 % et 96,5 %. La zone de Bruxelles a le pourcentage le plus faible d'élèves domiciliés et scolarisés dans sa zone, avec 88,6 %. C'est pour cette catégorie d'enseignement que les pourcentages sont les plus élevés.



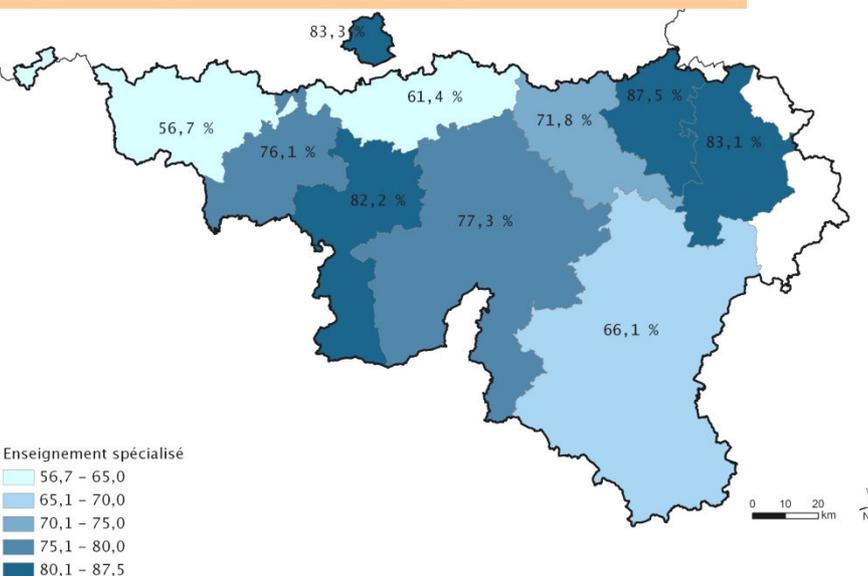
Carte 1.2 - Aires de recrutement par zones pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire, le pourcentage d'élèves domiciliés et scolarisés dans une même zone oscille entre 76,6 % et 90,2 %. Les zones de Liège et de Charleroi Hainaut Sud ont le pourcentage le plus élevé d'élèves domiciliés et scolarisés dans leur zone, avec respectivement 90,1 % et 90,2 %.



Carte 1.3 - Aires de recrutement par zones pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, le pourcentage d'élèves domiciliés et scolarisés dans une même zone oscille entre 56,7 % et 87,5 %. C'est donc pour cette catégorie d'enseignement qu'on observe les valeurs par zone les plus faibles. Les zones de Nivelles et du Hainaut occidental ont le pourcentage le plus faible d'élèves domiciliés et scolarisés dans leur zone, avec respectivement 61,4 % et 56,7 %.



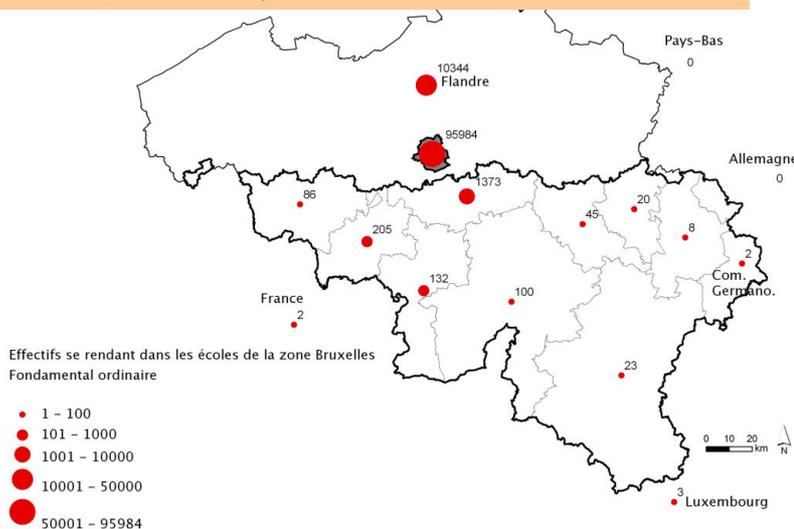
## Indicateur 1

### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

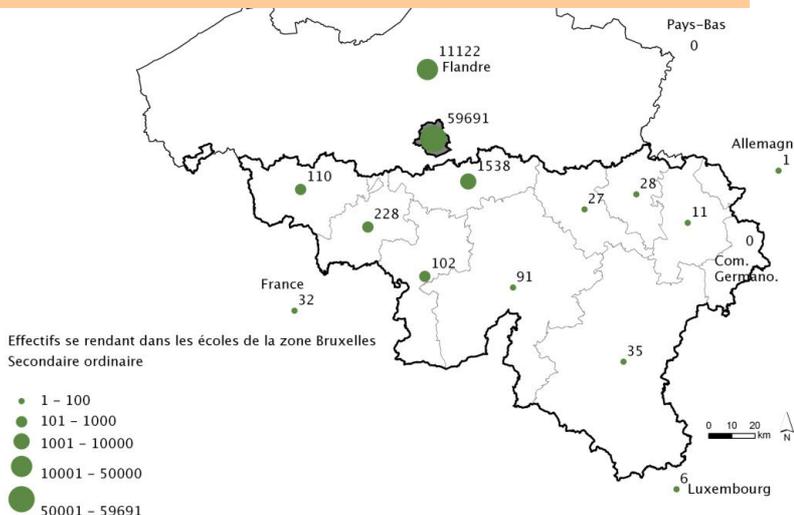
##### 1.1.1 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Bruxelles-Capitale recrute 95 984 élèves dans sa propre zone, une part importante en Flandre (10 344) et dans une moindre mesure dans la zone de Nivelles (1 373). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



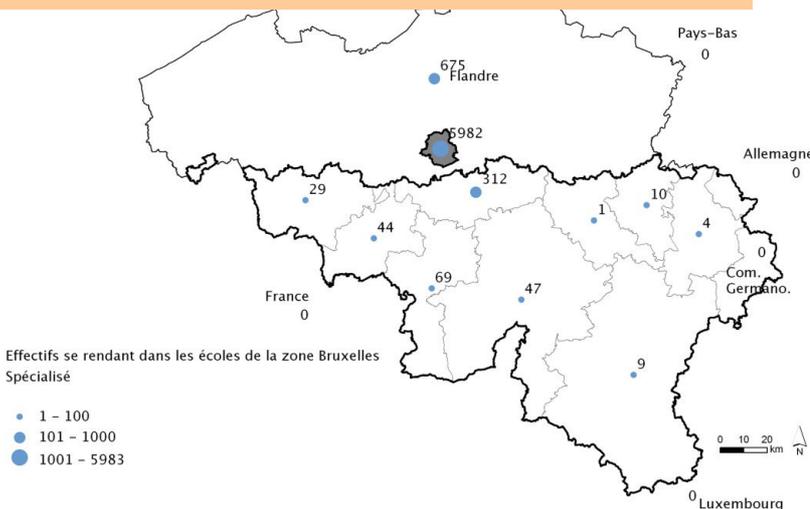
##### 1.2.1 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Bruxelles-Capitale recrute 59 691 élèves dans sa propre zone et une part importante en Flandre (11 122) et dans une moindre mesure dans la zone de Nivelles (1 538). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.1 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Bruxelles-Capitale recrute 5 982 élèves dans sa propre zone et une part importante en Flandre (675) et dans une moindre mesure dans la zone de Nivelles (312). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



## Indicateur 1

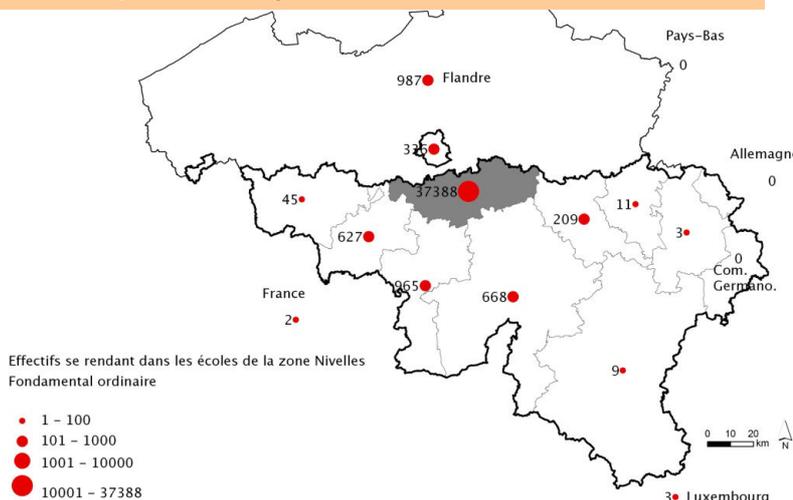
### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 2 - Nivelles

##### 1.1.2 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Nivelles recrute 37 388 élèves dans sa propre zone et une part moindre en Flandre (987) et dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (965).

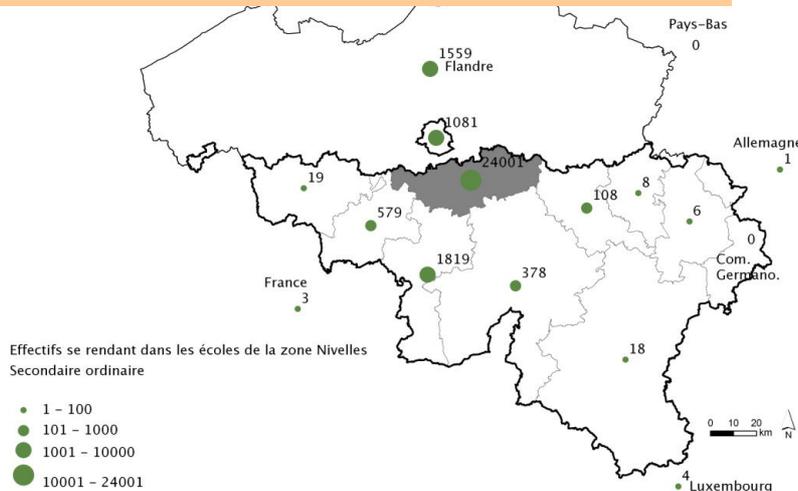
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.2.2 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Nivelles recrute 24 001 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (1 819) et dans une moindre mesure en Flandre (1 559).

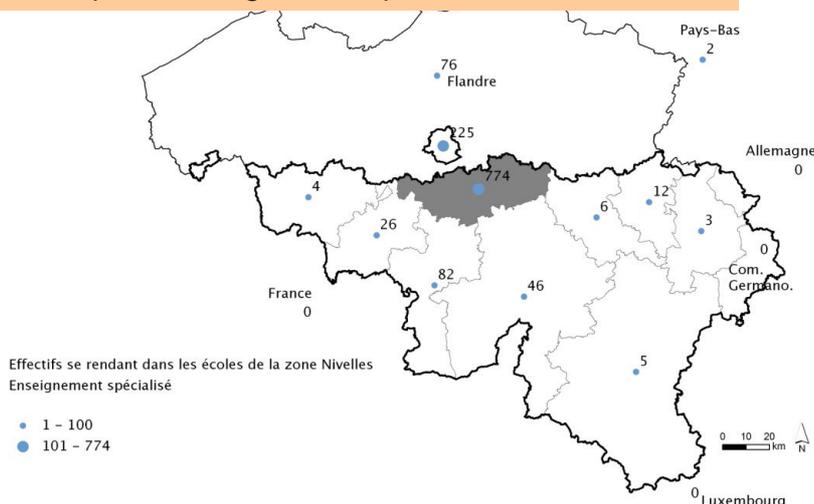
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.2 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Nivelles recrute 774 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Bruxelles-Capitale (225) et dans une moindre mesure dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (82).

Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



## Indicateur 1

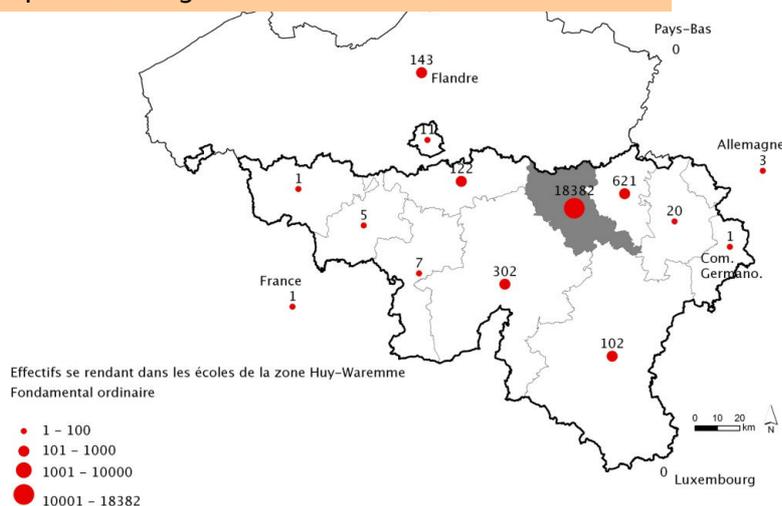
### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 3 - Huy-Waremme

##### 1.1.3 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Huy-Waremme recrute 18 382 élèves dans sa propre zone et une part moindre dans les zones de Liège (621) et de Namur (302).

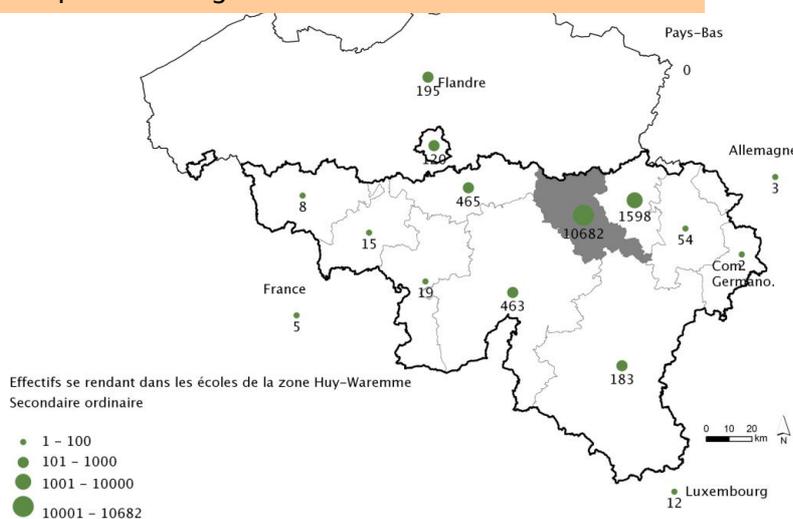
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.2.3 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Huy-Waremme recrute 10 682 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Liège (1 598) et dans une moindre mesure dans la zone de Namur (463).

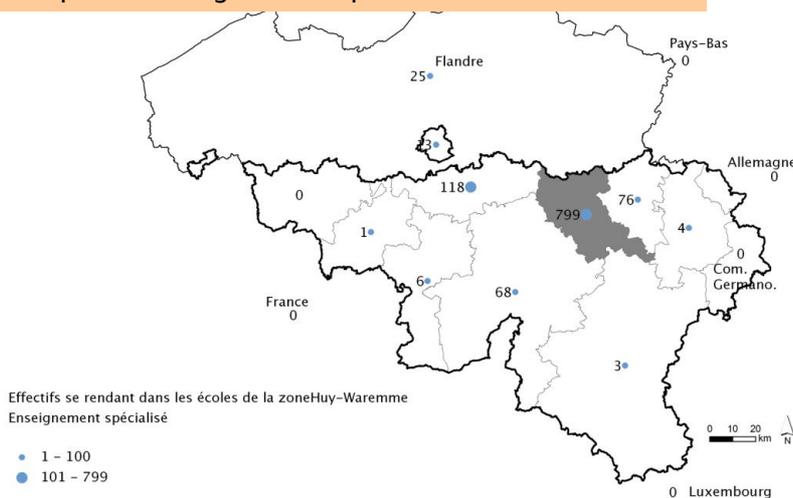
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.3 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Huy-Waremme recrute 799 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone du Brabant Wallon (118) et dans une moindre mesure dans la zone de Liège (76).

Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



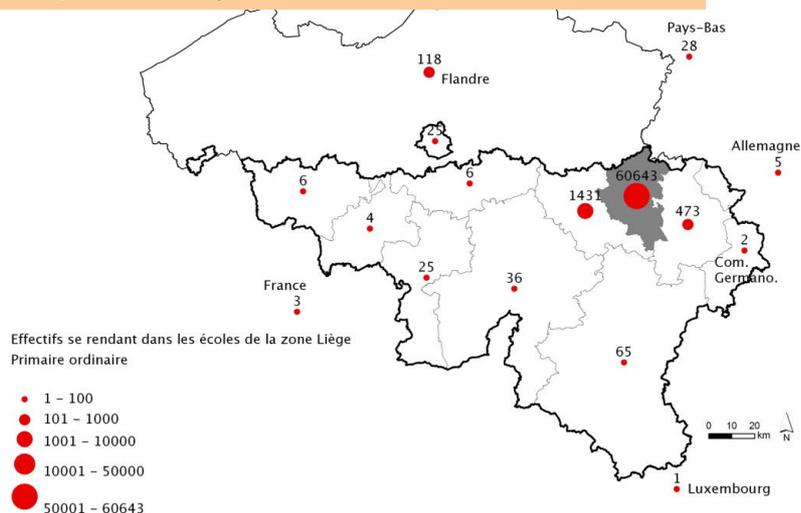
## Indicateur 1

### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 4 - Liège

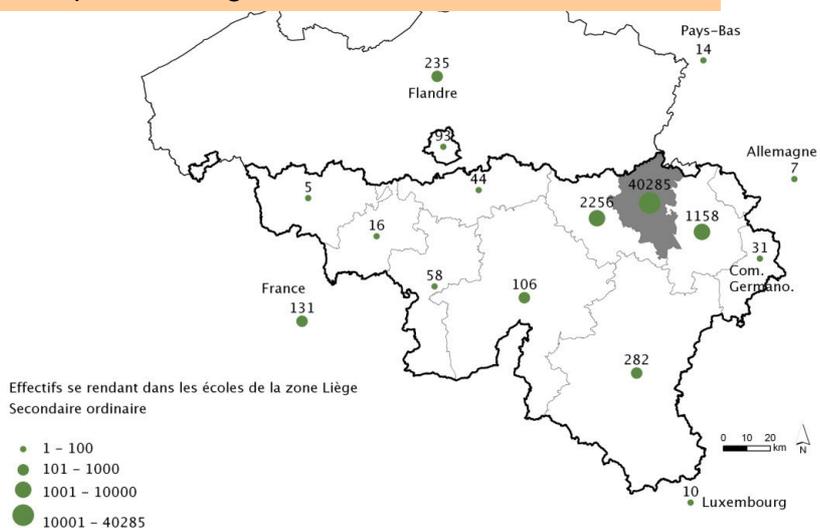
##### 1.1.4 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Liège recrute 60 643 élèves dans sa propre zone et une part moindre dans la zone de Huy-Waremme (1 431). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



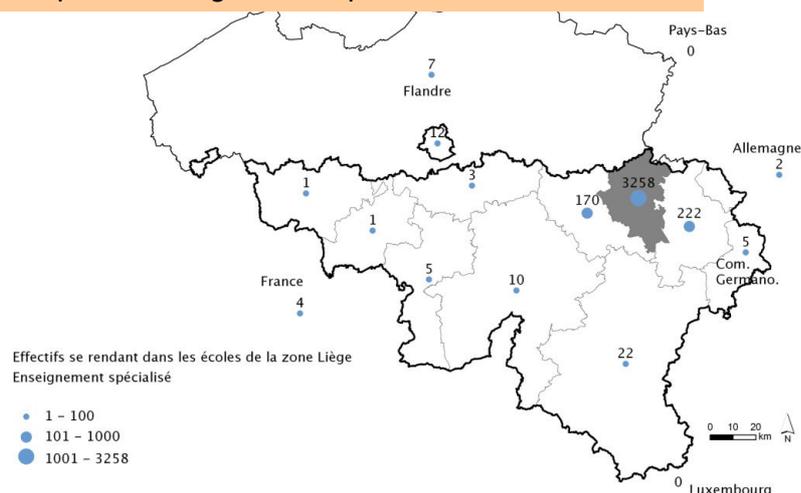
##### 1.2.4 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Liège recrute 40 285 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Huy-Waremme (2 256) et dans une moindre mesure dans la zone de Verviers (1 158). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.4 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Liège recrute 3 258 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Verviers (222) et dans une moindre mesure dans la zone de Huy-Waremme (170). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



## Indicateur 1

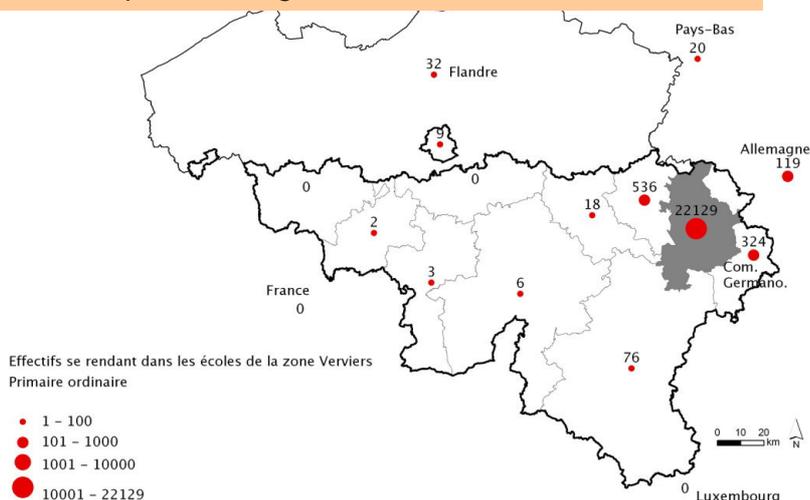
### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 5 - Verviers

##### 1.1.5 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Verviers recrute 22 129 élèves dans sa propre zone et une part moindre dans la zone de Liège (536).

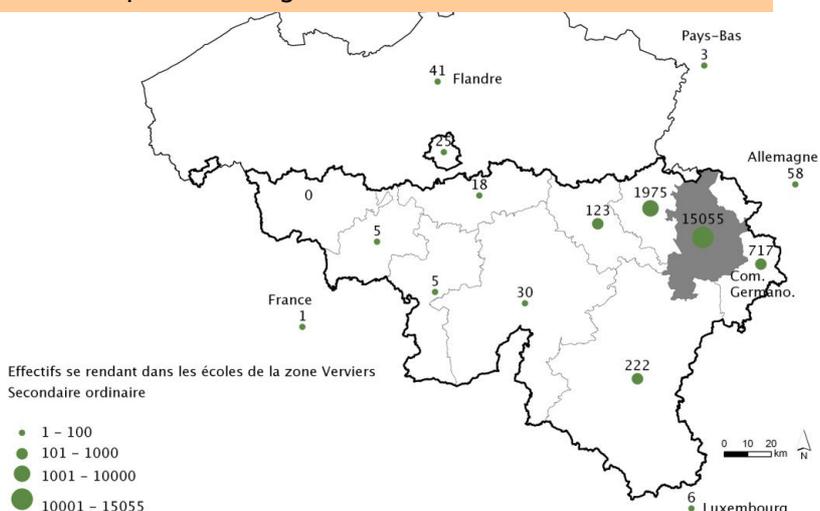
Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.2.5 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Verviers recrute 15 055 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Liège (1 975) et dans une moindre mesure dans la Communauté Germanophone (717).

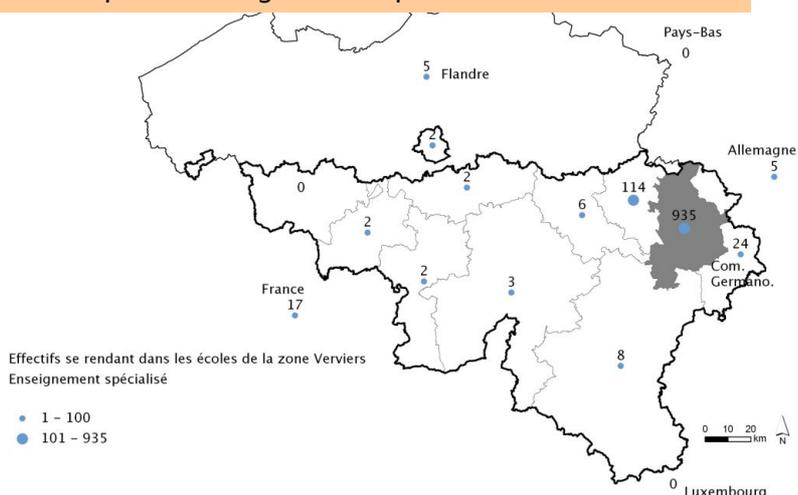
Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.5 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Verviers recrute 935 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Liège (114) et dans une moindre mesure dans la Communauté Germanophone (24).

Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



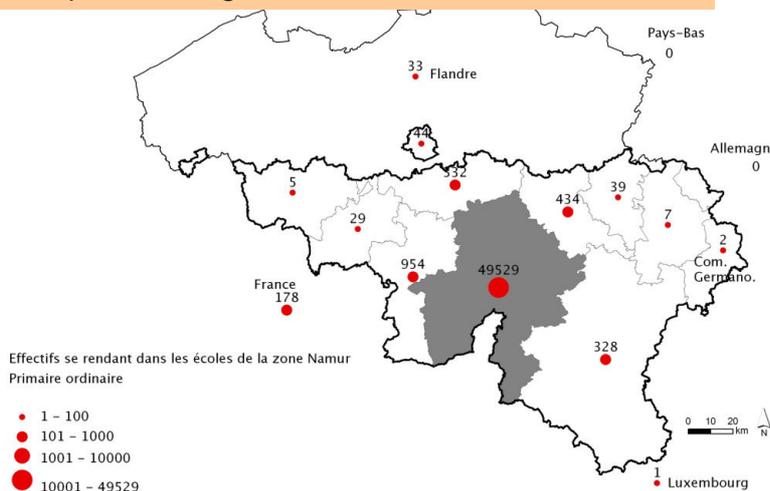
## Indicateur 1

### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 6 - Namur

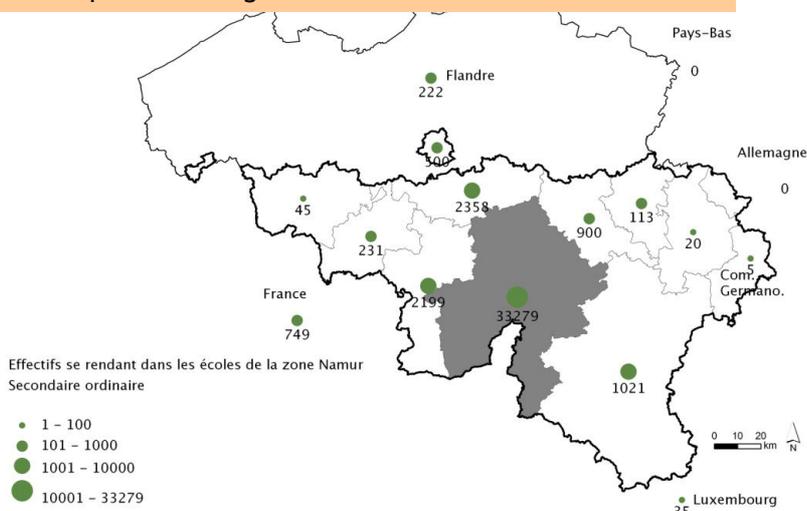
##### 1.1.6 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Namur recrute 49 529 élèves dans sa propre zone et une part moindre dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (954). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



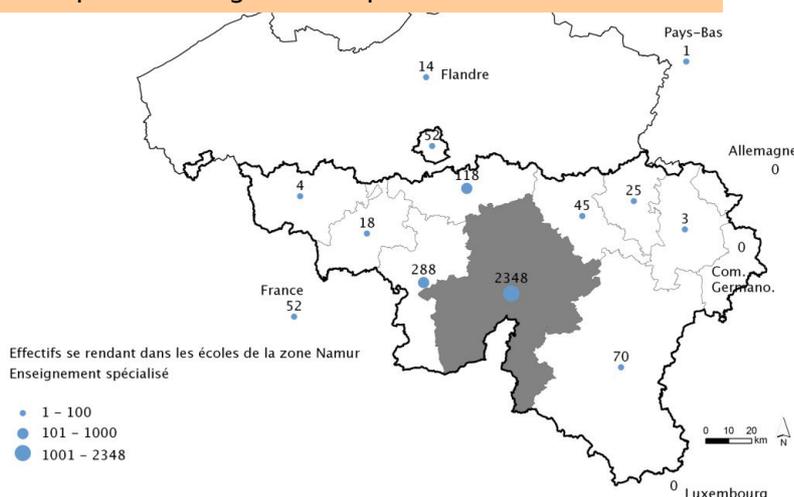
##### 1.2.6 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Namur recrute 33 279 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Nivelles (2 358) et Charleroi-Hainaut Sud (2 199). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.6 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Namur recrute 2 348 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (288) et dans une moindre mesure dans la zone de Nivelles (118). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



## Indicateur 1

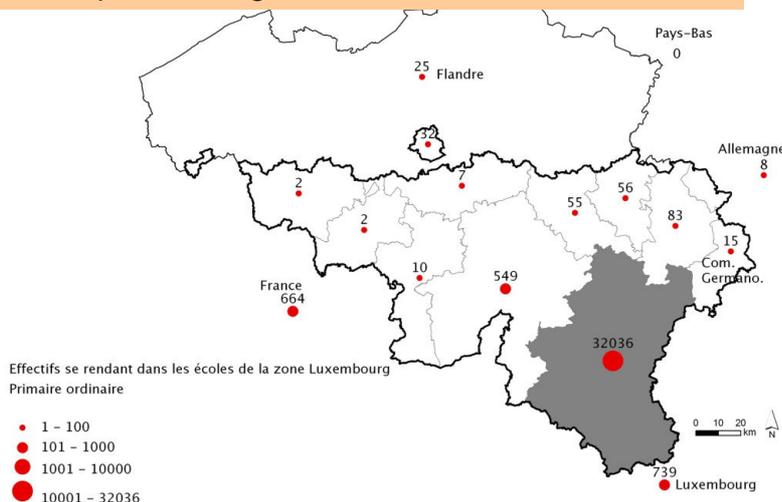
### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 7 - Luxembourg

##### 1.1.7 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Luxembourg recrute 32 036 élèves dans sa propre zone et une part moindre d'élèves provenant du Grand Duché du Luxembourg (739).

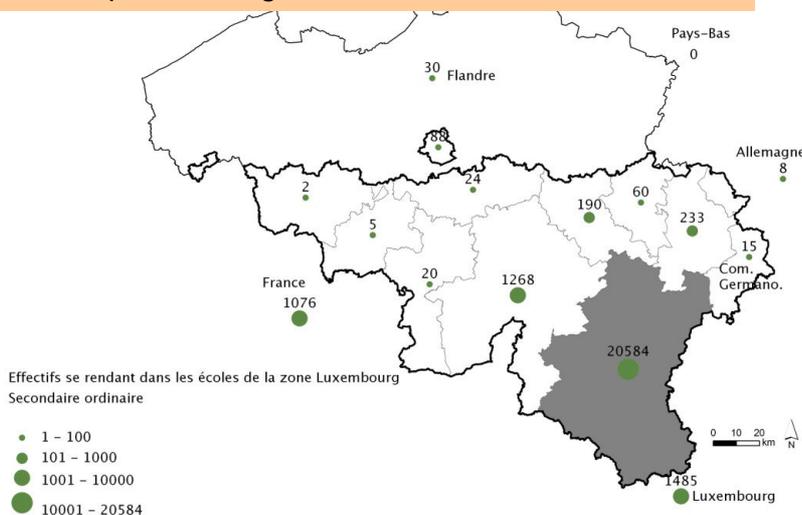
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.2.7 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Luxembourg recrute 20 584 élèves dans sa propre zone et une part importante dans le Grand Duché du Luxembourg (1 485) et dans une moindre mesure dans la zone de Namur (1 268).

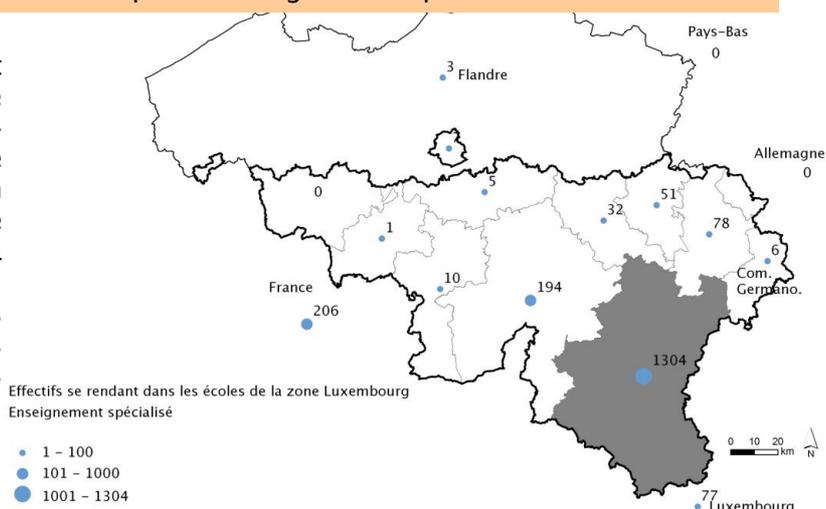
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.7 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone de Luxembourg recrute 1 304 élèves dans sa propre zone et une part importante en France (206) et dans une moindre mesure dans la zone de Namur (194).

Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.





## Indicateur 1

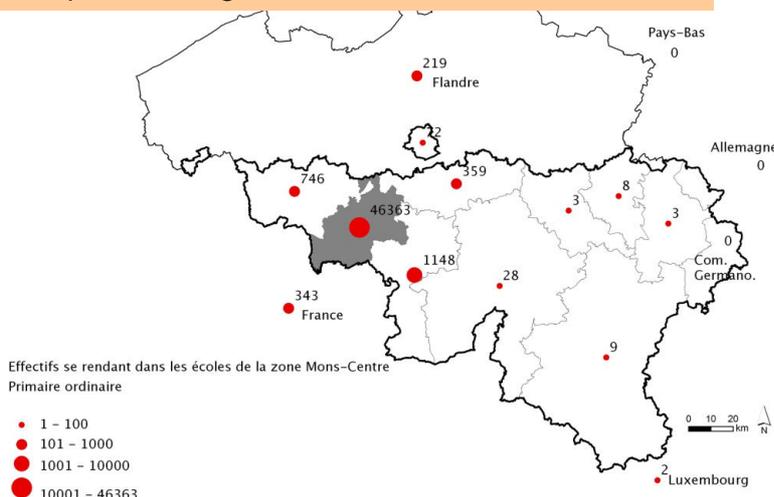
### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 9 - Mons-Centre

##### 1.1.9 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone du Mons Centre recrute 46 363 élèves dans sa propre zone et 1 148 dans la zone Charleroi-Hainaut Sud.

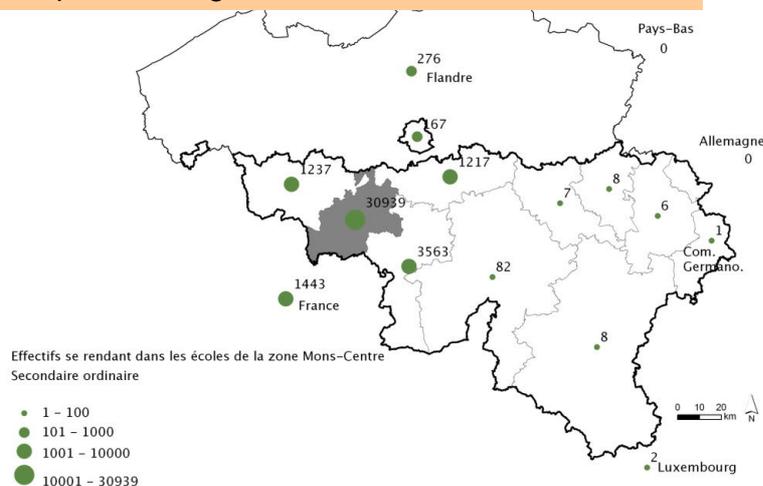
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.2.9 - Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Mons-Centre recrute 30 939 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (3 563) et dans une moindre mesure en France (1 443).

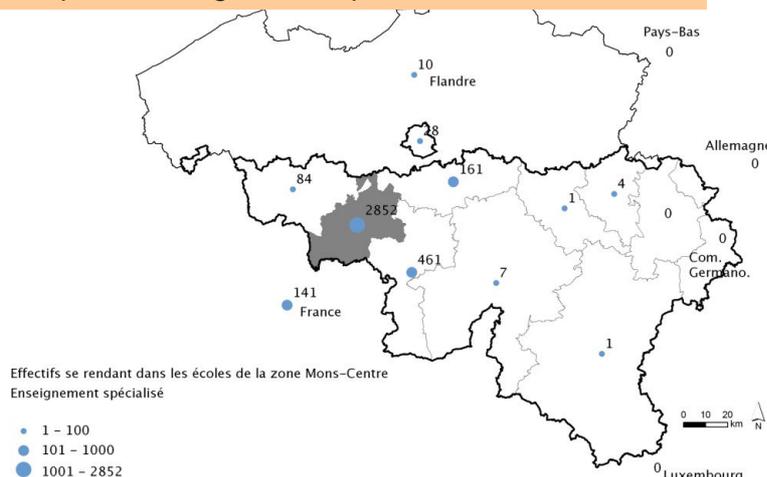
Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.9 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone du Mons-Centre recrute 2 852 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (461) et dans une moindre mesure dans la zone de Nivelles (161).

Des effectifs sont domiciliés dans presque toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



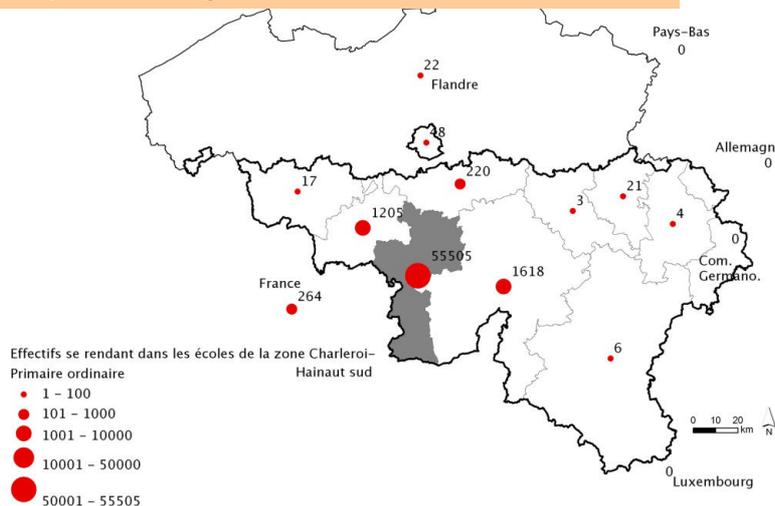
## Indicateur 1

### Aires de recrutement dans l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

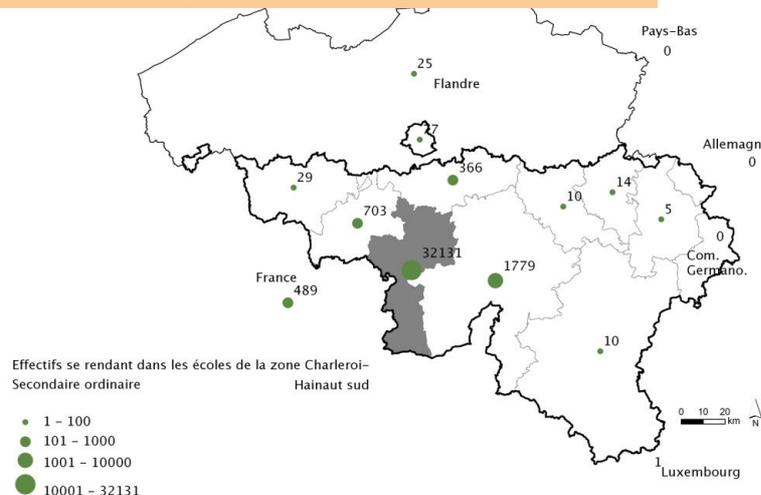
##### 1.1.10 - Aires de recrutement pour l'enseignement fondamental ordinaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la zone de Charleroi Hainaut Sud recrute 55 505 élèves dans sa propre zone et une part moindre dans la zone de Namur (1 618). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



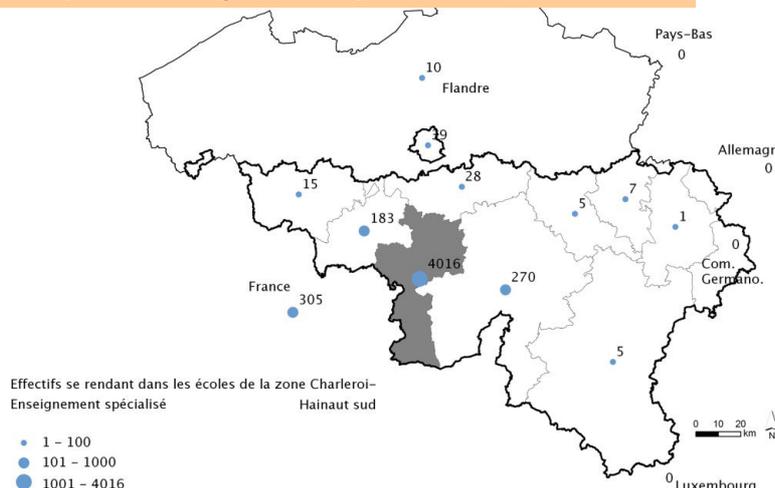
##### 1.2.10.- Aires de recrutement pour l'enseignement secondaire ordinaire

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, la zone de Charleroi-Hainaut Sud recrute 32 131 élèves dans sa propre zone et une part importante dans la zone de Namur (1 779) et dans une moindre mesure dans la zone de Mons-Centre (703). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.



##### 1.3.10 - Aires de recrutement pour l'enseignement spécialisé

Dans l'enseignement spécialisé, la zone du Charleroi-Hainaut Sud recrute 4 016 élèves dans sa propre zone et une part importante en France (305) et dans une moindre mesure dans la zone de Namur (270). Des effectifs sont domiciliés dans toutes les zones, parfois avec des nombres très faibles.

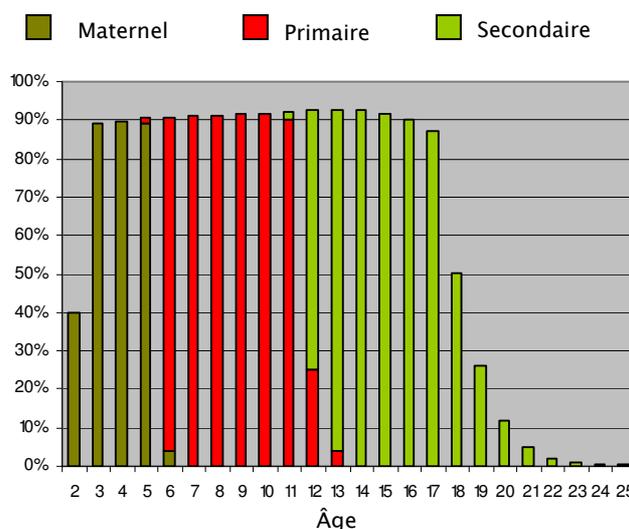


## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

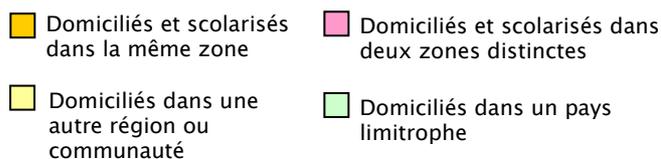
Le taux de participation fournit la proportion des élèves d'un âge donné qui sont à la fois domiciliés et scolarisés dans une des 10 zones en Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en Fédération Wallonie-Bruxelles



En 2009-2010, 86,7 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée en Fédération Wallonie-Bruxelles participent à l'enseignement primaire. Parmi la population âgée de 12 ans et domiciliée en Fédération Wallonie-Bruxelles, 67,3 % sont présents dans l'enseignement secondaire.

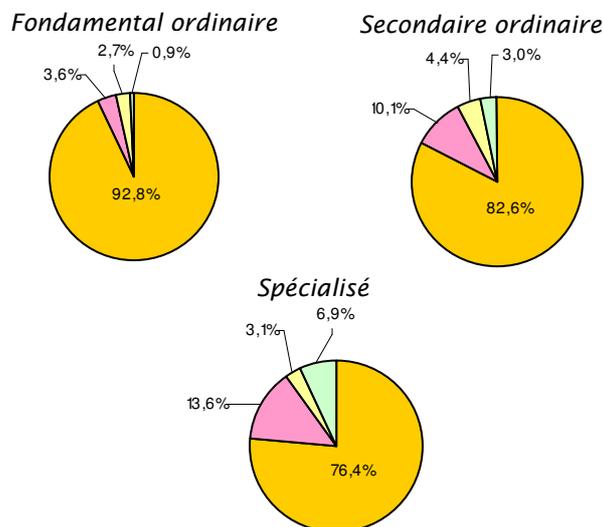
#### Répartition des élèves de l'enseignement de plein exercice et en alternance selon leur lieu de domicile



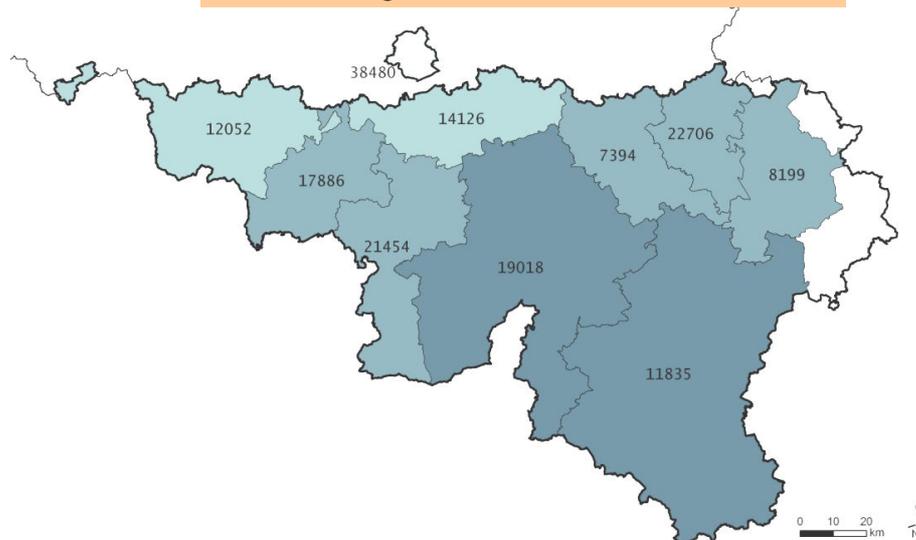
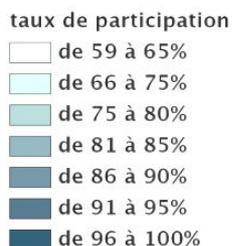
Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 92,8 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la même zone. Ce pourcentage est dégressif en fonction du niveau d'enseignement : il est de 82,6 % pour l'enseignement secondaire ordinaire et de 76,4 % pour l'enseignement spécialisé.

De plus, 10,1 % des élèves suivant l'enseignement secondaire ordinaire sont scolarisés dans une zone et domiciliés dans une autre.

La part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans un des pays limitrophes est de 6,9 %.



**2.1 – Élèves âgés de 2 à 5 ans**

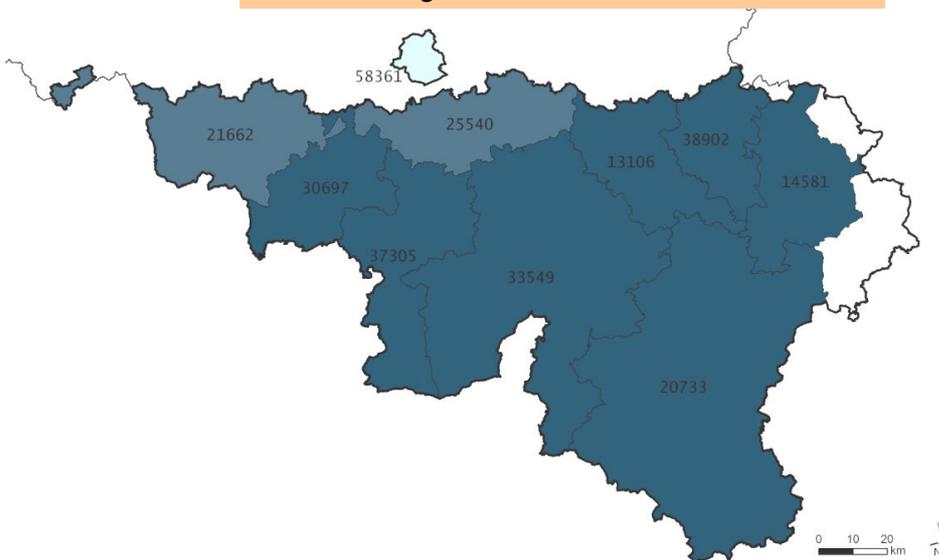


Le taux de participation des élèves âgés de 2 à 5 ans (carte 1.1) par zone de domicile présente des valeurs allant de 59 % pour la zone de Bruxelles à des valeurs proche de 100 % pour la zone de Namur et du Luxembourg.

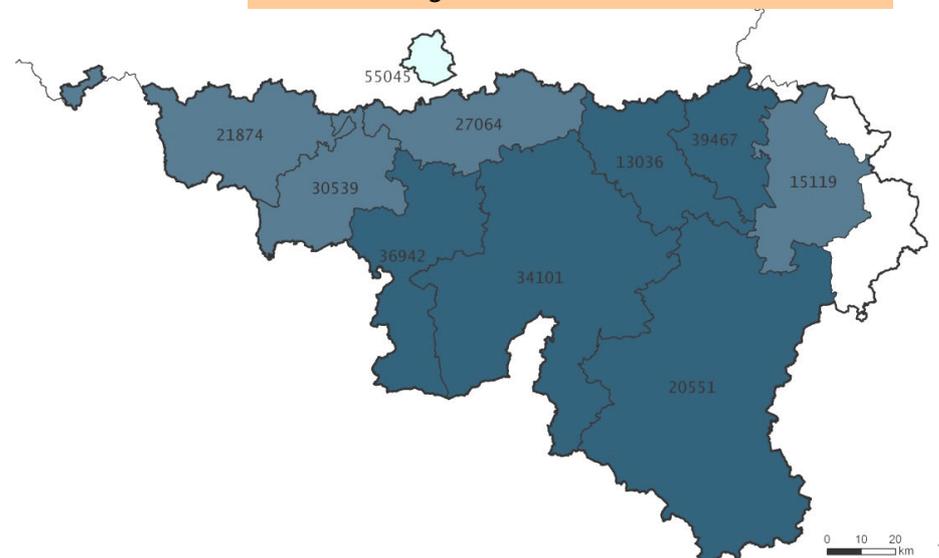
Pour les élèves âgés de 6 à 11 ans, les taux de participation sont élevés ou très élevés pour la plupart des zones (carte 1.2). Des valeurs plus faibles s'observent pour la zone de Nivelles et celle du Hainaut occidental. Comme pour la carte précédente, c'est à Bruxelles que la valeur est la plus faible avec 73 % de taux de participation.

La distribution spatiale par zone des valeurs de taux de participation pour les 12 à 17 ans (carte 1.3) est proche de la distribution des valeurs pour les 6 à 11 ans. La valeur la plus faible est à nouveau observée pour la zone de Bruxelles avec un taux de 75 %.

**2.2 – Élèves âgés de 6 à 11 ans**



**2.3 – Élèves âgés de 12 à 17 ans**

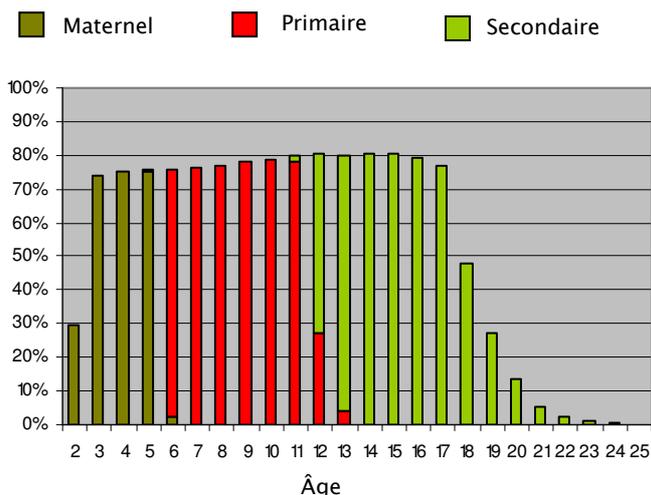


## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 73,1 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Bruxelles sont présents dans l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 53,1 % suivent l'enseignement secondaire proposé par Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Bruxelles-Capitale selon leur lieu de domicile

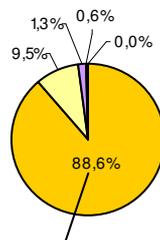
Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 86,6 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Bruxelles-Capitale.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 15,2 % sont domiciliés dans une autre région/communauté.

Pour l'enseignement spécialisé, 4,3 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>1</sup>.

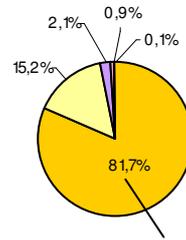


##### Fondamental ordinaire



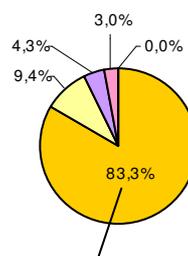
Moyenne FWB : 92,8 %

##### Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

##### Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

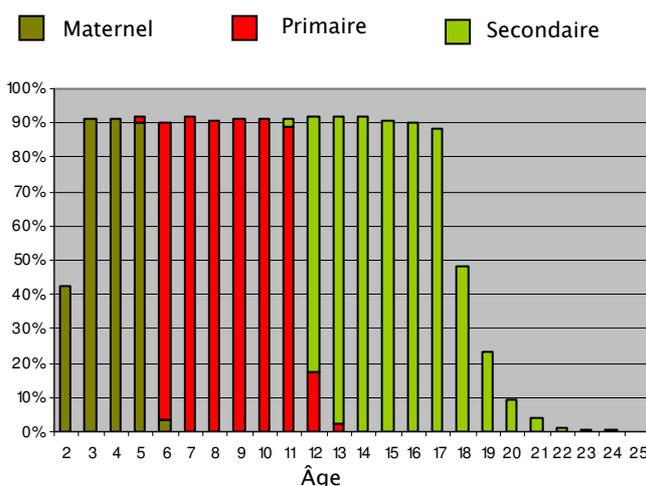
<sup>1</sup> La zone proche est celle de Nivelles

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 2 - Nivelles

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 86,7 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Nivelles participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 74,7 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Nivelles selon leur lieu de domicile

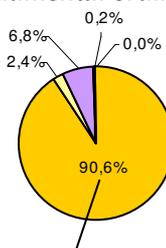


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 90,6 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Nivelles.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 5,3 % sont domiciliés dans une autre région/communauté.

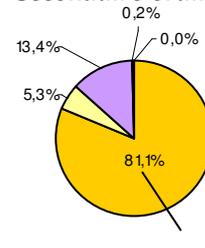
Pour l'enseignement spécialisé, 30,5 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>2</sup>.

Fondamental ordinaire



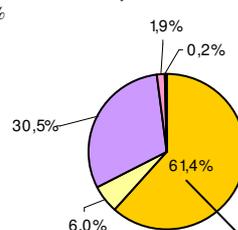
Moyenne FWB : 92,8 %

Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

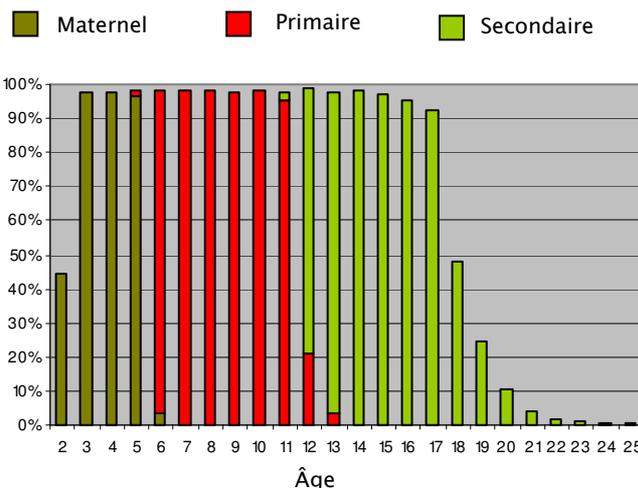
<sup>2</sup> Les zones proches sont les suivantes : Bruxelles-Capitale, Mons-Centre, Huy-Waremme et Charleroi - Hainaut Sud

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 3 - Huy-Waremme

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 94,6 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Huy-Waremme participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 77,7 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Huy-Waremme selon leur lieu de domicile

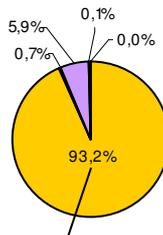


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 93,2 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Huy-Waremme.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 20,0 % sont domiciliés dans une des zones limitrophes.

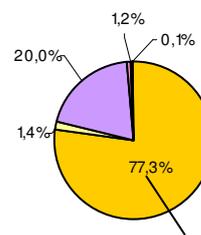
Pour l'enseignement spécialisé, 24,2 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>3</sup>.

##### Fondamental ordinaire



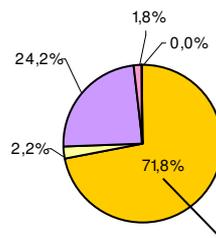
Moyenne FWB : 92,8 %

##### Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

##### Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

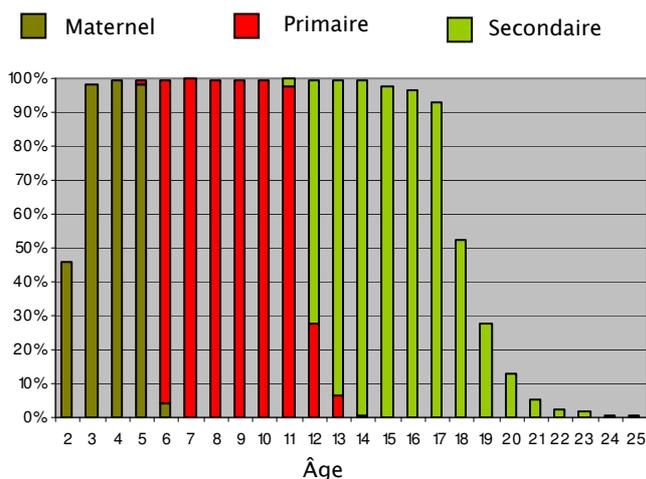
<sup>3</sup> Les zones proches sont les suivantes : Nivelles, Namur, Luxembourg, Verviers et Liège.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 4 - Liège

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 95,4 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Liège participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 71,9 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Liège selon leur lieu de domicile

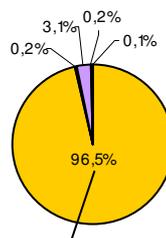


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 96,5 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Liège.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 8,3 % sont domiciliés dans une des zones limitrophes.

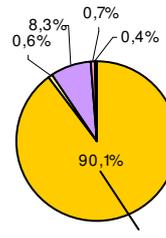
Pour l'enseignement spécialisé, 11,1 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>4</sup>.

##### *Fondamental ordinaire*



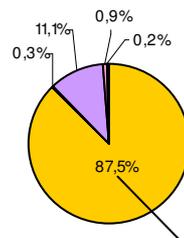
Moyenne FWB : 92,8 %

##### *Secondaire ordinaire*



Moyenne FWB : 82,6 %

##### *Spécialisé*



Moyenne FWB : 76,4 %

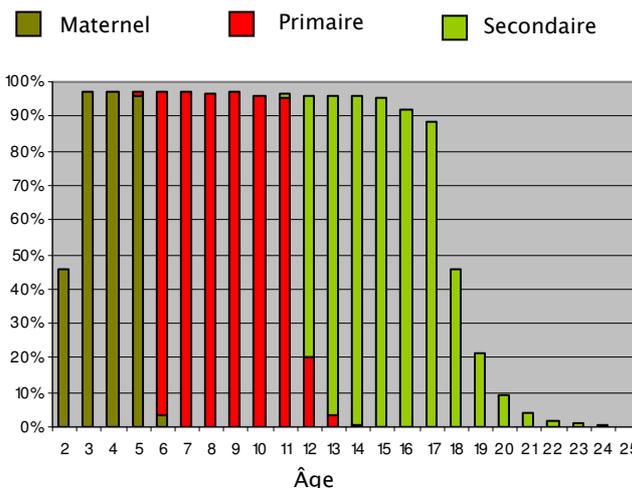
<sup>4</sup> Les zones proches sont les suivantes : Huy-Waremme, Luxembourg et Verviers.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 5 - Verviers

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 95,9 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Verviers participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 74,2 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Verviers selon leur lieu de domicile

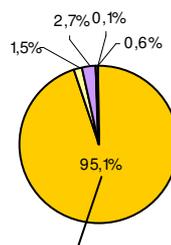


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 95,1 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Verviers.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 4,1 % sont domiciliés dans une autre région / communauté.

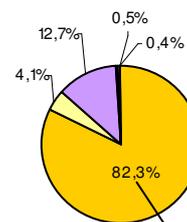
Pour l'enseignement spécialisé, 11,4 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>5</sup>.

Fondamental ordinaire



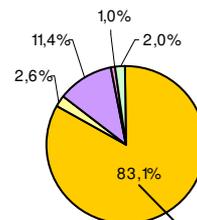
Moyenne FWB : 92,8 %

Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

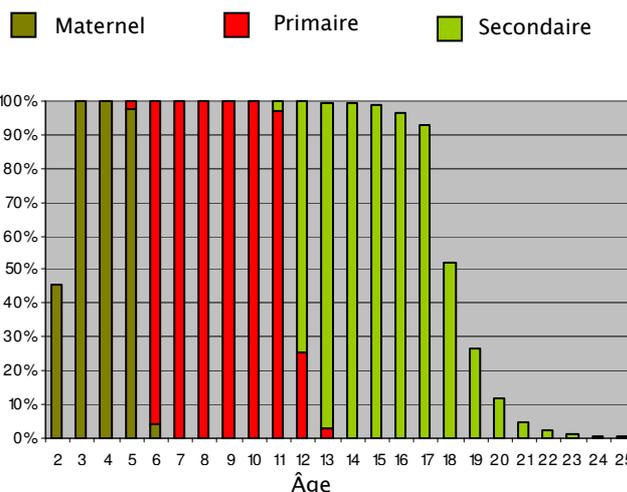
<sup>5</sup> Les zones proches sont les suivantes : Huy-Waremme, Liège et Luxembourg.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 6 - Namur

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 95,9 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Namur participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 74,2 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Namur selon leur lieu de domicile

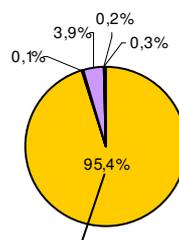


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 95,4 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone de Namur.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 15,5 % sont domiciliés dans une des zones limitrophes.

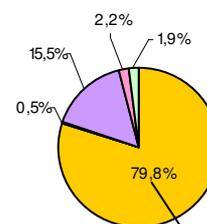
Pour l'enseignement spécialisé, 17,1 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une zone proche<sup>6</sup>.

##### *Fondamental ordinaire*



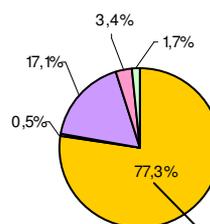
Moyenne FWB : 92,8 %

##### *Secondaire ordinaire*



Moyenne FWB : 82,6 %

##### *Spécialisé*



Moyenne FWB : 76,4 %

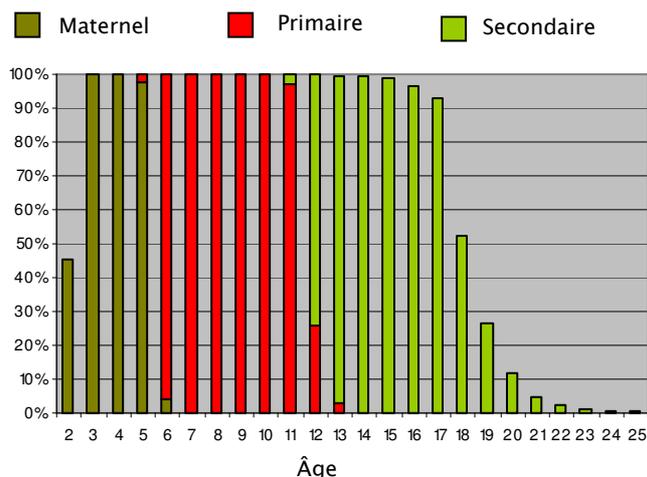
<sup>6</sup> Les zones proches sont les suivantes : Nivelles, Charleroi-Hainaut Sud, Huy-Waremme et Luxembourg.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 7 - Luxembourg

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 97,1 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Luxembourg participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 80,0 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Luxembourg selon leur lieu de domicile

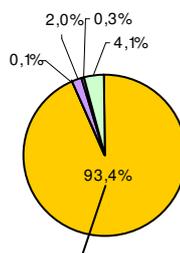


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 93,4 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone du Luxembourg.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 10,2 % sont domiciliés dans un des pays limitrophes.

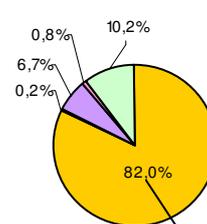
Pour l'enseignement spécialisé, 14,3 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans un des pays limitrophes<sup>7</sup>.

Fondamental ordinaire



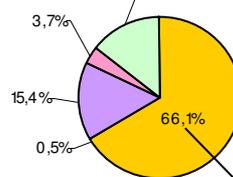
Moyenne FWB : 92,8 %

Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

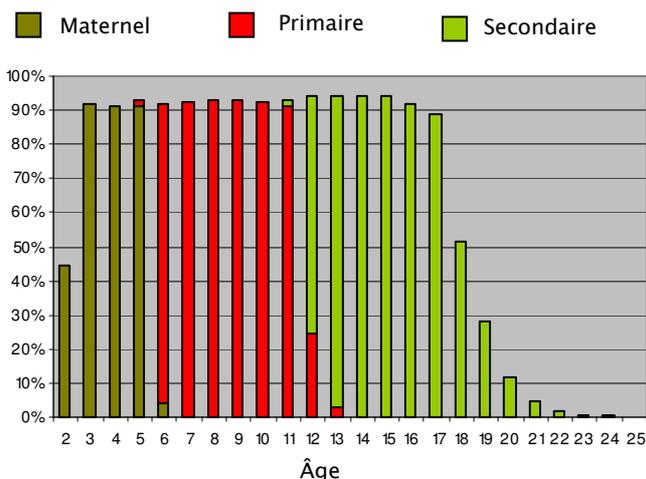
<sup>7</sup> Les pays limitrophes sont : France, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 8 - Hainaut occidental

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



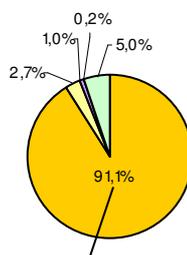
En 2009-2010, 87,8 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Hainaut occidental participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi la population âgée de 12 ans, 69,4 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Hainaut Occidental selon leur lieu de domicile

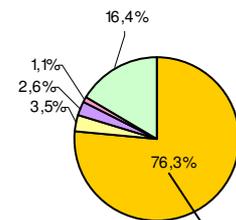


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 91,1 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone du Hainaut occidental. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 16,4 % sont domiciliés dans un des pays limitrophes. Pour l'enseignement spécialisé, 33,3 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans un des pays limitrophes<sup>8</sup>.

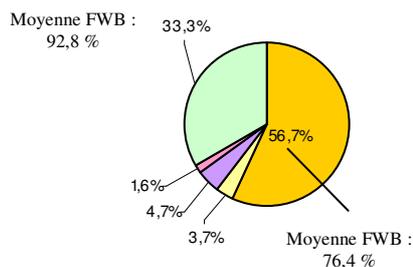
##### Fondamental ordinaire



##### Secondaire ordinaire



##### Spécialisé



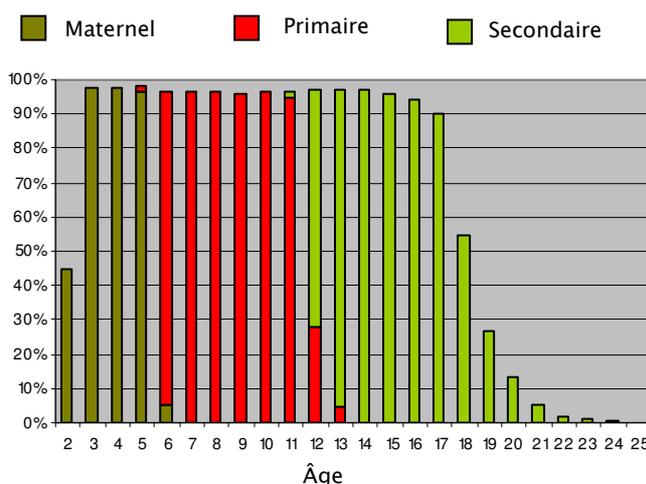
<sup>8</sup> Les pays limitrophes sont : France, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 9 - Mons-Centre

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



En 2009-2010, 91,3 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Mons-Centre participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi la population âgée de 12 ans, 68,9 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Mons-Centre selon leur lieu de domicile

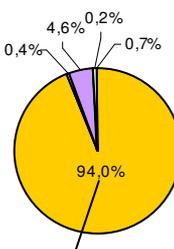


Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 94,0 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone du Mons-Centre.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 15,4 % sont domiciliés dans une des zones limitrophes.

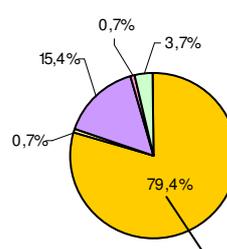
Pour l'enseignement spécialisé, 18,8 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans une des zones proches<sup>9</sup>.

##### Fondamental ordinaire



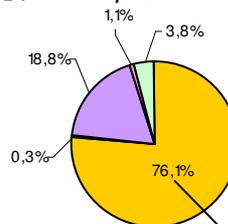
Moyenne FWB : 92,8 %

##### Secondaire ordinaire



Moyenne FWB : 82,6 %

##### Spécialisé



Moyenne FWB : 76,4 %

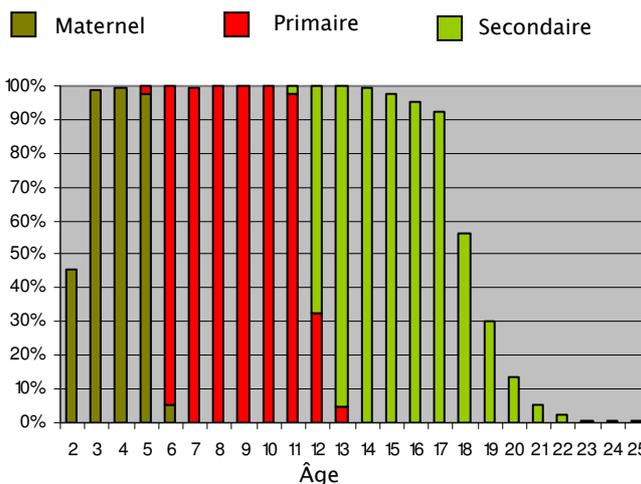
<sup>9</sup> Les zones proches sont les suivantes : Nivelles, Charleroi-Hainaut Sud et Hainaut occidental.

## Indicateur 2

### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance en 2009-2010

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

##### Taux de participation à l'enseignement de plein exercice et en alternance



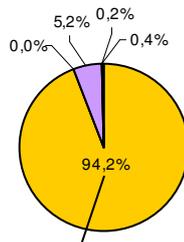
En 2009-2010, 94,9 % de la population âgée de 6 ans et domiciliée dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud participent à l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi la population âgée de 12 ans, 67,5 % suivent l'enseignement secondaire proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

##### Répartition des élèves scolarisés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud selon leur lieu de domicile

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, 94,2 % des élèves sont domiciliés et scolarisés dans la zone du Charleroi-Hainaut Sud. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, 8,0 % sont domiciliés dans une des zones limitrophes. Pour l'enseignement spécialisé, 6,2 % des élèves scolarisés dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont domiciliés dans un des pays limitrophes<sup>10</sup>.

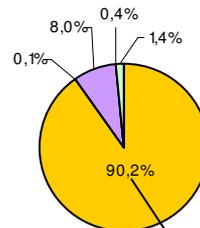


##### *Fondamental ordinaire*



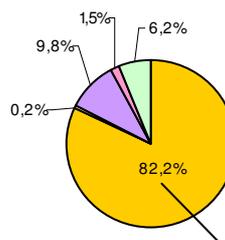
Moyenne FWB : 92,8 %

##### *Secondaire ordinaire*



Moyenne FWB : 82,6 %

##### *Spécialisé*



Moyenne FWB : 76,4 %

<sup>10</sup> Les pays limitrophes sont : France, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne.

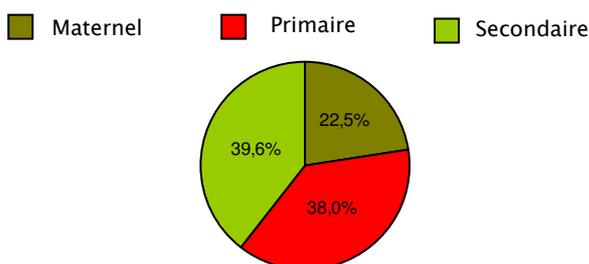
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

La population scolaire prise en compte concerne les élèves domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'enseignement fondamental et de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année secondaire.

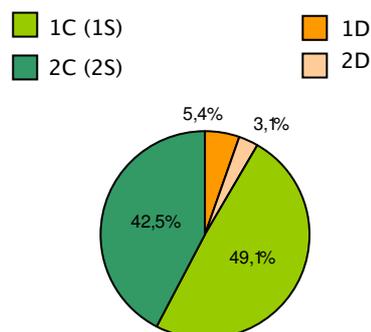
#### Part des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 22,5 % (174 278 élèves), de 38,0 % (294 243 élèves) pour le primaire et de 39,6 % (306 538 élèves) pour le secondaire.



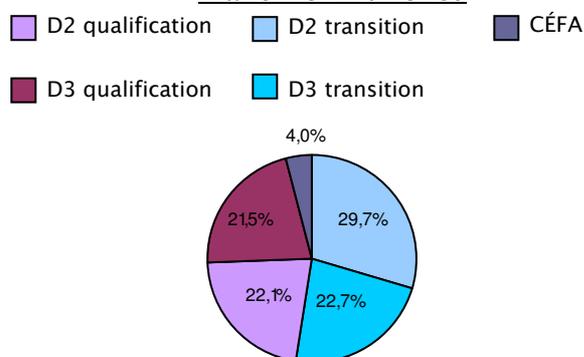
#### Répartition des élèves inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 49,1 % pour 5,4 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



#### Répartition des élèves inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

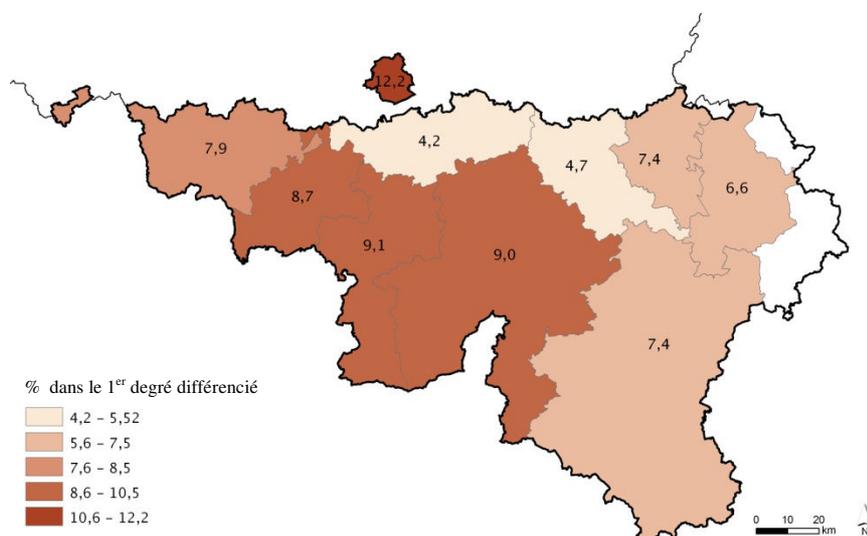
En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 29,7 % pour 22,1 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



Cartes 3 - Taux d'élèves inscrits selon la filière et le lieu de domicile

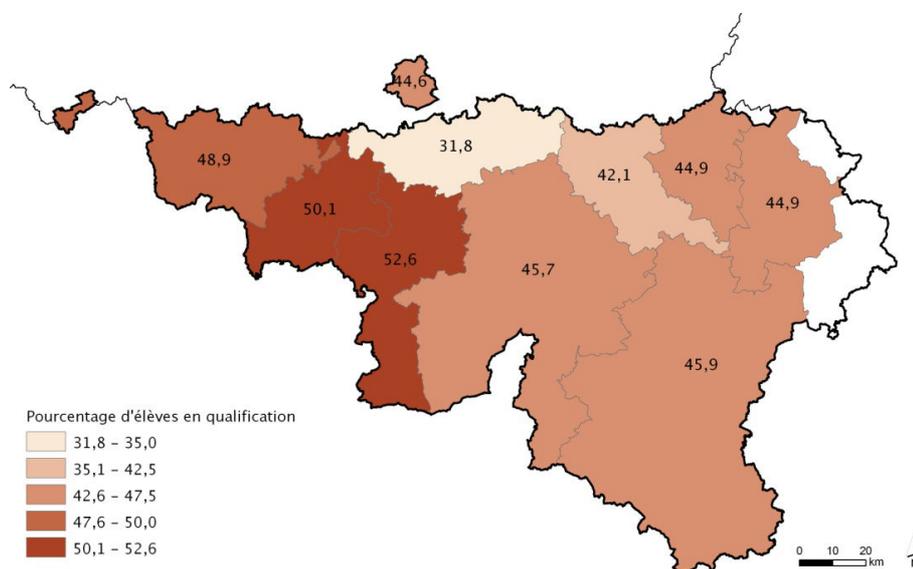
3.1 - Élèves inscrits en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> différenciées

Le taux d'élèves fréquentant le premier degré secondaire ordinaire et inscrits en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> différenciées (carte 1.1) est de 4,2 % pour les élèves domiciliés dans la zone de Nivelles. C'est là que la plus faible valeur est observée. La valeur est élevée dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud (9,1 %) et la valeur la plus élevée est observée à Bruxelles avec 12,2 %.



3.2 - Élèves inscrits dans la section de qualification

Parmi les élèves fréquentant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire ordinaire, 31,8 % sont inscrits dans la section de qualification, s'ils sont domiciliés dans la zone de Nivelles. C'est là que le plus faible pourcentage est observé. Les valeurs les plus élevées sont observées dans les trois zones du Hainaut (48,9 %, 50,1 % et 52,6 %).



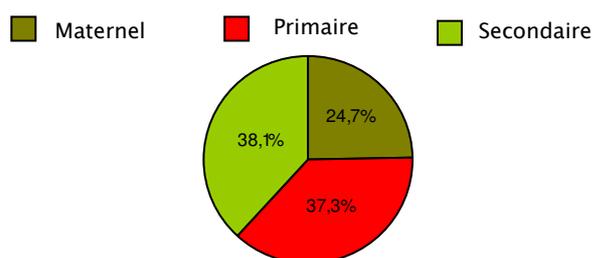
### Indicateur 3

## Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

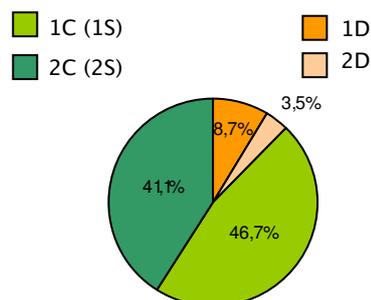
#### Part des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 24,7 % (38 457 élèves), de 37,3 % (58 137 élèves) pour le primaire et de 38,1 % (59 343 élèves) pour le secondaire.



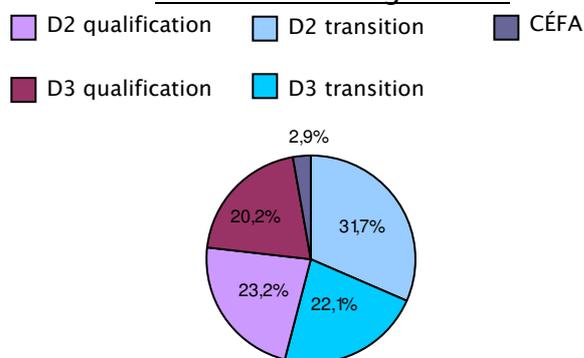
#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 46,7 % pour 8,7 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 31,7 % pour 23,2 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



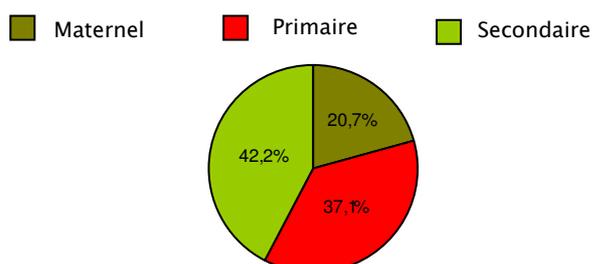
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 2 - Nivelles

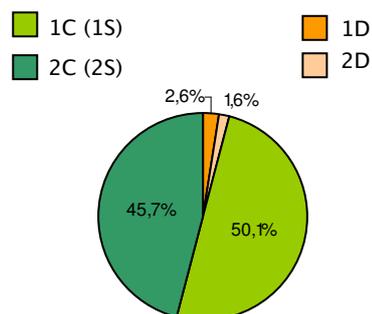
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Nivelles

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 20,7 % (14 241 élèves), de 37,1 % (25 571 élèves) pour le primaire et de 42,2 % (29 119 élèves) pour le secondaire.



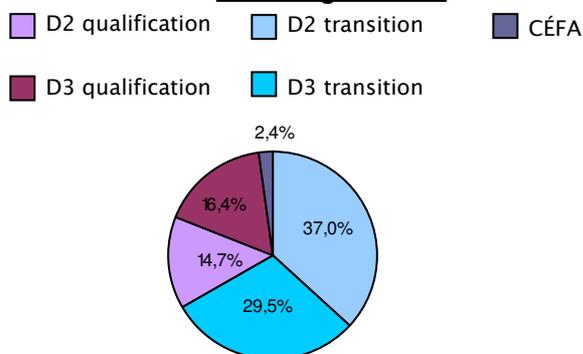
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Nivelles et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 50,1 % pour 2,6 % inscrit en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Nivelles et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 37,0 % pour 14,7 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



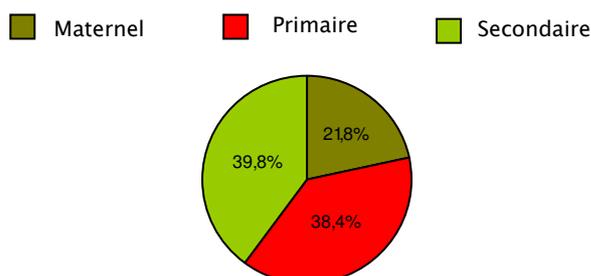
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 3 - Huy-Waremme

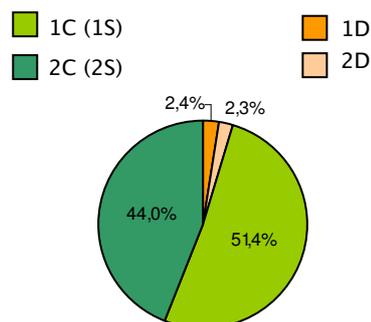
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 21,8 % (7 446 élèves), de 38,4 % (13 134 élèves) pour le primaire et de 39,8 % (13 602 élèves) pour le secondaire.



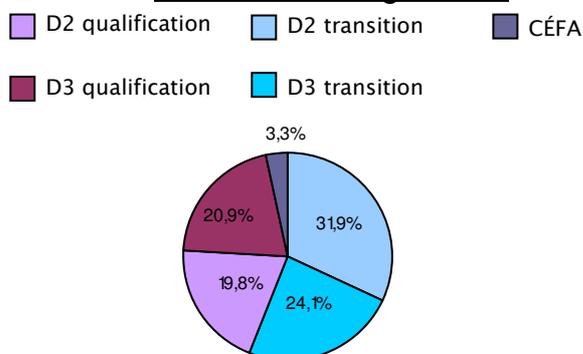
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Huy-Waremme et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 51,4 % pour 2,4 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Huy-Waremme et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 31,9 % pour 19,8 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



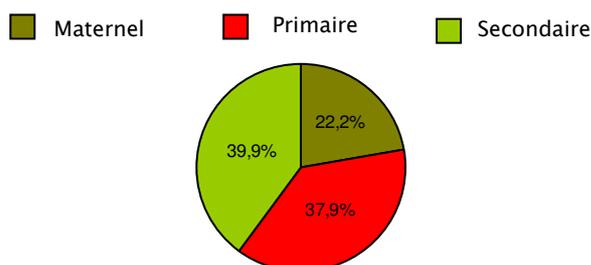
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 4 - Liège

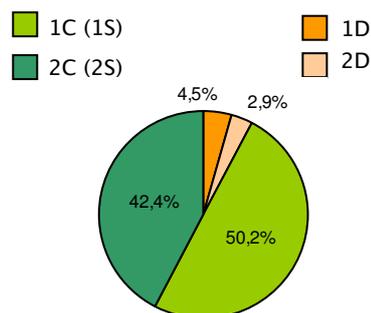
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Liège

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 22,2 % (22 870 élèves), de 37,9 % (39 090 élèves) pour le primaire et de 39,9 % (41 187 élèves) pour le secondaire.



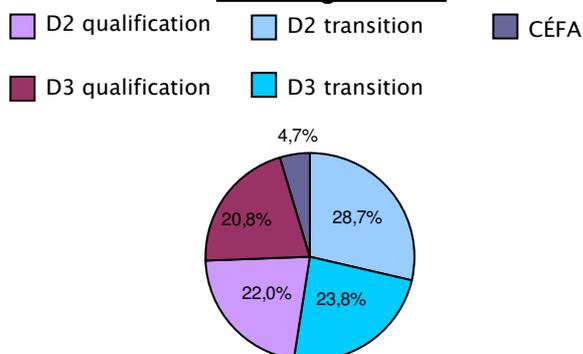
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Liège et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 50,2 % pour 4,5 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Liège et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 28,7 % pour 22,0 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



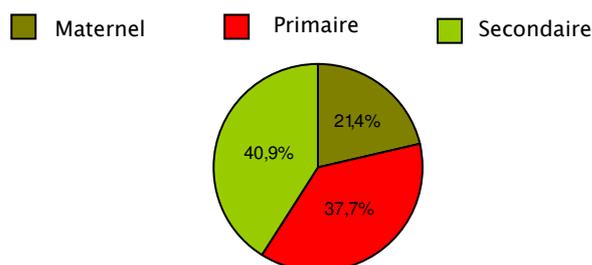
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 5 - Verviers

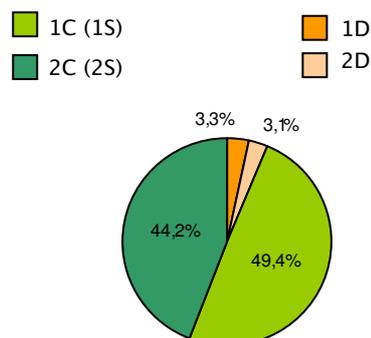
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Verviers

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 21,4 % (8 227 élèves), de 37,7 % (14 491 élèves) pour le primaire et de 40,9 % (15 698 élèves) pour le secondaire.



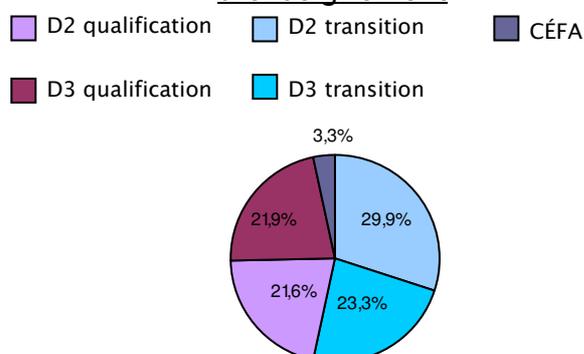
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Verviers et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 49,4 % pour 3,3 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Verviers et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 29,9 % pour 21,6 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



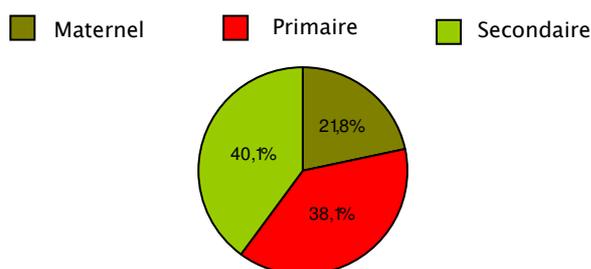
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 6 - Namur

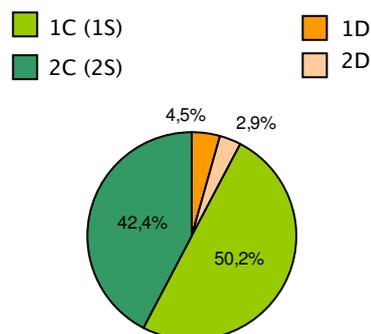
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Namur

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 21,8 % (19 225 élèves), de 38,1 % (33 617 élèves) pour le primaire et de 40,1 % (35 331 élèves) pour le secondaire.



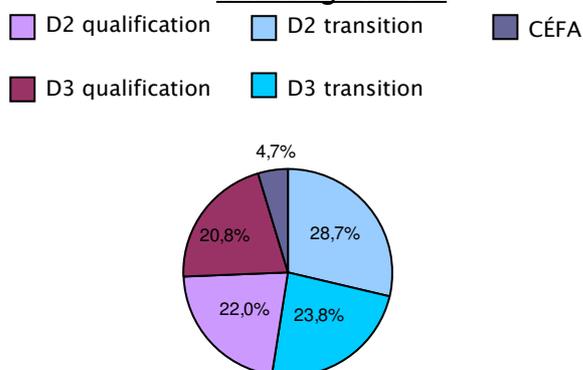
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Namur et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 50,2 % pour 4,5 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Namur et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 28,7 % pour 22,0 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



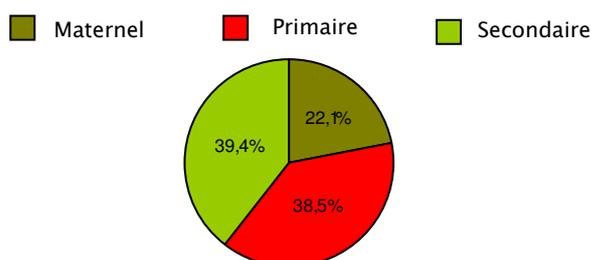
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 7 - Luxembourg

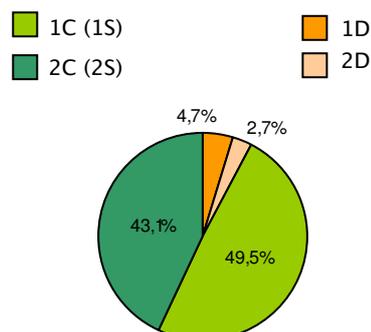
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Luxembourg

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 22,1 % (11 894 élèves), de 38,5 % (20 766 élèves) pour le primaire et de 39,4 % (21 225 élèves) pour le secondaire.



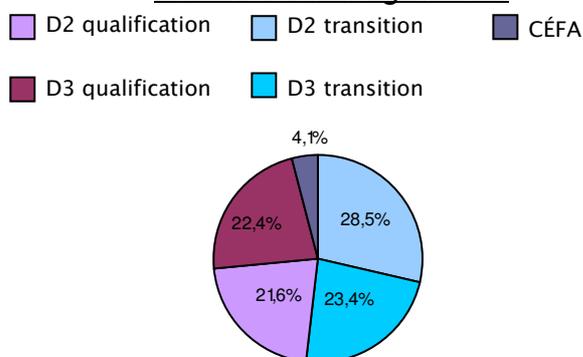
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Luxembourg et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 49,5 % pour 4,7 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Luxembourg et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 28,5 % pour 21,6 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



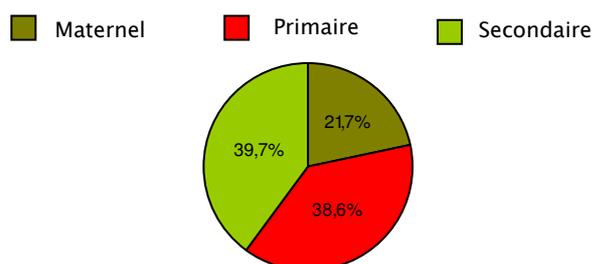
## Indicateur 3

### Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

#### Zone 8 - Hainaut occidental

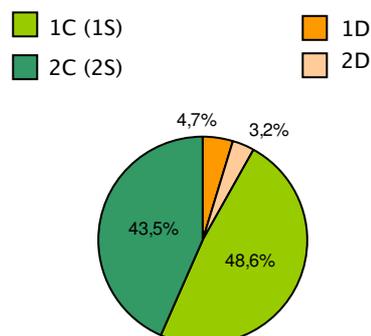
##### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Hainaut occidental

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 21,7 % (12 155 élèves), de 38,6 % (21 628 élèves) pour le primaire et de 39,7 % (22 278 élèves) pour le secondaire.



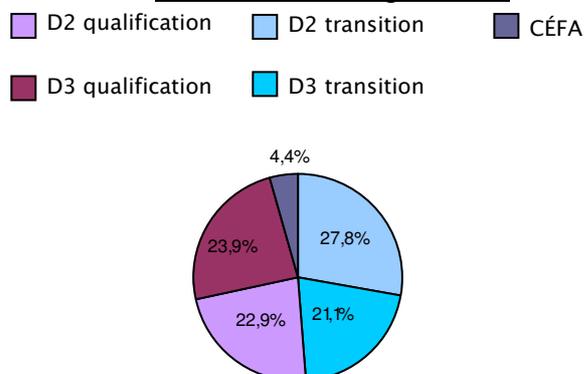
##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone du Hainaut occidental et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 48,6 % pour 4,7 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



##### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Hainaut occidental et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 27,8 % pour 22,9 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



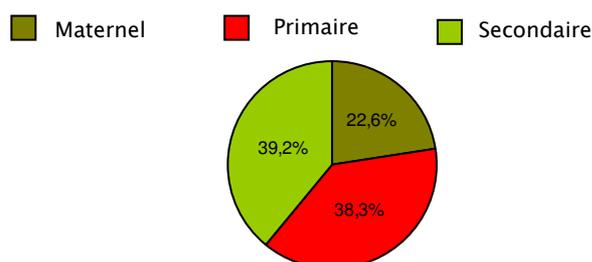
### Indicateur 3

## Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

### Zone 9 - Mons-Centre

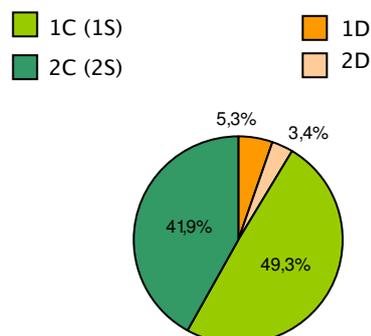
#### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Mons-Centre

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 22,6 % (18 097 élèves), de 38,3 % (30 702 élèves) pour le primaire et de 39,2 % (31 412 élèves) pour le secondaire.



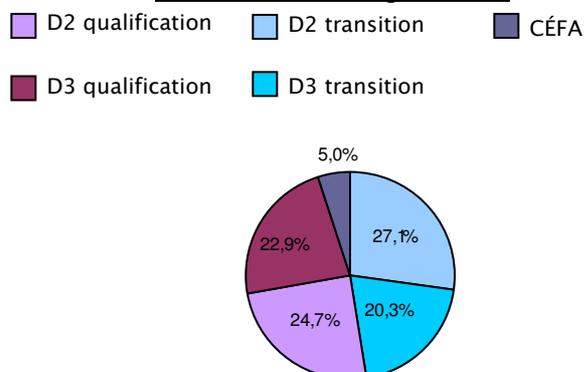
#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Mons-Centre et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 49,3 % pour 5,3 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Mons-Centre et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 27,1 % pour 24,7 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



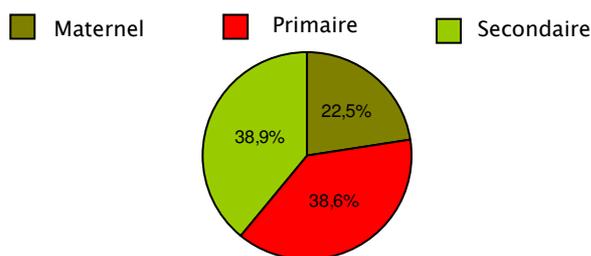
### Indicateur 3

## Population scolaire dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire en 2009-2010

### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

#### Part des élèves inscrit dans l'enseignement ordinaire de plein exercice et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement maternel était de 22,5 % (21 666 élèves), de 38,9 % (37 107 élèves) pour le primaire et de 38,6 % (37 343 élèves) pour le secondaire.



#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud et inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits en 1C (1S) est de 49,9 % pour 5,5 % inscrits en 1<sup>re</sup> différenciée.



#### Répartition des élèves domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire selon la filière d'enseignement

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de transition est de 25,8 % pour 25,8 % inscrits dans le 2<sup>e</sup> degré de qualification.



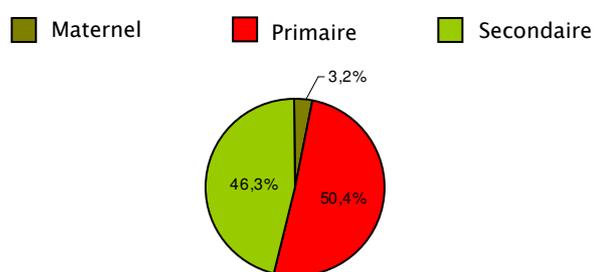
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

La répartition par type d'enseignement des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé selon leur zone de résidence pour chaque niveau d'enseignement est représentée dans les graphiques suivants. Le niveau maternel n'est pas analysé par type car il ne comporte que peu d'élèves (en 2009-2010, il en compte 934). Par ailleurs, le type 8 n'est analysé qu'en primaire puisqu'il n'est organisé qu'à ce niveau.

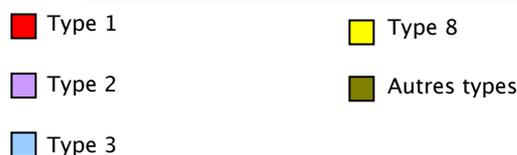
#### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 3,2 % pour l'enseignement maternel (934 élèves), 50,4 % pour le primaire (14 638 élèves) et 46,3 % pour le secondaire (13 451 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

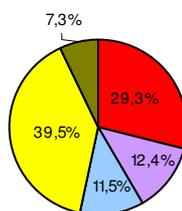


#### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles

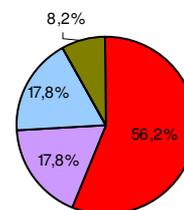
En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 39,5 % sont en type 8 et 29,3 % en type 1. Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 56,2 % des élèves sont inscrits en type 1 et 8,2 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



#### *Primaire spécialisé*



#### *Secondaire spécialisé*

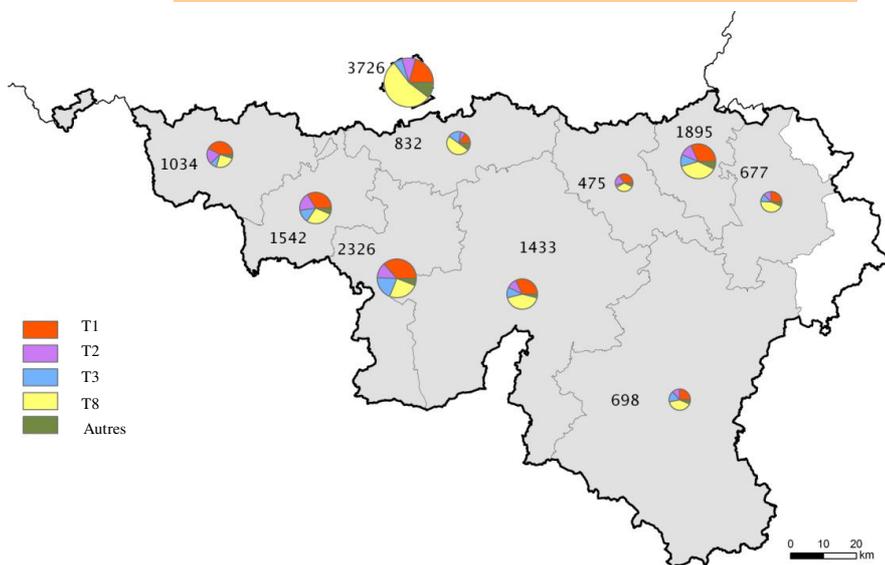


Cartes 4 – Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé selon le type d'enseignement et lieu de domicile

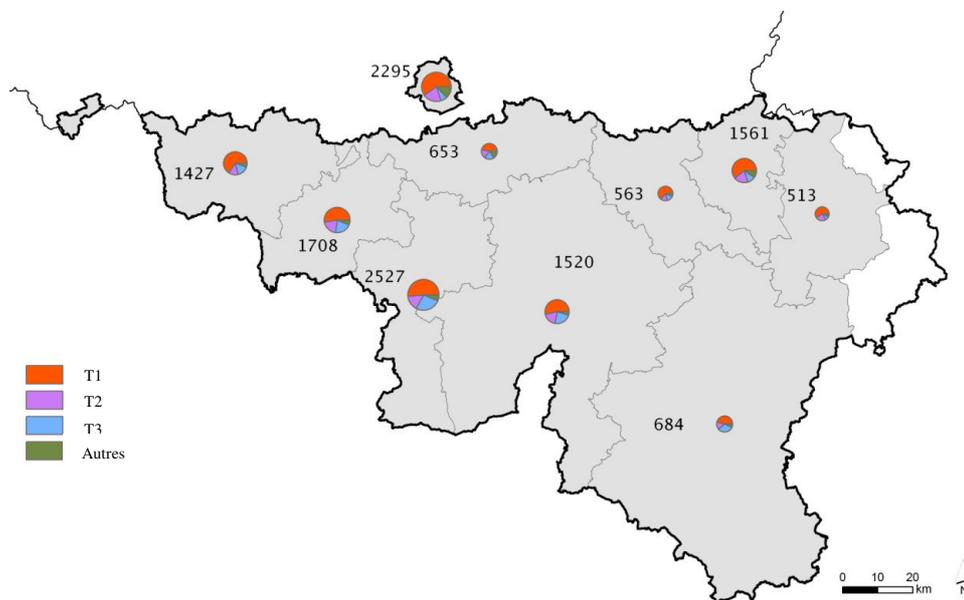
4.1 – Part des élèves inscrits en primaire spécialisé

La zone de Bruxelles-Capitale est celle qui compte les plus d'élèves inscrits dans le primaire spécialisé avec un effectif de 3 726 élèves. Cette même zone et celle de Nivelles ont une part élevée d'élèves inscrits dans l'enseignement de type 8.

La zone de Charleroi est celle qui compte le plus d'élèves inscrits dans le secondaire spécialisé avec un effectif de 2 527 élèves. Les zones de Bruxelles-Capitale, Huy-Waremme, Liège, Hainaut occidental et Verviers ont une part élevée d'élèves inscrits dans l'enseignement de type 1, proche ou supérieure à 60 %.



4.2 – Part des élèves inscrits en secondaire spécialisé



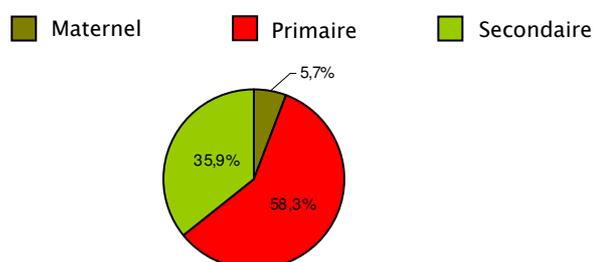
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 5,7 % pour l'enseignement maternel (365 élèves), 58,3 % pour le primaire (3 726 élèves) et 35,9 % pour le secondaire (2 295 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale.



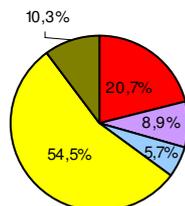
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale, 54,5 % sont en type 8 et 20,7 % en type 1.

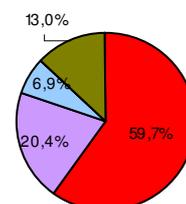
Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 59,7 % des élèves sont inscrits en type 1 et 13,0 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



##### *Primaire spécialisé*



##### *Secondaire spécialisé*



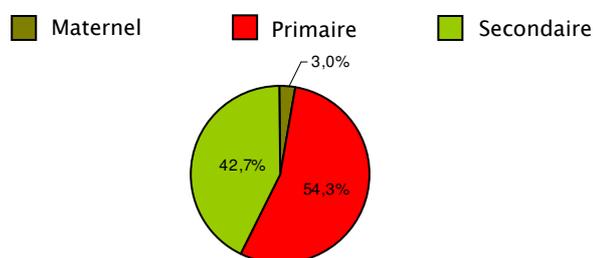
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 2 - Nivelles

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Nivelles

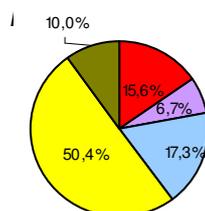
En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 3,0 % pour l'enseignement maternel (46 élèves), 54,3 % pour le primaire (832 élèves) et 42,7 % pour le secondaire (653 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Nivelles.



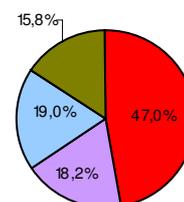
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Nivelles

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Nivelles, 50,4 % sont en type 8 et 15,6 % en type 1.

Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 47,0 % des élèves sont inscrits en type 1 et 15,8 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



##### *Secondaire spécialisé*



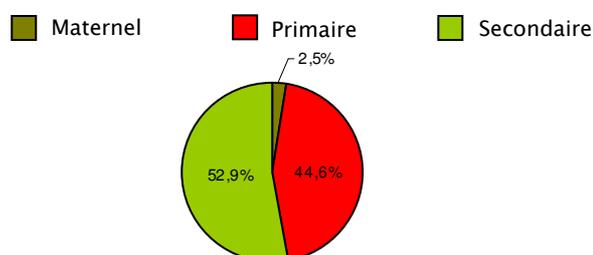
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 3 - Huy-Waremme

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 2,5 % pour l'enseignement maternel (27 élèves), 44,6 % pour le primaire (475 élèves) et 52,9 % pour le secondaire (563 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Huy-Waremme.



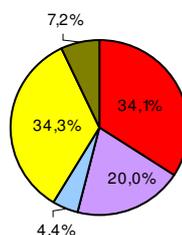
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme, 34,3 % sont en type 8 et 34,1 % en type 1.

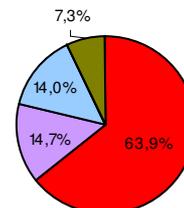
Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 63,9 % des élèves sont inscrits en type 1 et 7,3 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



##### *Primaire spécialisé*



##### *Secondaire spécialisé*



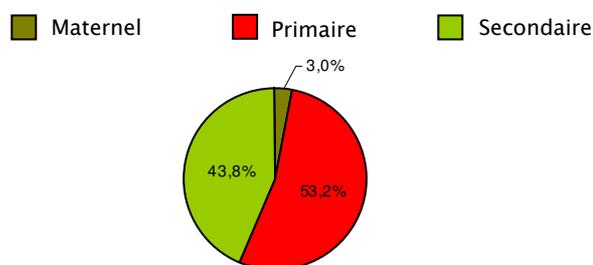
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 4 - Liège

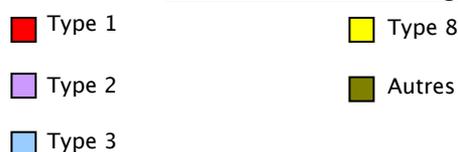
##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Liège

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 3,0 % pour l'enseignement maternel (106 élèves), 53,2 % pour le primaire (1 895 élèves) et 43,8 % pour le secondaire (1 561 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Liège.

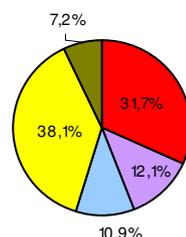


##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Liège

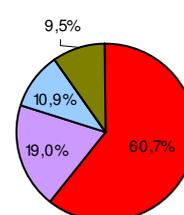
En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Liège, 38,1 % sont en type 8 et 31,7 % en type 1. Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 60,7 % des élèves sont inscrits en type 1 et 9,5 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



Primaire spécialisé



Secondaire spécialisé



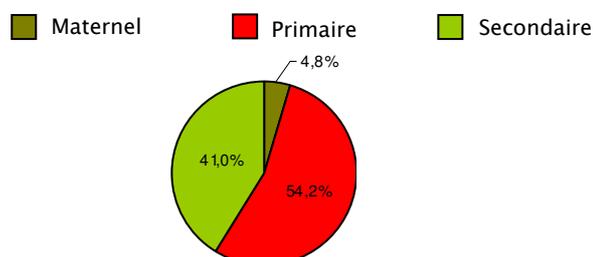
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 5 - Verviers

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Verviers

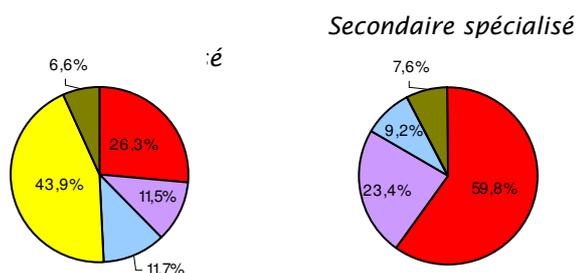
En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 4,8 % pour l'enseignement maternel (60 élèves), 54,2 % pour le primaire (677 élèves) et 41,0 % pour le secondaire (513 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Verviers.



##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Verviers

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Verviers, 43,9 % sont en type 8 et 26,3 % en type 1.

Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 59,8 % des élèves sont inscrits en type 1 et 7,6 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



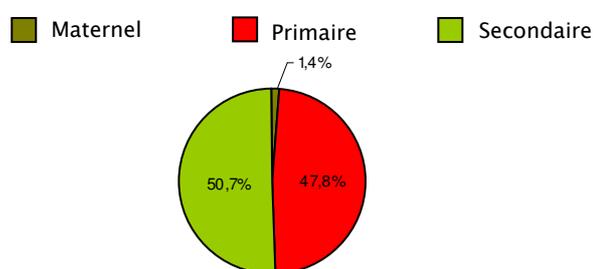
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 6 - Namur

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Namur

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 1,4 % pour l'enseignement maternel (43 élèves), 47,8 % pour le primaire (1 433 élèves) et 50,7 % pour le secondaire (1 520 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Namur.



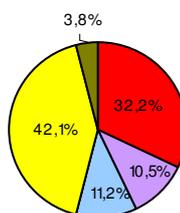
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Namur

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Namur, 42,1 % sont en type 8 et 32,2 % en type 1.

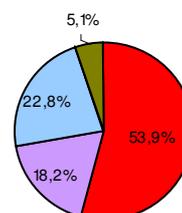
Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 53,9 % des élèves sont inscrits en type 1 et 5,1 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



##### *Primaire spécialisé*



##### *Secondaire spécialisé*



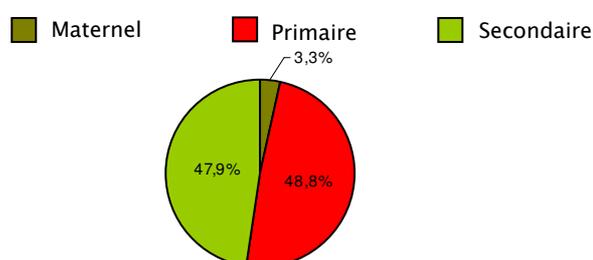
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 7 - Luxembourg

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Luxembourg

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 3,3 % pour l'enseignement maternel (47 élèves), 48,8 % pour le primaire (698 élèves) et 47,9 % pour le secondaire (684 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone de Luxembourg.



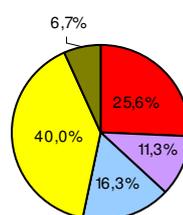
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Luxembourg

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Luxembourg, 40,0 % sont en type 8 et 25,6 % en type 1.

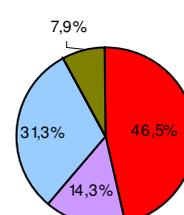
Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 46,5 % des élèves sont inscrits en type 1 et 7,9 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



##### *Primaire spécialisé*



##### *Secondaire spécialisé*



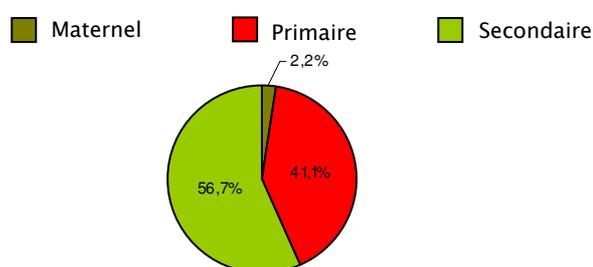
## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 8 - Hainaut occidental

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone du Hainaut occidental

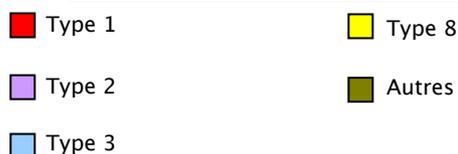
En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 2,2 % pour l'enseignement maternel (56 élèves), 41,1 % pour le primaire (1 034 élèves) et 56,7 % pour le secondaire (1 427 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone du Hainaut occidental.



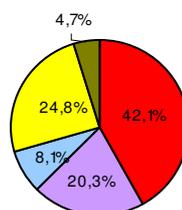
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone du Hainaut occidental

En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone du Hainaut occidental, 24,8 % sont en type 8 et 42,1 % en type 1.

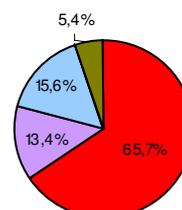
Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 65,7 % des élèves sont inscrits en type 1 et 5,4 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.



Primaire spécialisé



Secondaire spécialisé

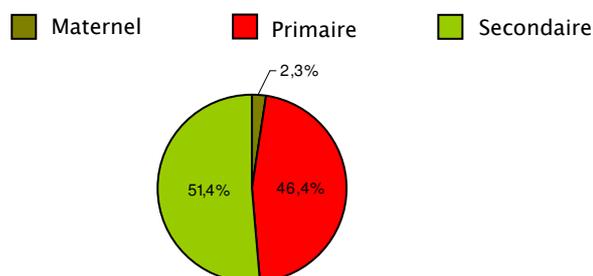


## Indicateur 4

### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 9 - Mons-Centre

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Mons-Centre



En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 2,3 % pour l'enseignement maternel (75 élèves), 46,4 % pour le primaire (1 708 élèves) et 51,4 % pour le secondaire (1 542 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone du Mons-Centre.

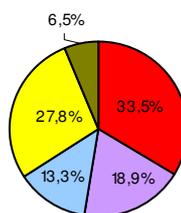
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Mons-Centre



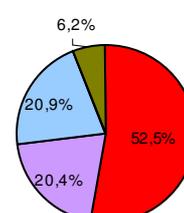
En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone du Mons-Centre, 27,8 % sont en type 8 et 33,5 % en type 1.

Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 52,5 % des élèves sont inscrits en type 1 et 6,2 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.

*Primaire spécialisé*



*Secondaire spécialisé*



## Indicateur 4

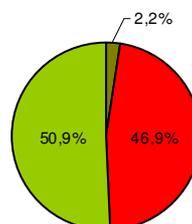
### Répartition par type d'enseignement et par niveau dans l'enseignement spécialisé en 2009-2010

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

##### Part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud

■ Maternel ■ Primaire ■ Secondaire

En 2009-2010, la part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé était respectivement de 2,2 % pour l'enseignement maternel (109 élèves), 46,9 % pour le primaire (2 326 élèves) et 50,9 % pour le secondaire (2 527 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés dans la zone du Charleroi-Hainaut Sud.



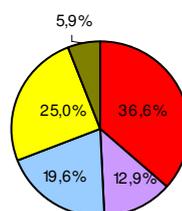
##### Répartition par types des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud

■ Type 1 ■ Type 8  
 ■ Type 2 ■ Autres  
 ■ Type 3

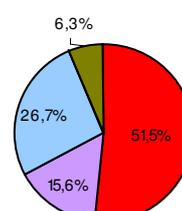
En 2009-2010, parmi les élèves suivant l'enseignement primaire spécialisé et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud, 25,0 % sont en type 8 et 36,6 % en type 1.

Au niveau de l'enseignement secondaire spécialisé, 51,5 % des élèves sont inscrits en type 1 et 6,3 % dans un type autre que les types 1, 2 ou 3.

Primaire spécialisé



Secondaire spécialisé



## Indicateur 5

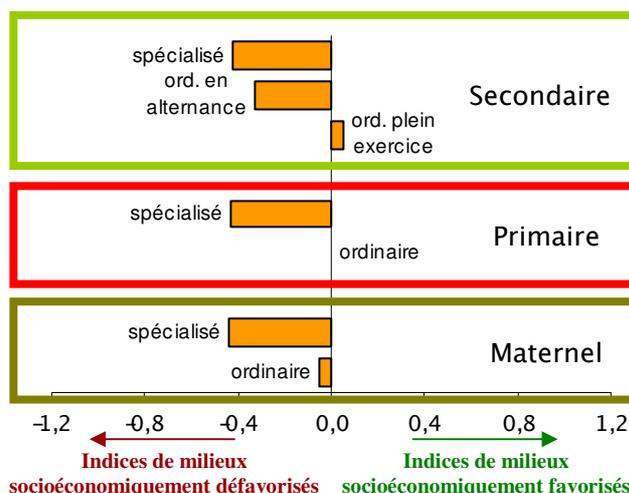
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

Le niveau socioéconomique est établi à partir d'un indice socioéconomique (ISE) attribué à chaque élève selon le quartier (le secteur statistique) où il vit.<sup>11</sup>

#### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans une des 10 zones

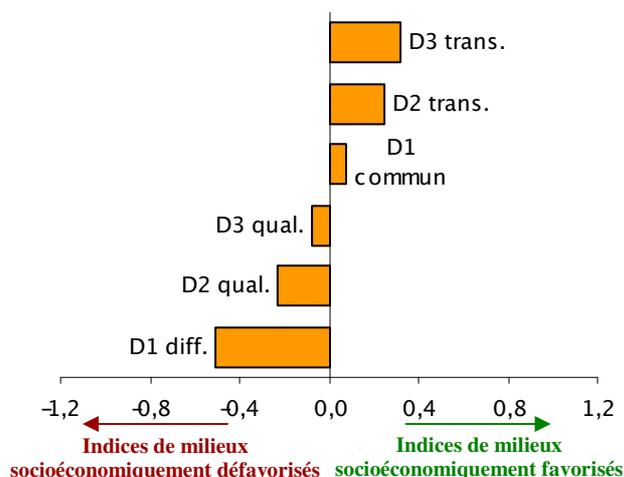
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans une des 10 zones d'enseignement, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de 0,00 ; cet indice est de -0,43 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



#### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans une des 10 zones

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de -0,50; il est de +0,32 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

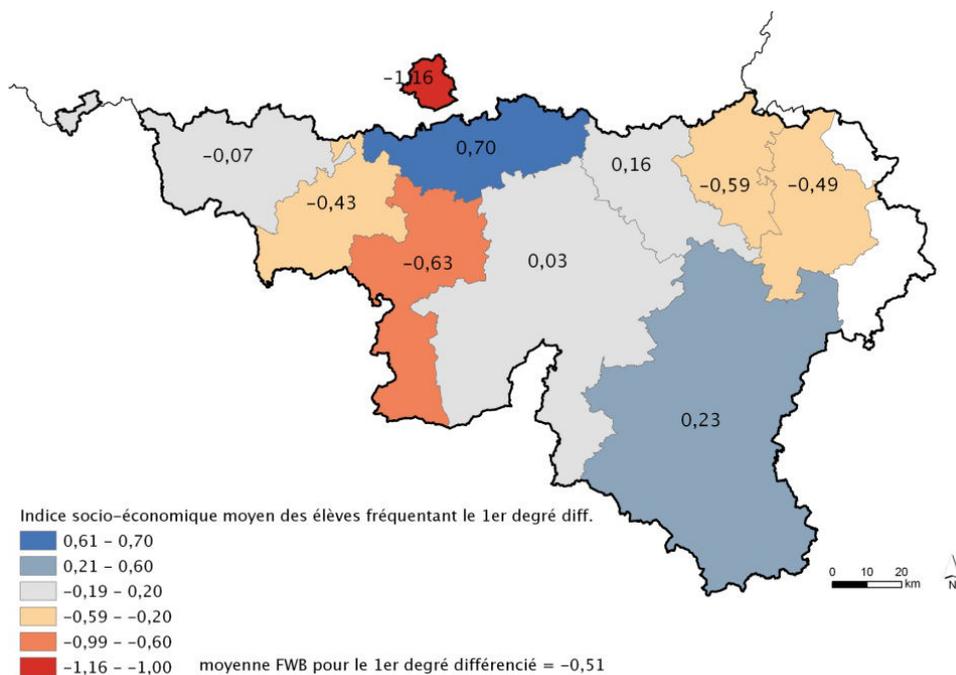


<sup>11</sup> Pour plus d'information sur cet indice et ses modalités de calcul, voir l'indicateur 10 (Indicateurs de l'enseignement - 2011)

Carte 5.1 - Indice socioéconomique moyen des élèves fréquentant le 1<sup>er</sup> degré différencié (09-10)

Cette figure représente l'indice socioéconomique moyen des élèves fréquentant le 1<sup>er</sup> degré différencié selon la zone de domicile en 09-10.

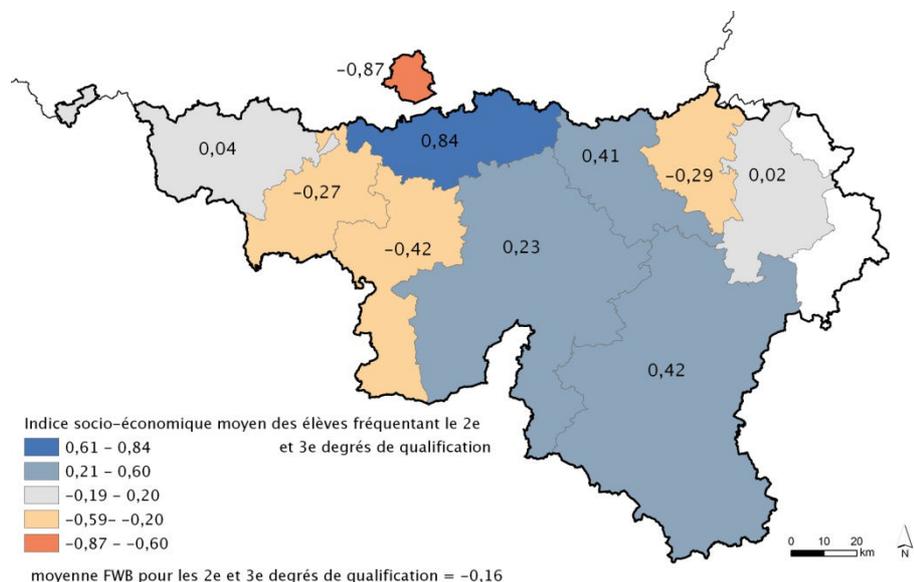
Cet indice varie entre -1,16 et 0,70. La valeur la plus élevée s'observe dans la zone de Nivelles et celle la plus faible dans la zone de Bruxelles-Capitale.



Carte 5.2 - Indice socioéconomique moyen des élèves fréquentant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification (09-10)

Cette figure représente l'indice socioéconomique moyen des élèves fréquentant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification selon la zone de domicile en 09-10.

Cet indice varie entre -0,87 et 0,84. La valeur la plus élevée s'observe dans la zone de Nivelles et celle la plus faible dans la zone de Bruxelles-Capitale.



## Indicateur 5

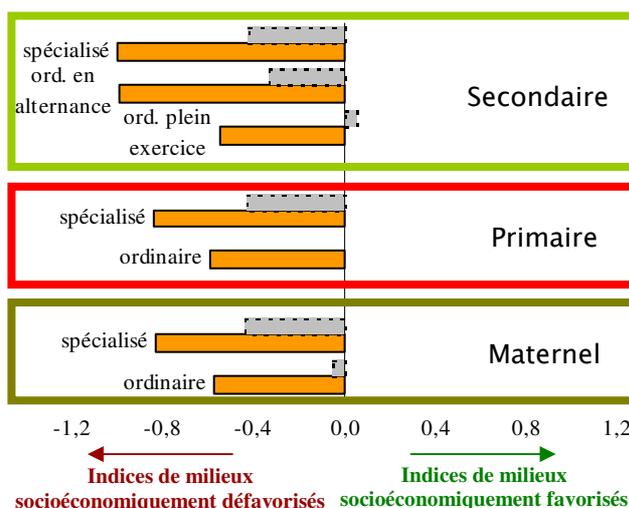
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de -0,59 ; cet indice est de -0,84 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.

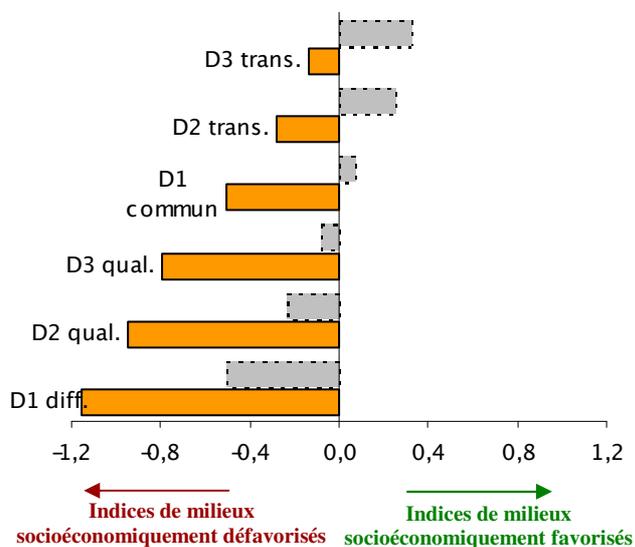
Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones



Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones



Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de -1,16; il est de -0,14 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

## Indicateur 5

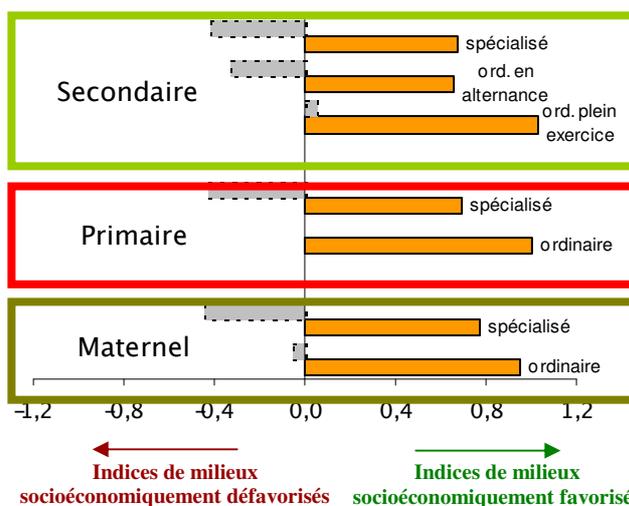
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 2 - Nivelles

##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

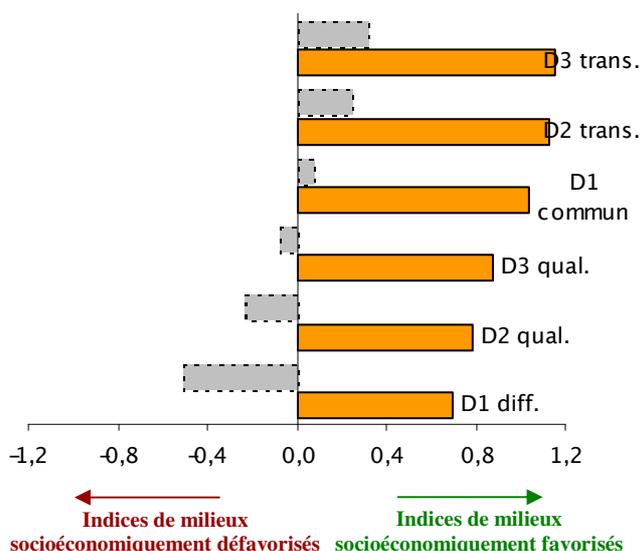
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Nivelles, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +1,00 ; cet indice est de +0,67 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de +0,70; il est de +1,16 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).



## Indicateur 5

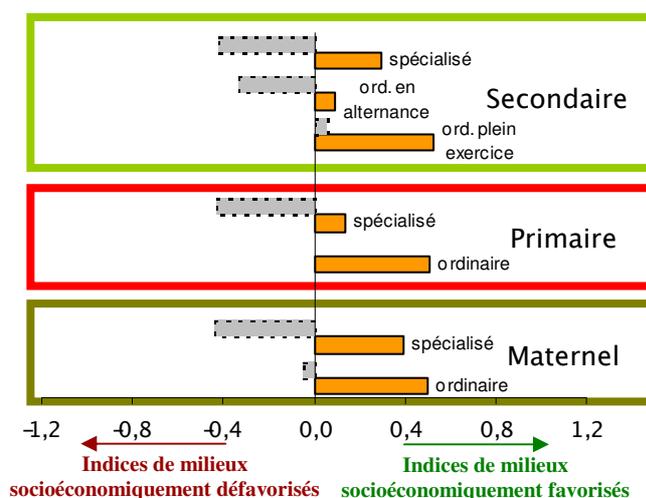
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 3 - Huy-Waremme

Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

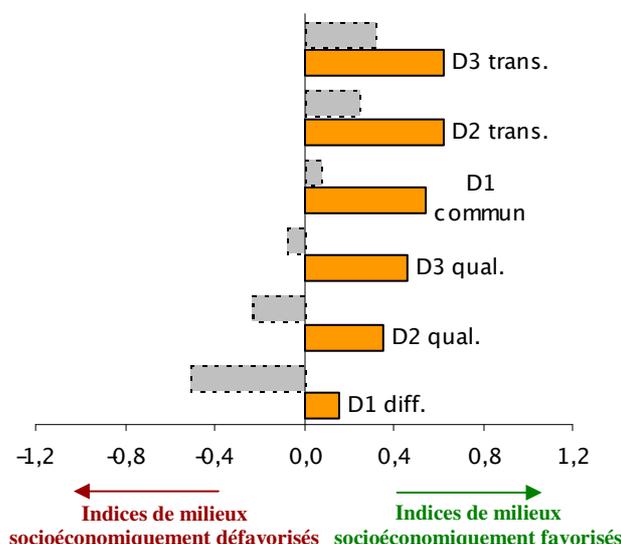
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +0,51 ; cet indice est de +0,29 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de +0,16; il est de +0,62 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).



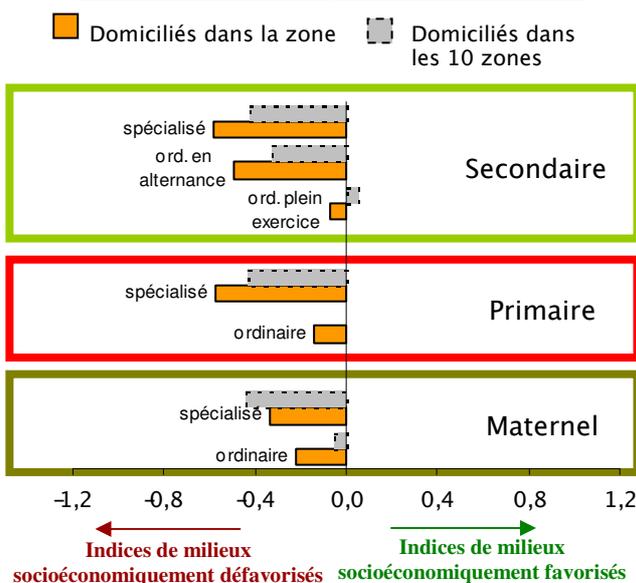
## Indicateur 5

### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 4 - Liège

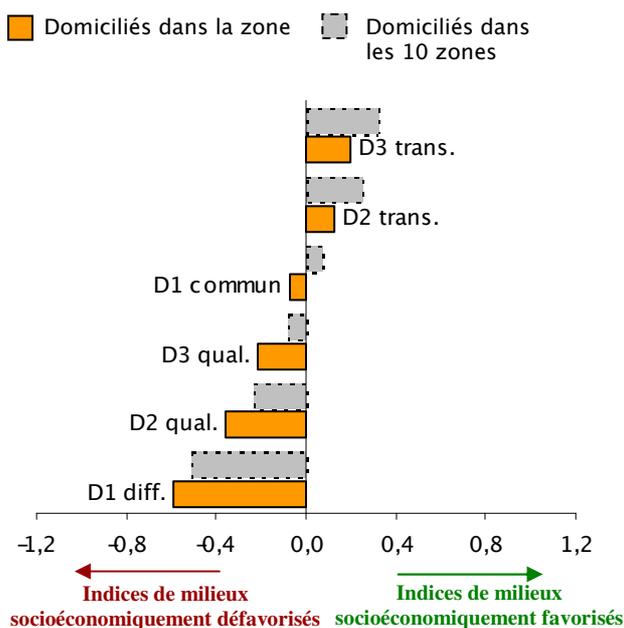
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Liège, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de  $-0,14$  ; cet indice est de  $-0,58$  pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.

Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme



Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de  $-0,59$  ; il est de  $+0,19$  pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).



## Indicateur 5

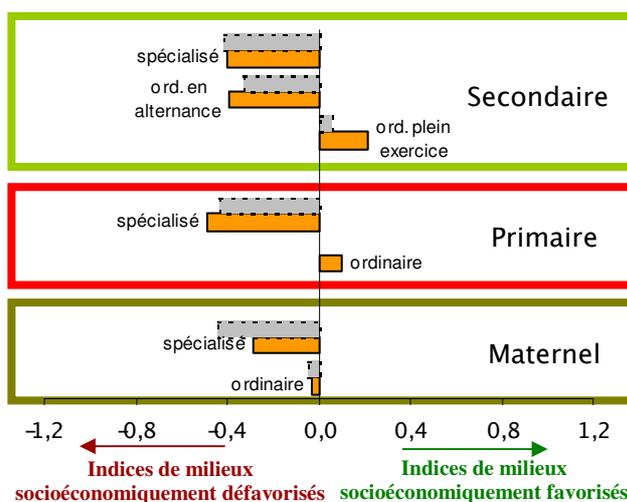
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 5 - Verviers

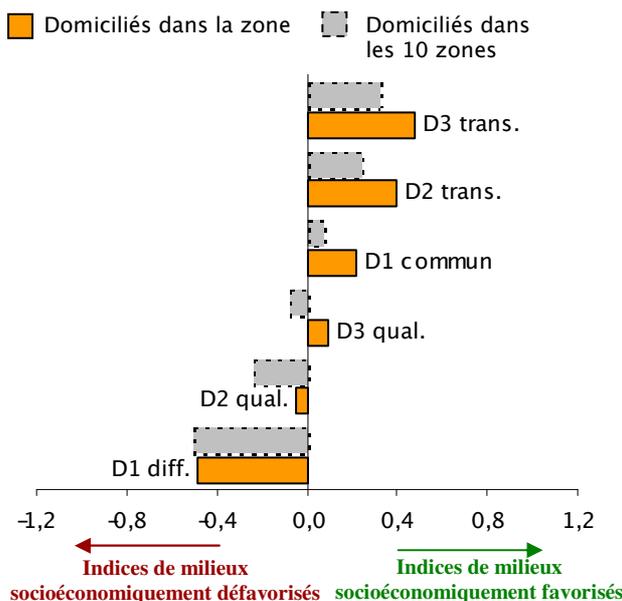
##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone    ■ Domiciliés dans les 10 zones

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Verviers, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +0,10 ; cet indice est de -0,40 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice



Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de -0,49; il est de +0,47 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

## Indicateur 5

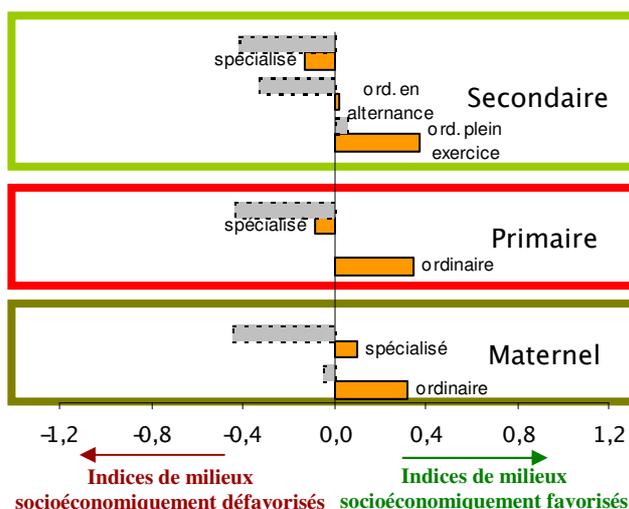
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 6 - Namur

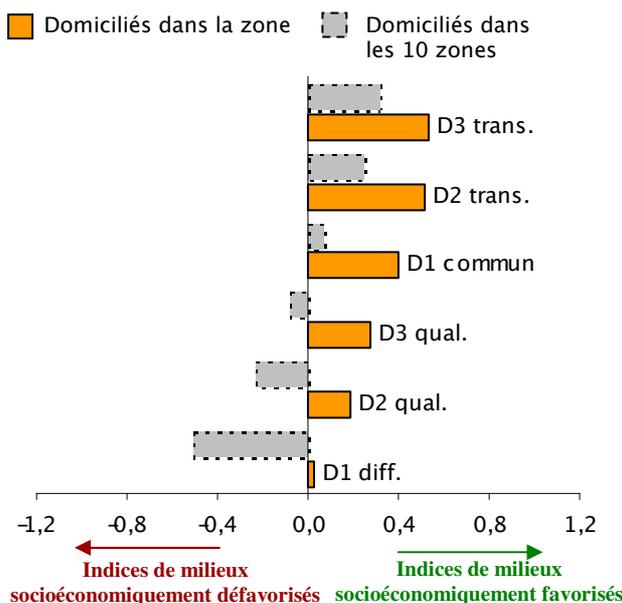
##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Namur, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +0,35 ; cet indice est de -0,13 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice



Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de +0,03; il est de +0,53 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

## Indicateur 5

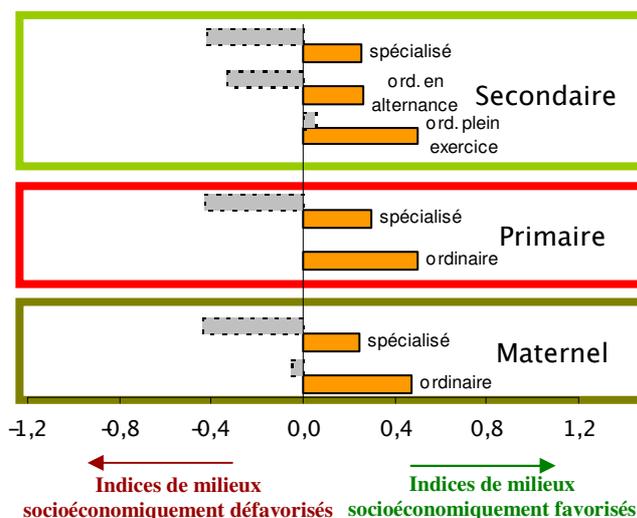
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 7 - Luxembourg

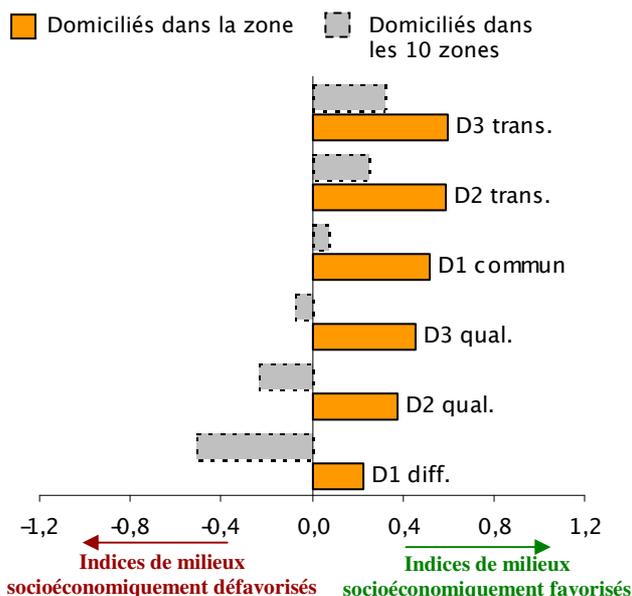
##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone   ■ Domiciliés dans les 10 zones

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Luxembourg, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +0,50 ; cet indice est de +0,26 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice



Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de +0,23; il est de +0,59 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

## Indicateur 5

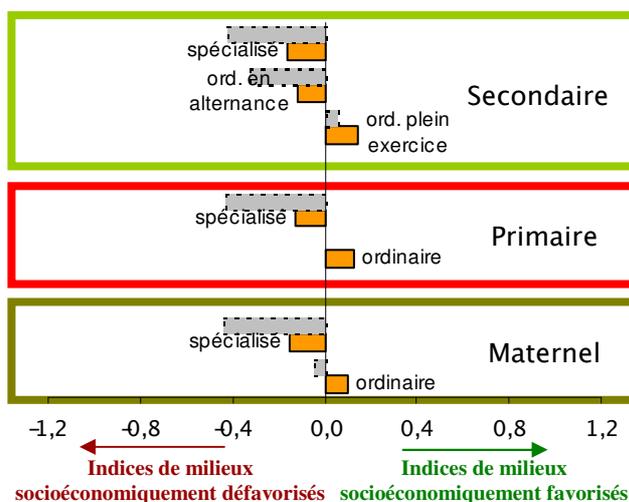
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 8 - Hainaut occidental

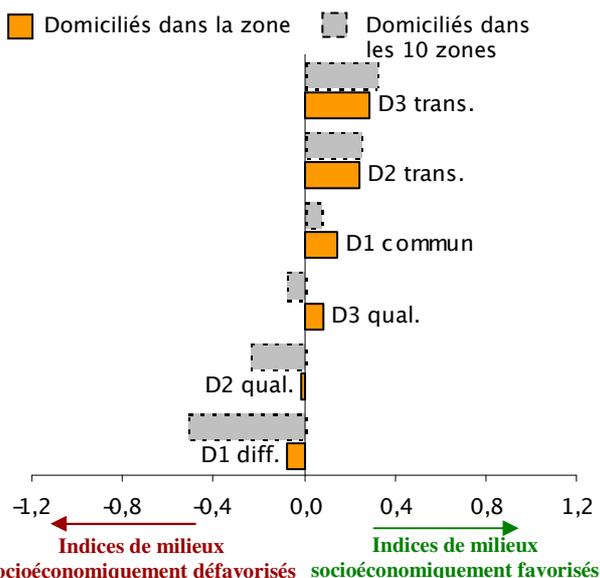
##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone    ■ Domiciliés dans les 10 zones

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Hainaut occidental, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de +0,13 ; cet indice est de -0,16 pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice



Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de -0,07; il est de +0,28 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).

## Indicateur 5

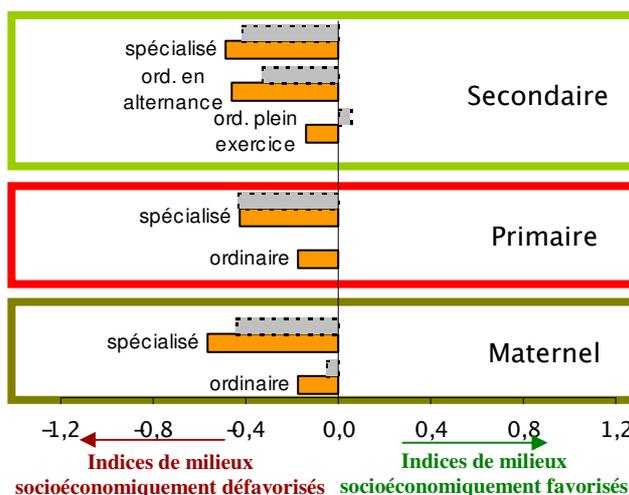
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 9 - Mons-Centre

##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone    ■ Domiciliés dans les 10 zones

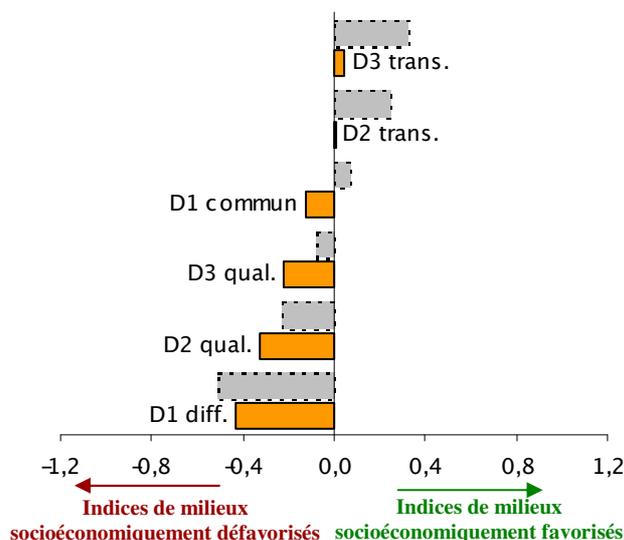
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Mons-Centre, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de  $-0,17$  ; cet indice est de  $-0,49$  pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



##### Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans la zone    ■ Domiciliés dans les 10 zones

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de  $-0,43$  ; il est de  $+0,04$  pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).



## Indicateur 5

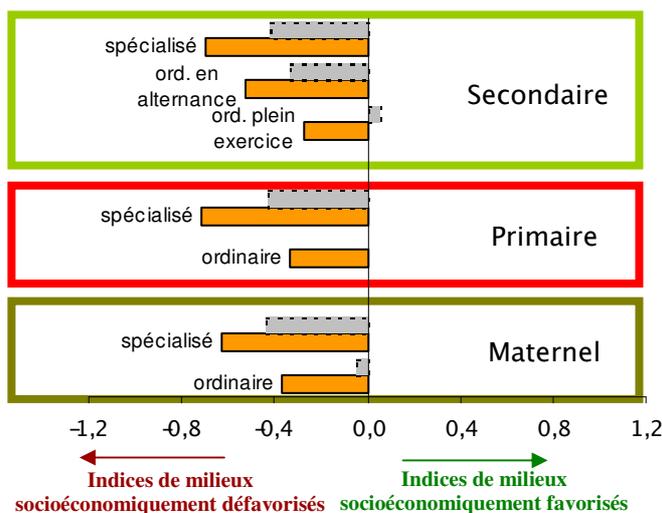
### Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves par niveau et forme

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

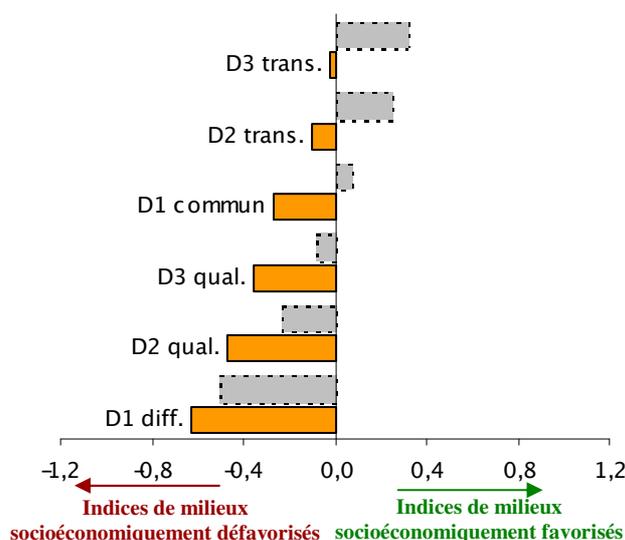
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud, l'ISE moyen des élèves de l'enseignement primaire ordinaire est de  $-0,33$  ; cet indice est de  $-0,70$  pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire spécialisé.



Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

■ Domiciliés dans la zone ■ Domiciliés dans les 10 zones

Dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, l'ISE moyen des élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié est de  $-0,63$  ; il est de  $-0,03$  pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du général et du technique de transition).



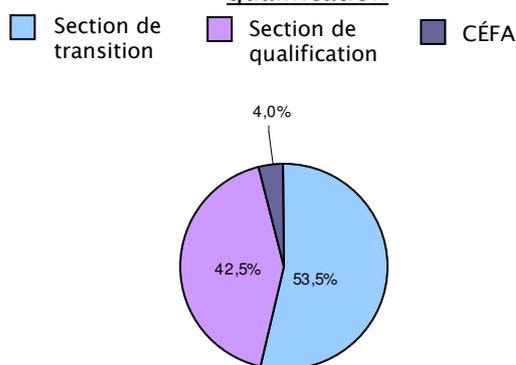
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

Les publics de l'enseignement secondaire sont répartis ici entre la section de transition et la section de qualification des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés (à l'exception des 7<sup>es</sup> années). Dans la section de qualification, les élèves sont regroupés par secteur de l'option groupée choisie, d'une part dans l'enseignement de plein exercice et d'autre part dans l'alternance (CÉFA).

#### Part des élèves domiciliés en Fédération Wallonie Bruxelles et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du qualification

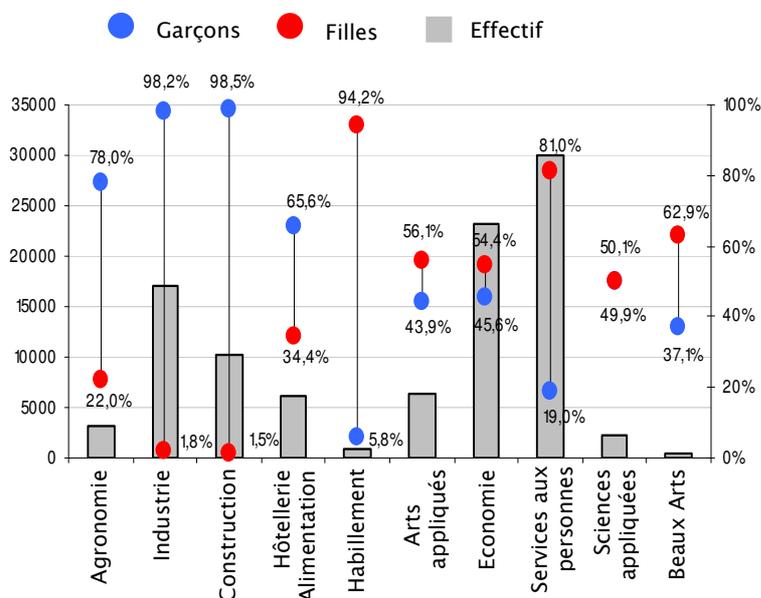
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 53,5 % (112 464 élèves), de 42,5 % (89 429 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 4,0 % pour l'alternance (8 365 élèves). Tous ces élèves sont domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles.



#### Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : « Services aux personnes » (30 059 élèves), « Economie » (23 144 élèves) et « Industrie » (16 961 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que sciences appliquées et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillement » (94,2 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (98,5 %).

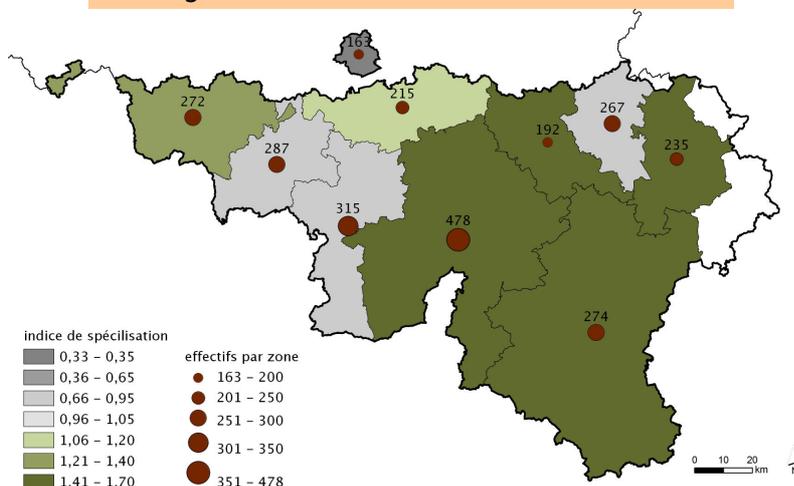


Cartes 6 – Indice de spécialisation des options groupées par zones

Par zone, des indices de spécialisation des options ont été calculés : ils représentent la part dans la zone des élèves dans l'option comparée à la part des élèves dans l'option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

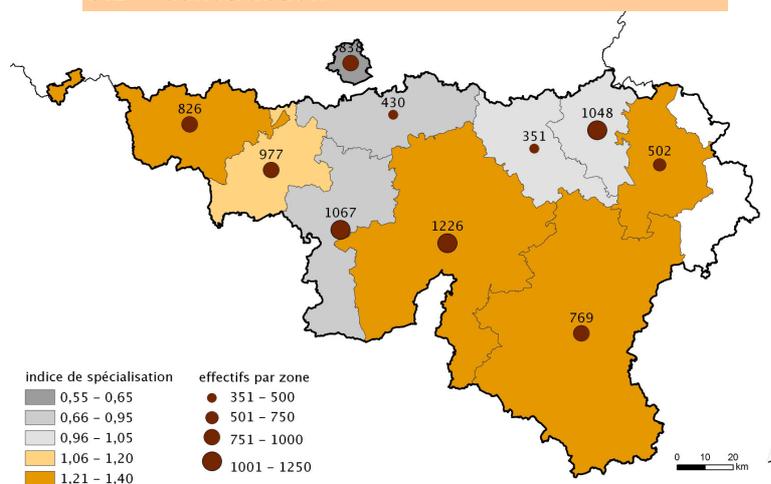
Les zones du Luxembourg, de Namur, de Huy-Waremme et de Verviers obtiennent un indice de spécialisation élevé (supérieur à 1,4) : cela signifie que la proportion des élèves domiciliés dans ces zones et inscrits dans l'option groupée «Agronomie» est nettement supérieure à la proportion d'élèves dans cette option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6.1 – Agronomie



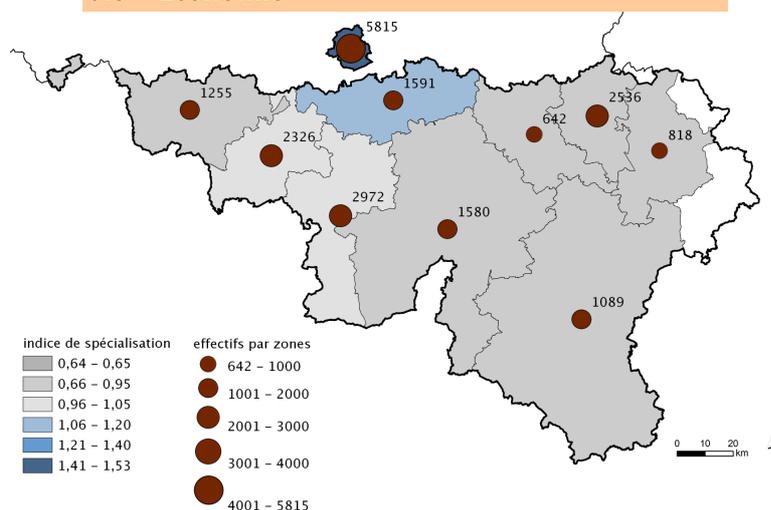
Les zones du Luxembourg, de Namur, de Verviers et du Hainaut occidental obtiennent un indice de spécialisation élevé (supérieur à 1,21) : cela signifie que la proportion des élèves domiciliés dans ces zones et inscrits dans l'option groupée « Construction » est nettement supérieure à la proportion d'élèves dans cette option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6.2 – Construction



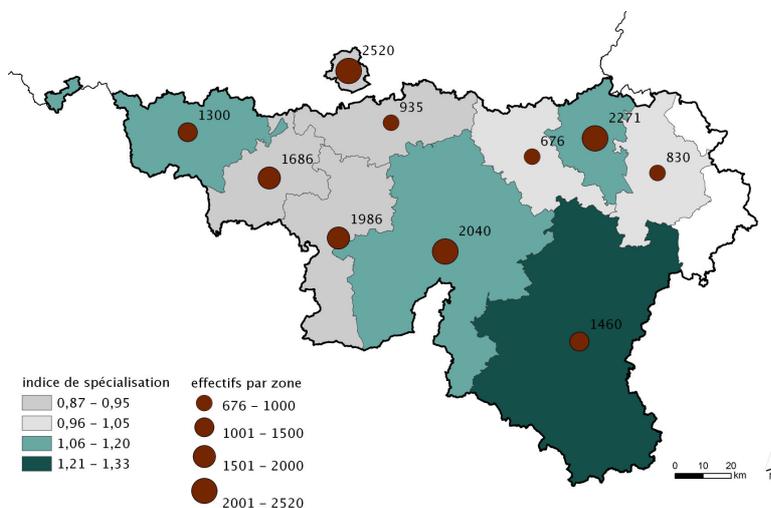
La zone de Bruxelles obtient un indice de spécialisation élevé (supérieur à 1,4) : la proportion des élèves domiciliés dans cette zone et inscrits dans l'option groupée «Economie» est nettement supérieure à la proportion d'élèves dans cette option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6.3 – Economie



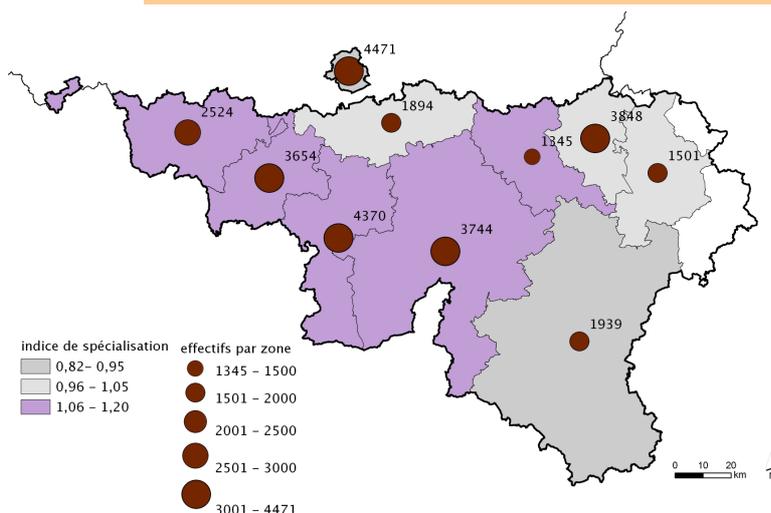
### 6.4 - Industrie

La zone du Luxembourg obtient un indice de spécialisation élevé (supérieur à 1,21) : la proportion des élèves domiciliés dans cette zone et inscrits dans l'option groupée «Industrie» est nettement supérieure à la proportion d'élèves dans cette option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



### 6.5 - Service aux personnes

Les zones du Hainaut Occidental, de Mons-Centre, de Charleroi-Hainaut Sud, de Namur et de Huy-Waremme obtiennent un indice de spécialisation élevé (supérieur à 1,06) : la proportion des élèves domiciliés dans ces zones et inscrits dans l'option groupée «Service aux personnes» est supérieure à la proportion d'élèves dans cette option pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



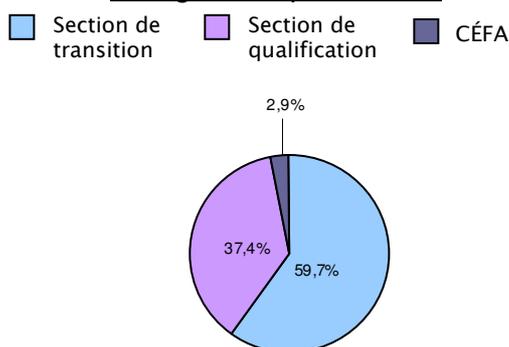
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

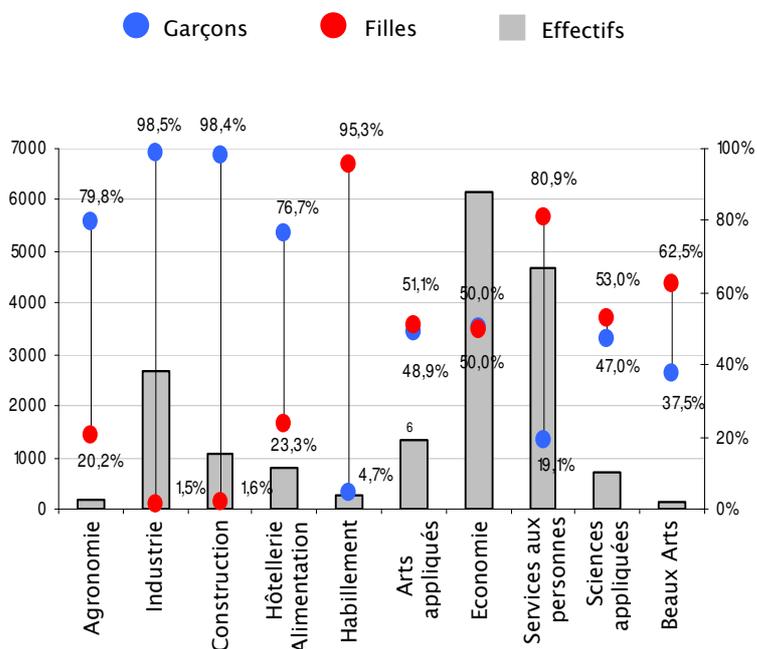
Part des élèves domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 59,7 % (23 310 élèves), de 37,4 % (14 598 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 2,9 % pour l'alternance (1 113 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : « Economie » (6 169 élèves), « Services aux personnes » (4 688 élèves) et « Industrie » (2 682 élèves). Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que arts appliqués et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillement » (95,3 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (98,4 %).



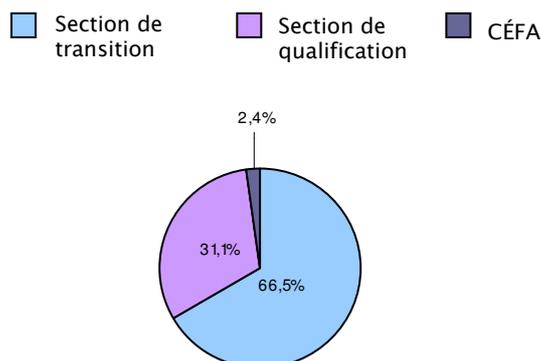
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 2 - Nivelles

Part des élèves domiciliés dans la zone de Nivelles et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

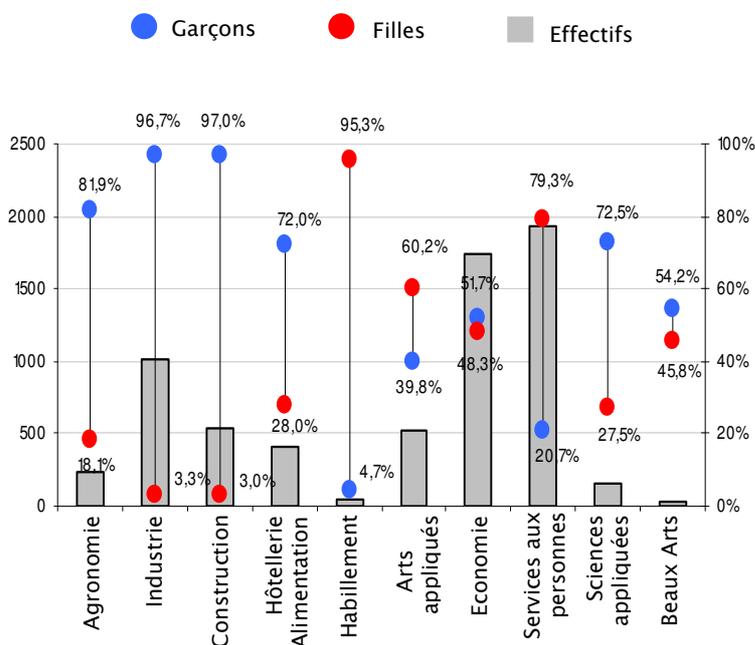
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 66,5 % (13 186 élèves), de 31,1 % (6 167 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 2,4 % pour l'alternance (467 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (1 937 élèves), «Economie» (1 738 élèves) et « Industrie » (1 020 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que Beaux Arts et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillement » (95,3 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (97,0 %).



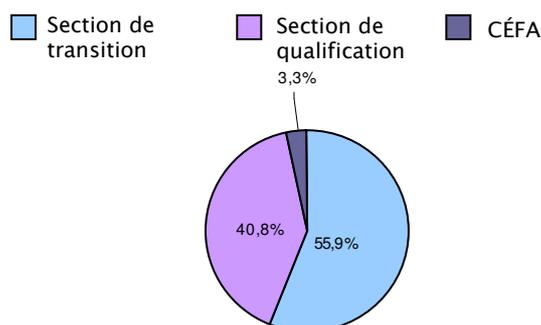
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 3 - Huy-Waremme

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 55,9 % (5 286 élèves), de 40,8 % (3 856 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 3,3 % pour l'alternance (308 élèves).

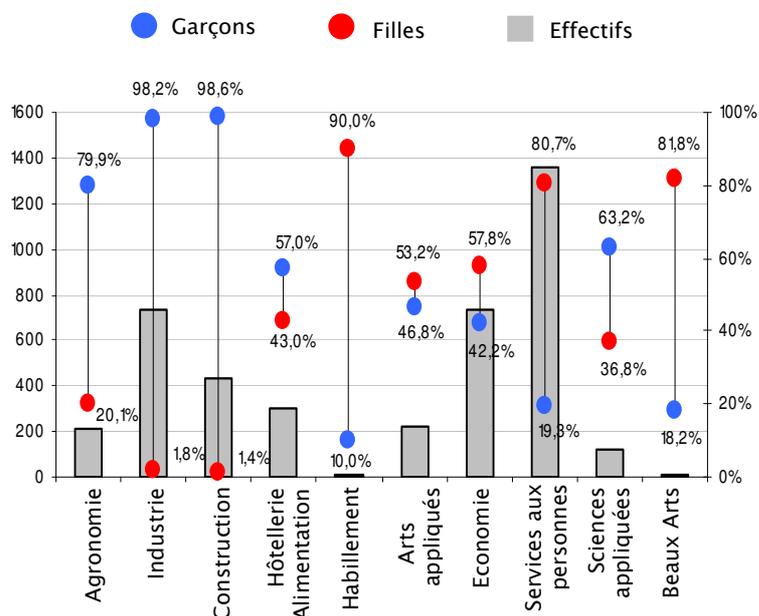
Part des élèves domiciliés dans la zone de Huy-Waremme et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (1 357 élèves), «Industrie» (733 élèves) et «Economie» (732 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que Beaux Arts et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillement » (95,3 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (97,0 %).



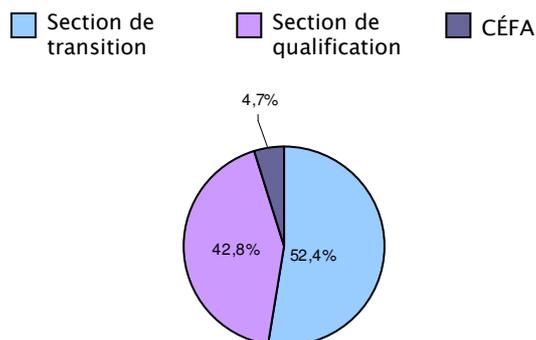
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 4 - Liège

Part des élèves domiciliés dans la zone de Liège et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

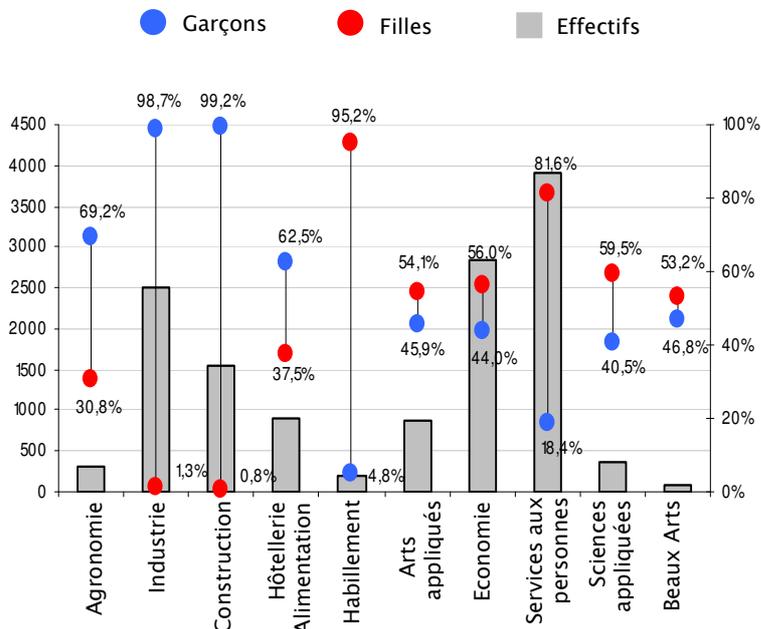
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 52,4 % (15 026 élèves), de 42,8 % (12 284 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 4,7 % pour l'alternance (1 359 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (3 919 élèves), «Industrie» (2 509 élèves) et «Economie» (2 836 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que arts appliqués et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillage » (95,2 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (99,2 %).



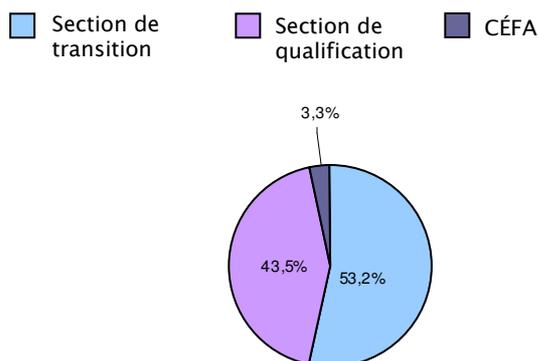
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 5 - Verviers

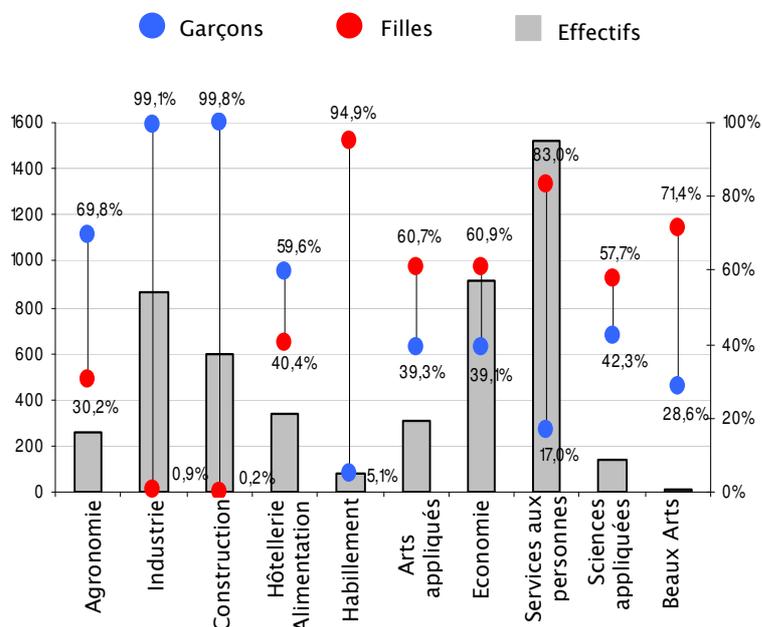
##### Part des élèves domiciliés dans la zone de Verviers et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 53,2 % (5 804 élèves), de 43,5 % (4 748 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 3,3 % pour l'alternance (358 élèves).



##### Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (1 521 élèves), «Economie» (911 élèves) et «Industrie» (867 élèves). Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que sciences appliquées et hôtellerie-alimentation. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillement » (94,9 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (99,8 %).



## Indicateur 6

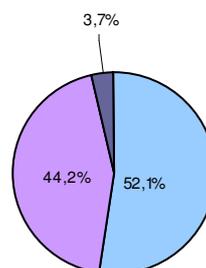
### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 6 - Namur

Part des élèves domiciliés dans la zone de Namur et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

■ Section de transition    ■ Section de qualification    ■ CÉFA

En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 52,1 % (12 734 élèves), de 44,2 % (10 791 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 3,7 % pour l'alternance (900 élèves).

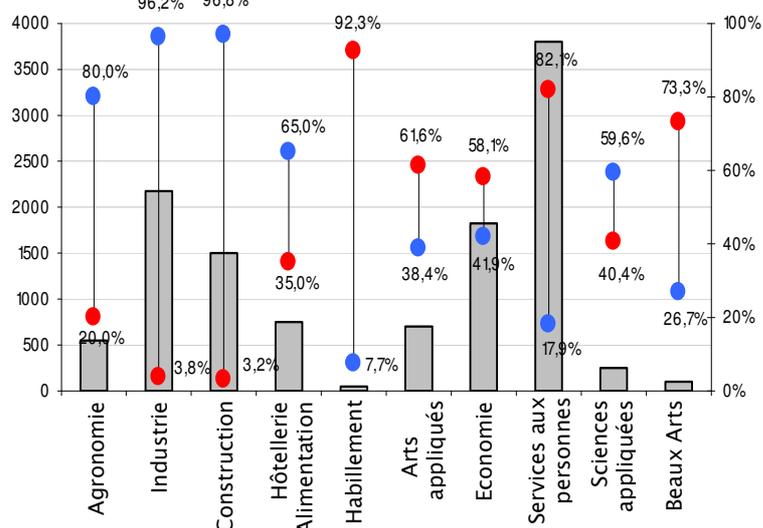


Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

● Garçons    ● Filles    ■ Effectifs

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (3 798 élèves), «Industrie» (2 165 élèves) et «Economie» (1 824 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que sciences appliquées et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur de l'« habillage » (92,3 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (96,8 %).



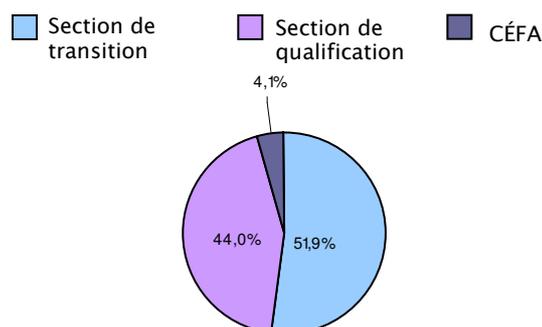
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 7 - Luxembourg

Part des élèves domiciliés dans la zone de Luxembourg et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

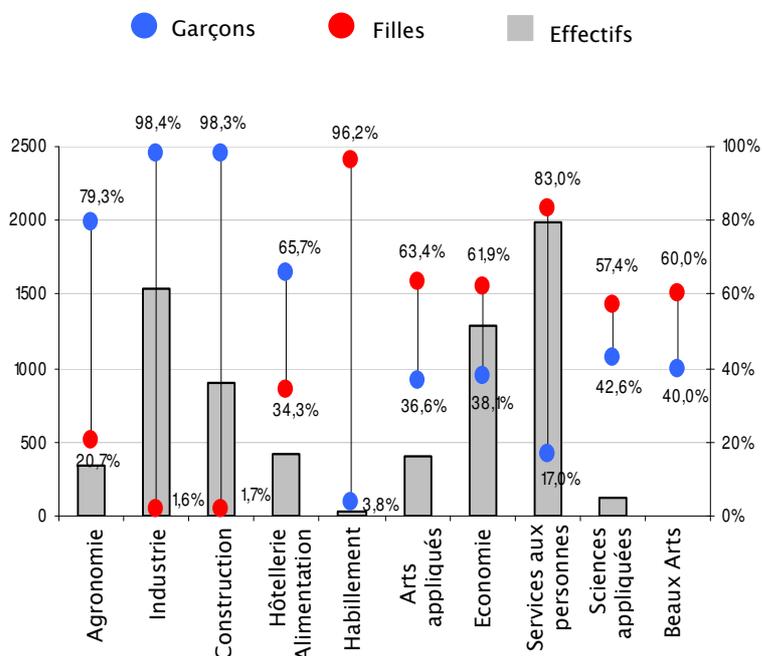
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 51,9 % (7 603 élèves), de 44,0 % (6 445 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 4,1 % pour l'alternance (605 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (1 986 élèves), «Industrie» (1 531 élèves) et «Economie» (1 293 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans un secteur : sciences appliquées. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur « services aux personnes » (83,0 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (98,3 %).



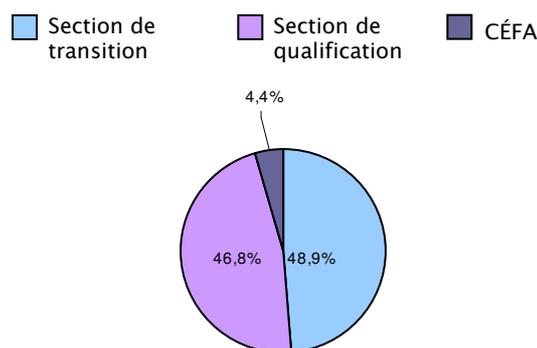
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 8 - Hainaut Occidental

Part des élèves domiciliés dans la zone de Hainaut Occidental et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

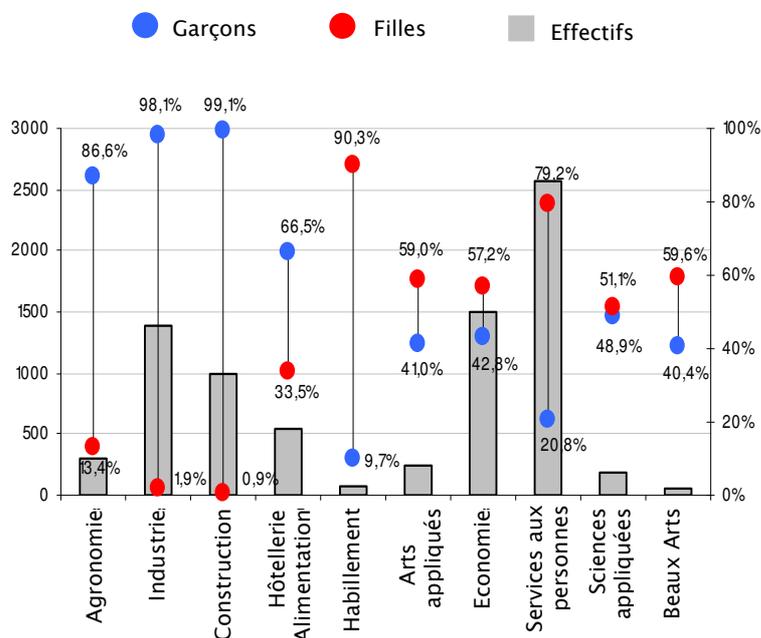
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 48,9 % (7 508 élèves), de 46,8 % (7 188 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 4,4 % pour l'alternance (669 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : « Services aux personnes » (2 568 élèves), « Economie » (1 501 élèves) et « Industrie » (1 396 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que sciences appliquées et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur « services aux personnes » (79,2 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (99,1 %).



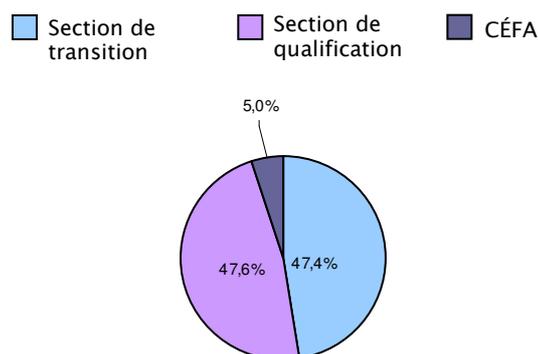
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 9 - Mons-Centre

Part des élèves domiciliés dans la zone de Mons-centre et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

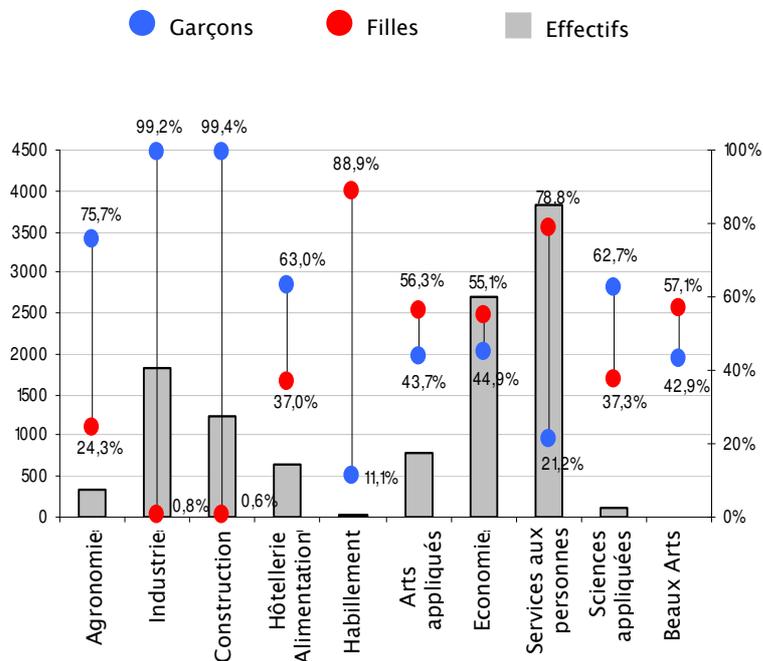
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 47,4 % (10 381 élèves), de 47,6 % (10 425 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 5,0 % pour l'alternance (1 092 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (3 818 élèves), «Economie» (2 687 élèves) et « Industrie » (1 839 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que arts appliqués et économie. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur « services aux personnes » (78,8 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (99,4 %).



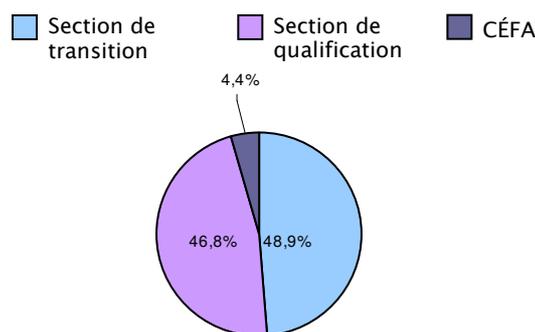
## Indicateur 6

### Publics des différentes formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2009-2010

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Part des élèves domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud et inscrits dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de qualification

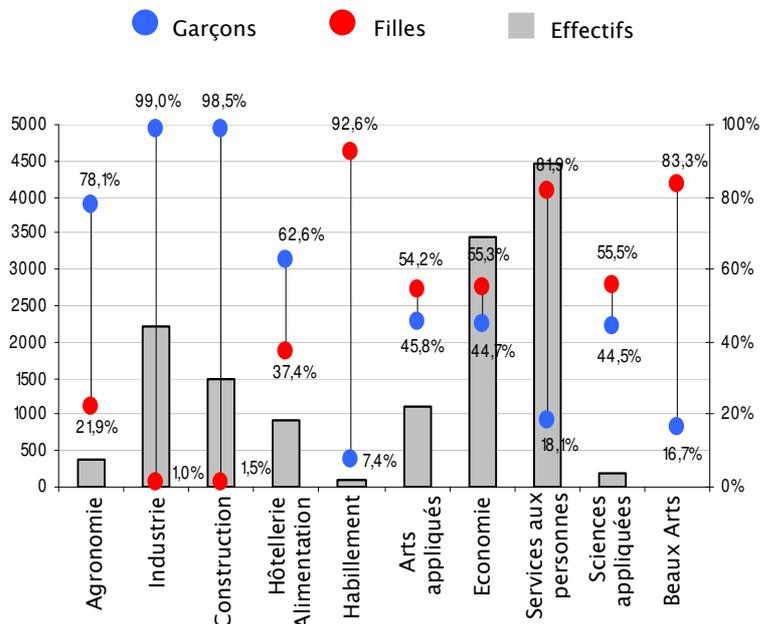
En 2009-2010, la part des élèves suivant l'enseignement de transition était de 44,6 % (11 626 élèves), de 49,6 % (12 927 élèves) pour l'enseignement de qualification et de 5,7 % pour l'alternance (1 494 élèves).



Répartition des élèves, selon le sexe, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance pour la section de qualification selon le secteur de l'option groupée

Dans la section de qualification, les trois secteurs ayant une fréquentation importante sont : «Services aux personnes» (4 467 élèves), «Economie» (3 453 élèves) et « Industrie » (2 219 élèves).

Une mixité presque parfaite est présente dans certains secteurs tels que sciences appliquées et arts appliqués. Cependant, d'autres secteurs révèlent un choix contrasté entre les filles et les garçons : les filles dans le secteur « services aux personnes » (81,9 %) et les garçons dans le secteur de la « construction » (98,5 %).



## Indicateur 7

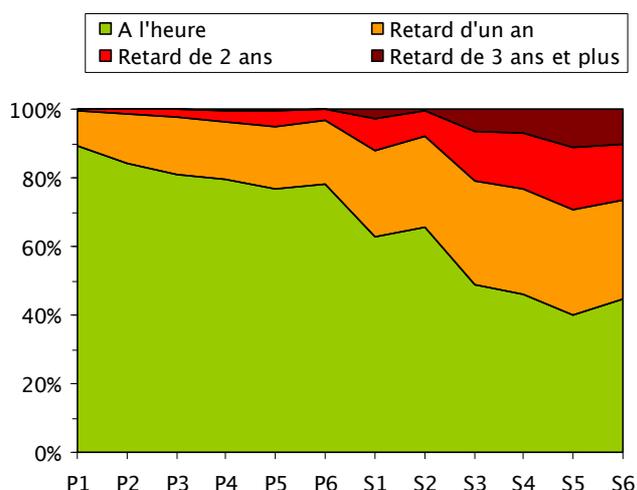
### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

Un élève sera dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il sera dit « en retard scolaire ».

Le retard scolaire n'est donc pas ici une mesure d'un retard par rapport à l'apprentissage mais bien par rapport à l'âge légal de la scolarisation.

#### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

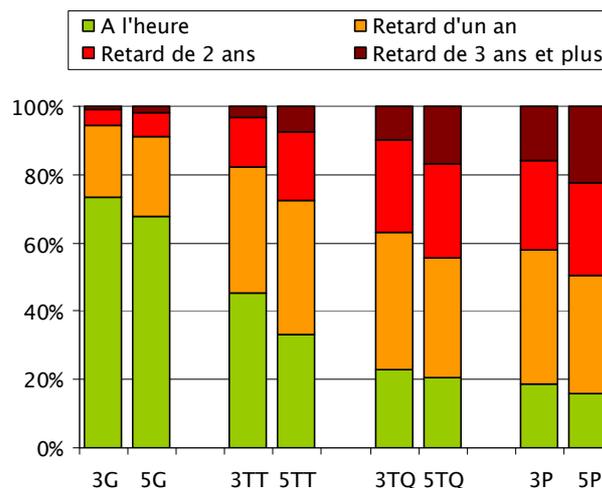
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans une des 10 zones d'enseignement, le taux d'élèves à l'heure est de 89 %. Ce taux est de 40 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5).



#### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

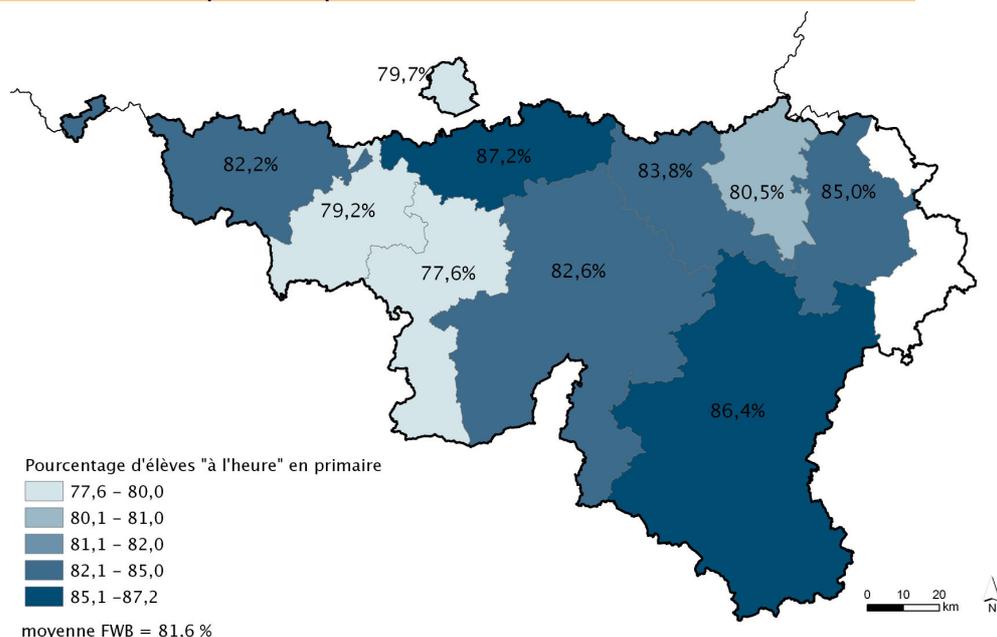
En 2009-2010, les élèves résidant dans une des 10 zones d'enseignement et inscrits en 3G sont 73 % à être à l'heure ; ils sont encore 68 % à l'heure en 5G.

Parmi les élèves de 3P, 42 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 49 % des élèves de 5P.



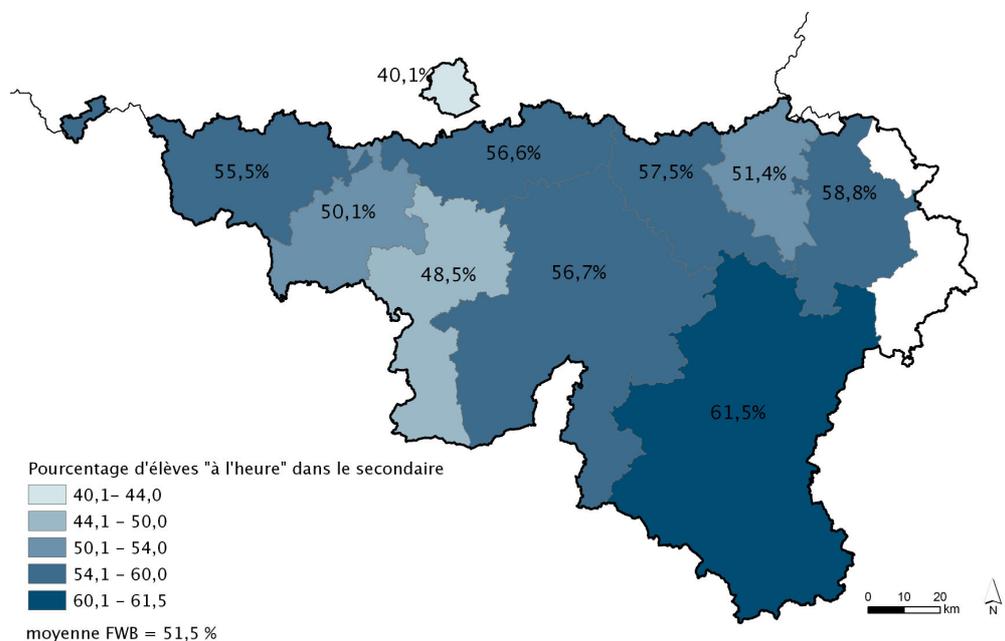
Carte 7.1 - Part des élèves « à l'heure » en primaire par zone de domicile en 2009-2010

Cette figure montre la part des élèves « à l'heure » en primaire par zone de domicile. Les taux varient entre 77,6 % et 87,2 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour les zones suivantes : Luxembourg et Nivelles. Les valeurs les plus faibles concernent Bruxelles, la zone de Charleroi-Hainaut Sud et celle de Mons-Centre.



Carte 7.2 - Part des élèves « à l'heure » en secondaire par zone de domicile en 2009-2010

Cette figure montre la part des élèves « à l'heure » en secondaire par zone de domicile. Les taux varient entre 40,1 % et 61,5 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour la zone du Luxembourg. Les valeurs les plus faibles concernent Bruxelles.



## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

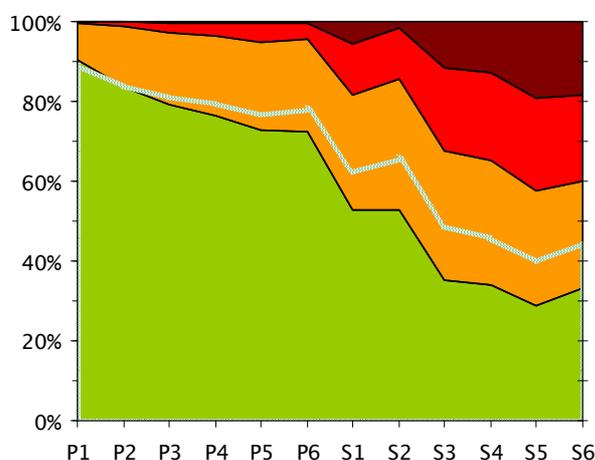
#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure ⋯ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale, le taux d'élèves à l'heure est de 90 %.

Ce taux est de 29 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

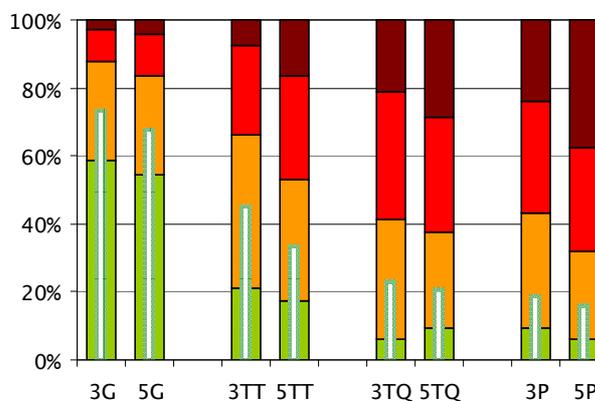


##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ⋯ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Bruxelles-Capitale et inscrits en 3G sont 59 % à être à l'heure ; ils sont encore 55 % à l'heure en 5G.

Parmi les élèves de 3P, 57 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 68 % des élèves de 5P.



## Indicateur 7

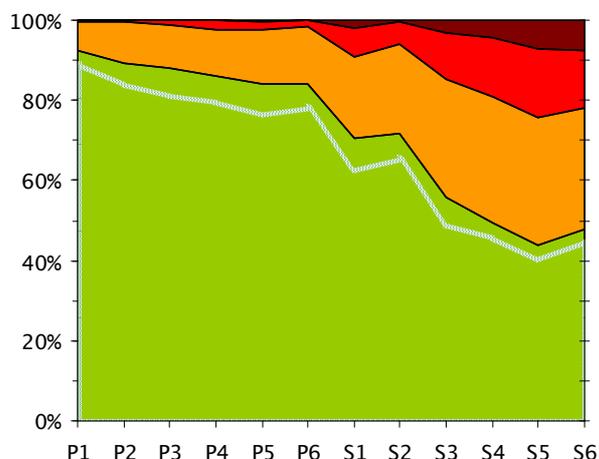
### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 2 - Nivelles

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure      A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +

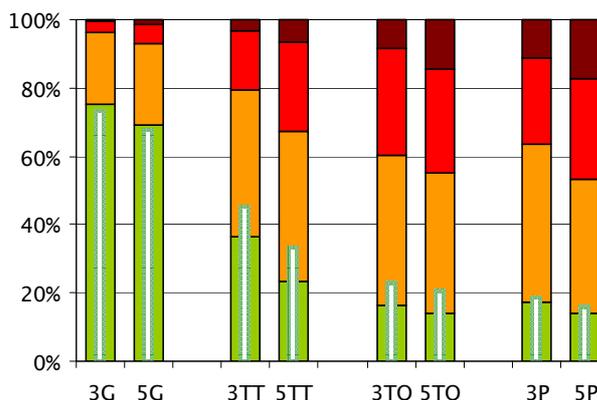
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Nivelles, le taux d'élèves à l'heure est de 92 %.  
 Ce taux est de 44 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).



##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure      A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Nivelles et inscrits en 3G sont 75 % à être à l'heure ; ils sont encore 69 % à l'heure en 5G.  
 Parmi les élèves de 3P, 37 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 47 % des élèves de 5P.



## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

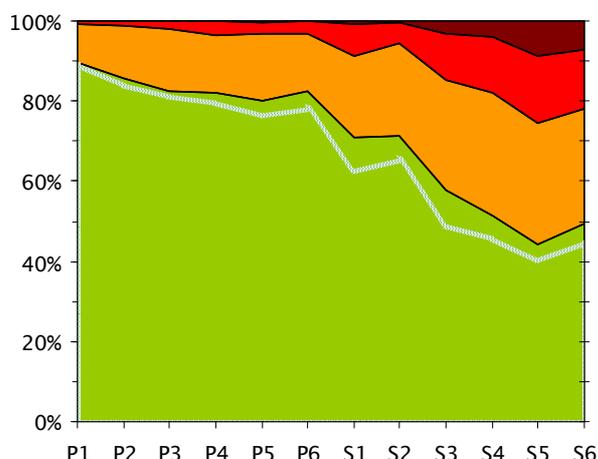
#### Zone 3 - Huy-Waremme

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme, le taux d'élèves à l'heure est de 92 %.

Ce taux est de 44 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

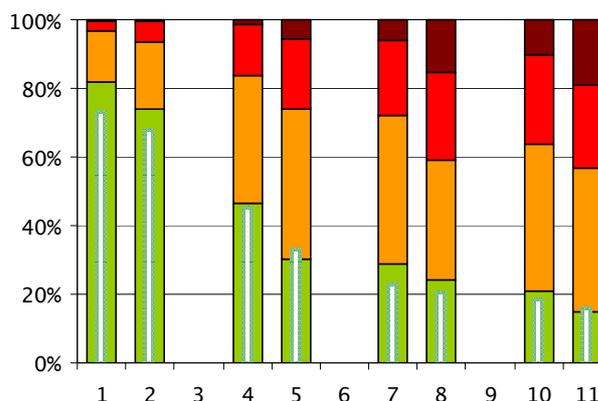


##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Huy-Waremme et inscrits en 3G sont 82 % à être à l'heure ; ils sont encore 74 % à l'heure en 5G.

Parmi les élèves de 3P, 36 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 43 % des élèves de 5P.



## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

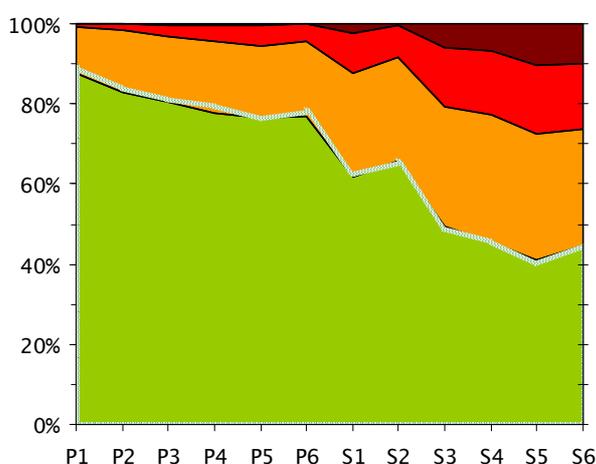
#### Zone 4 - Liège

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Liège, le taux d'élèves à l'heure est de 88 %.

Ce taux est de 41 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

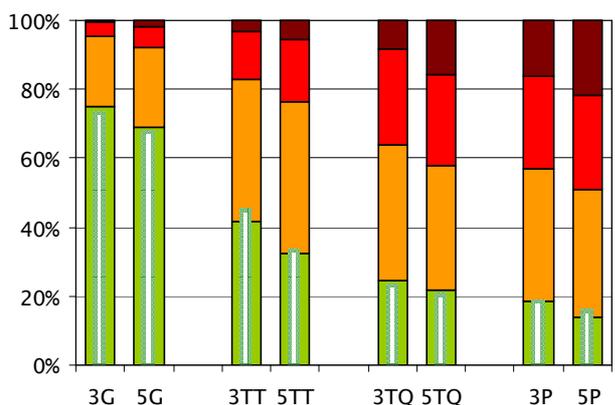


##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Liège et inscrits en 3G sont 75 % à être à l'heure ; ils sont encore 69 % à l'heure en 5G.

Parmi les élèves de 3P, 43 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 49 % des élèves de 5P.



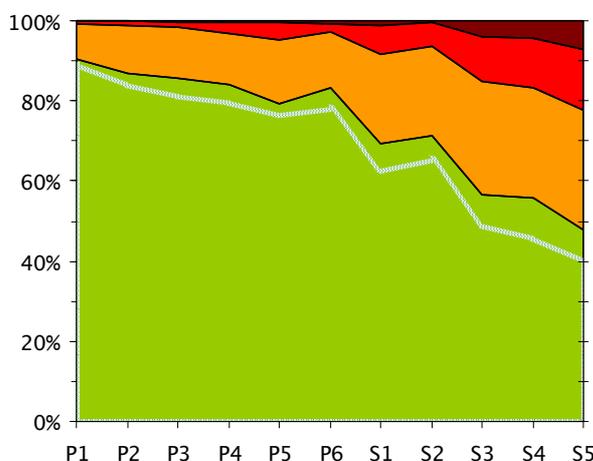
## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 5 - Verviers

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

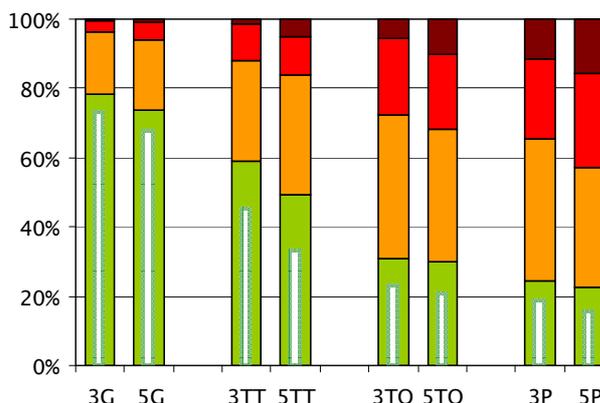
■ A l'heure      ..... A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Verviers, le taux d'élèves à l'heure est de 91 %.  
 Ce taux est de 48 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure      ..... A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Verviers et inscrits en 3G sont 79 % à être à l'heure ; ils sont encore 74 % à l'heure en 5G.  
 Parmi les élèves de 3P, 35 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 43 % des élèves de 5P.

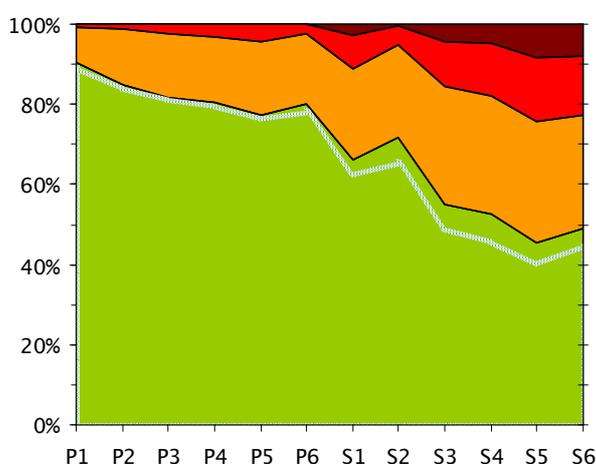
## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 6 - Namur

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

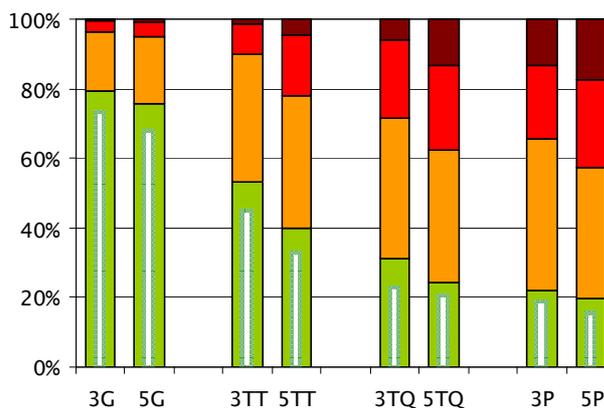
■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Namur, le taux d'élèves à l'heure est de 91 %. Ce taux est de 45 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Namur et inscrits en 3G sont 79 % à être à l'heure ; ils sont encore 76 % à l'heure en 5G. Parmi les élèves de 3P, 34 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 43 % des élèves de 5P.

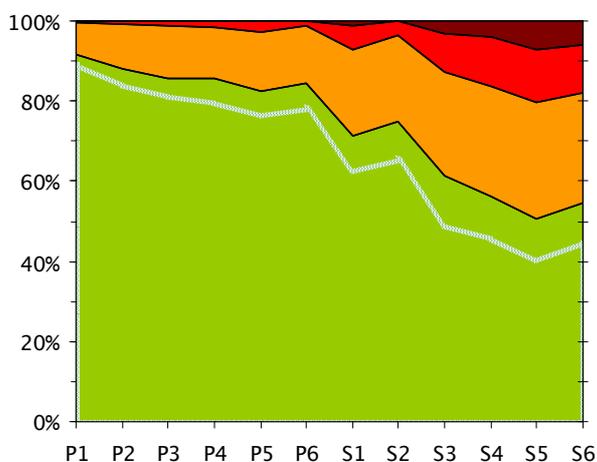
## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 7 - Luxembourg

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

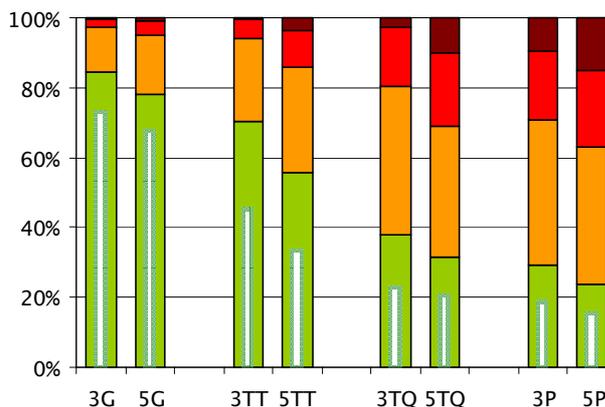
■ A l'heure      — A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an    ■ Retard de 2 ans    ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Luxembourg, le taux d'élèves à l'heure est de 92 %. Ce taux est de 51 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure      — A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an    ■ Retard de 2 ans    ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Luxembourg et inscrits en 3G sont 85 % à être à l'heure ; ils sont encore 78 % à l'heure en 5G. Parmi les élèves de 3P, 29 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 37 % des élèves de 5P.

## Indicateur 7

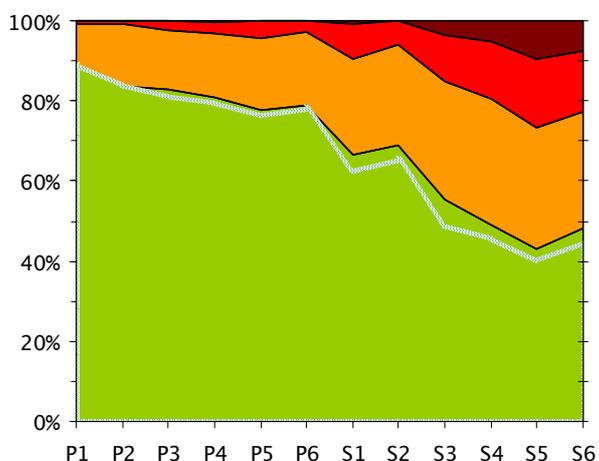
### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 8 - Hainaut occidental

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure      A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +

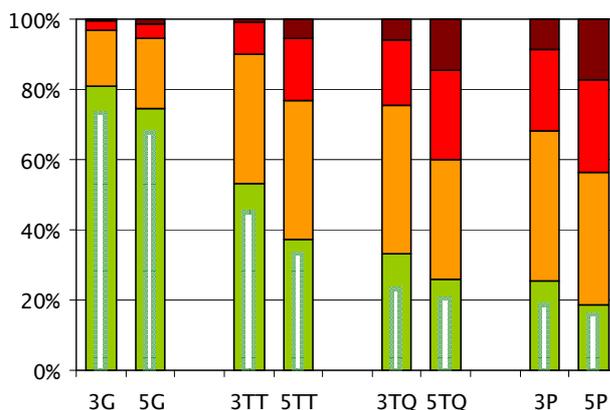
En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone du Hainaut occidental, le taux d'élèves à l'heure est de 89 %.  
 Ce taux est de 43 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).



##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure      A l'heure (moy. des 10 zones)  
 ■ Retard d'1 an   ■ Retard de 2 ans   ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone du Hainaut occidental et inscrits en 3G sont 81 % à être à l'heure ; ils sont encore 75 % à l'heure en 5G.  
 Parmi les élèves de 3P, 32 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 44 % des élèves de 5P.



## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

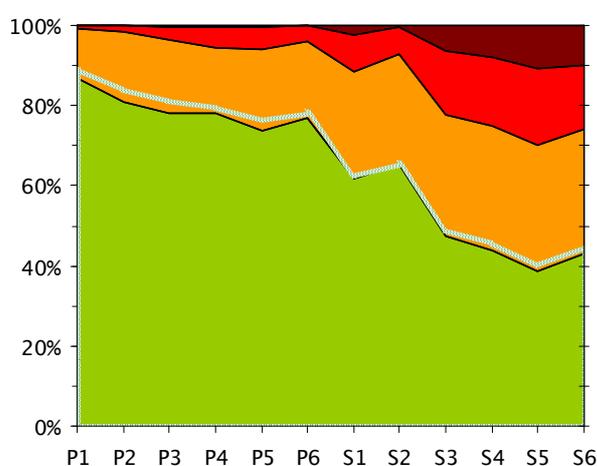
#### Zone 9 - Mons-Centre

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Mons-Centre, le taux d'élèves à l'heure est de 87 %.

Ce taux est de 39 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

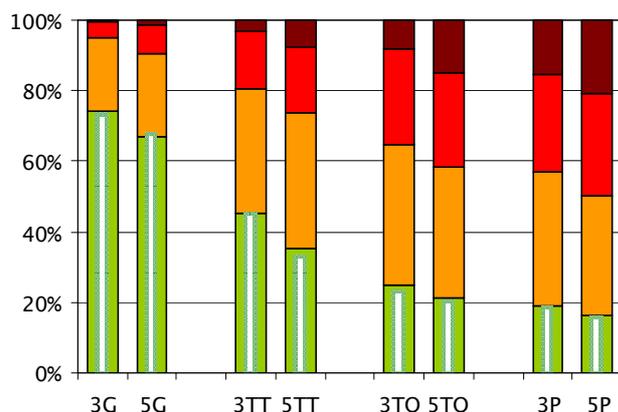


##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ▬ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +

En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Mons-Centre et inscrits en 3G sont 74 % à être à l'heure ; ils sont encore 67 % à l'heure en 5G.

Parmi les élèves de 3P, 43 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 50 % des élèves de 5P.



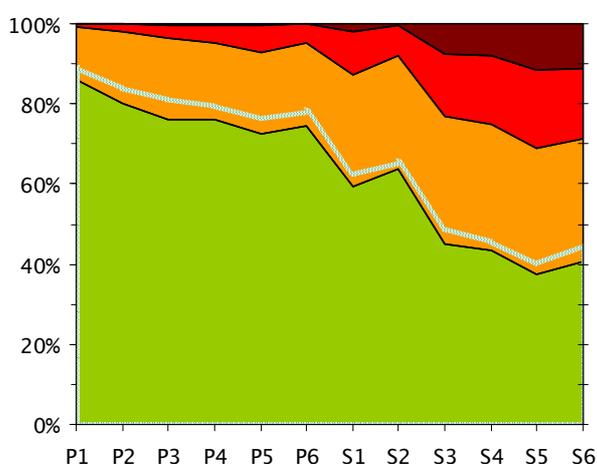
## Indicateur 7

### Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

##### Retard scolaire moyen par année d'études dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaires

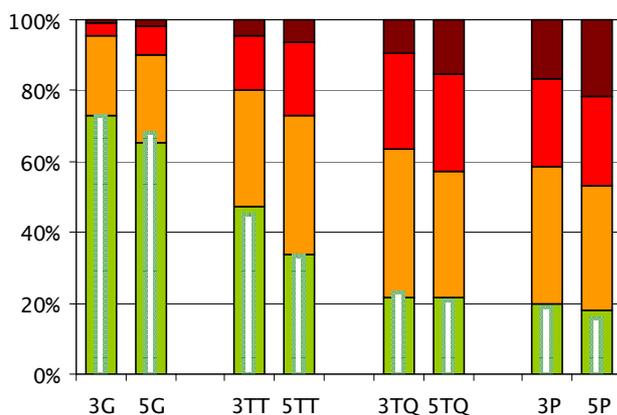
■ A l'heure ⋯ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, parmi les élèves fréquentant une 1<sup>re</sup> année primaire (P1) dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud, le taux d'élèves à l'heure est de 86 %. Ce taux est de 37 % pour les élèves fréquentant une 5<sup>e</sup> année secondaire (S5) (40 % pour l'ensemble des 10 zones).

##### Retard scolaire moyen en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, selon la forme d'études fréquentée

■ A l'heure ⋯ A l'heure (moy. des 10 zones)  
■ Retard d'1 an ■ Retard de 2 ans ■ Retard de 3 ans et +



En 2009-2010, les élèves résidant dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud et inscrits en 3G sont 73 % à être à l'heure ; ils sont encore 65 % à l'heure en 5G. Parmi les élèves de 3P, 41 % sont en retard de 2 ans ou plus et c'est le cas de 47 % des élèves de 5P.

## Indicateur 8

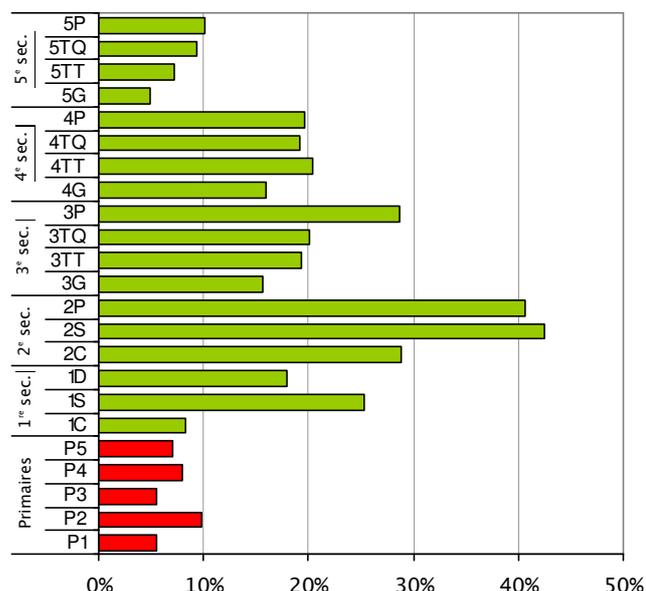
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

Cet indicateur traite des changements d'établissements dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, à l'exception des 6<sup>es</sup> années du primaire et du secondaire, à l'issue desquelles tous les élèves changent généralement d'établissement. Ces changements, produits entre le 15 janvier 2009 et le 15 janvier 2010, concernent les élèves qui étaient domiciliés dans une des 10 zones d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2008-2009, à l'exception des élèves qui ont changé de code postal de domicile entre ces deux dates.

Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans une des 10 zones d'enseignement, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010.

Ce taux est de 16 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.

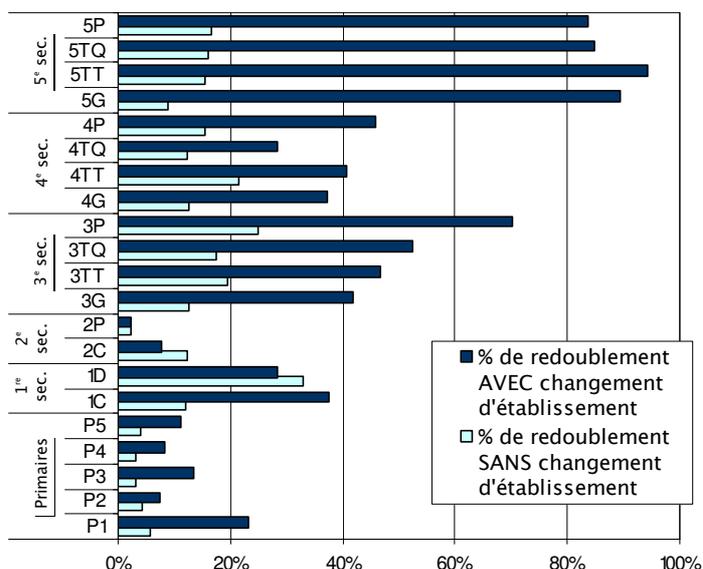
Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

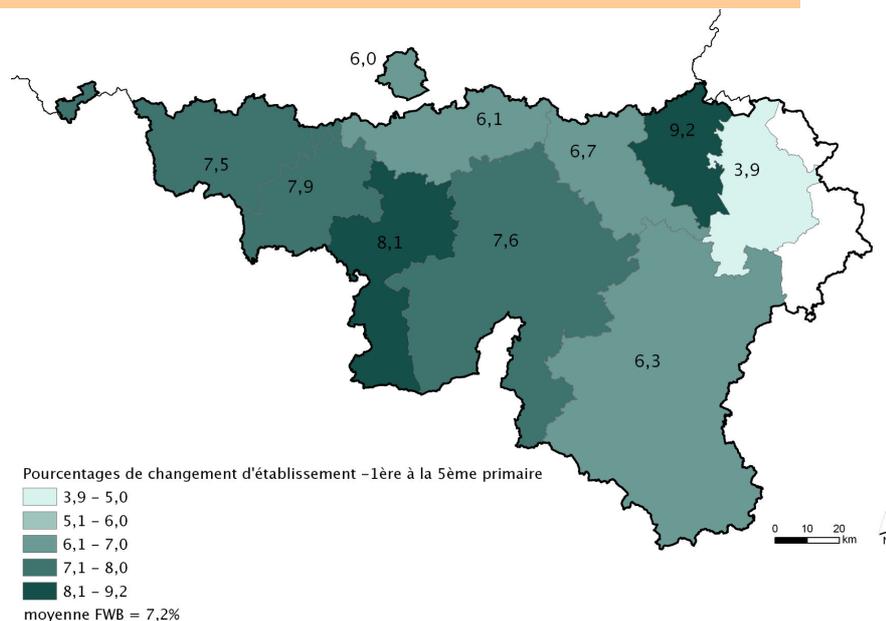
En P3, le taux de redoublement s'élève à 13 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 3 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 42 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 13 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



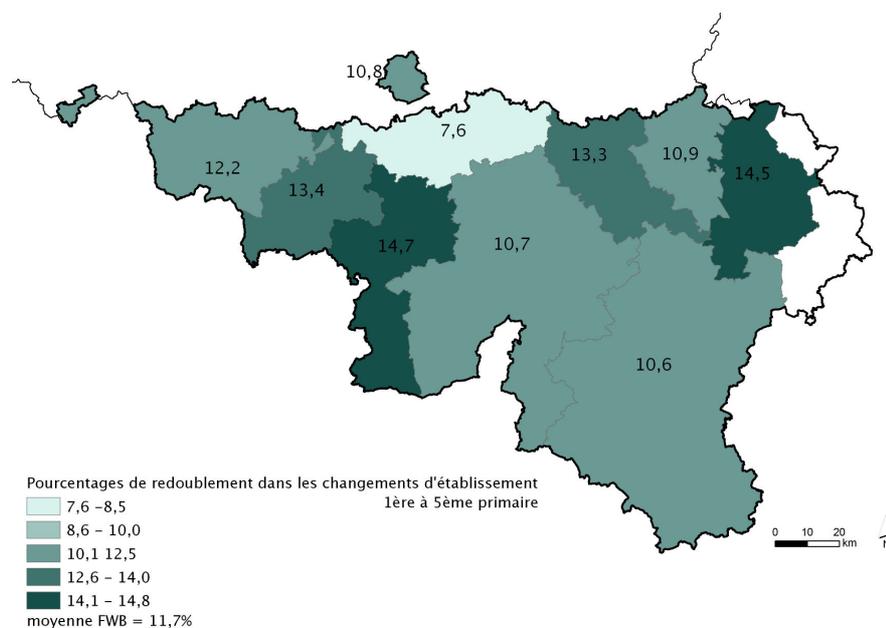
Carte 8.1.a – Part des élèves inscrits en primaire (de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup>) qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010

Cette figure représente la part des élèves de primaire changeant d'établissement. Les deux zones présentant un pourcentage élevé d'élèves qui changent d'établissement sont la zone de Liège et de Charleroi-Hainaut Sud. La zone de Verviers détient le pourcentage le plus faible.



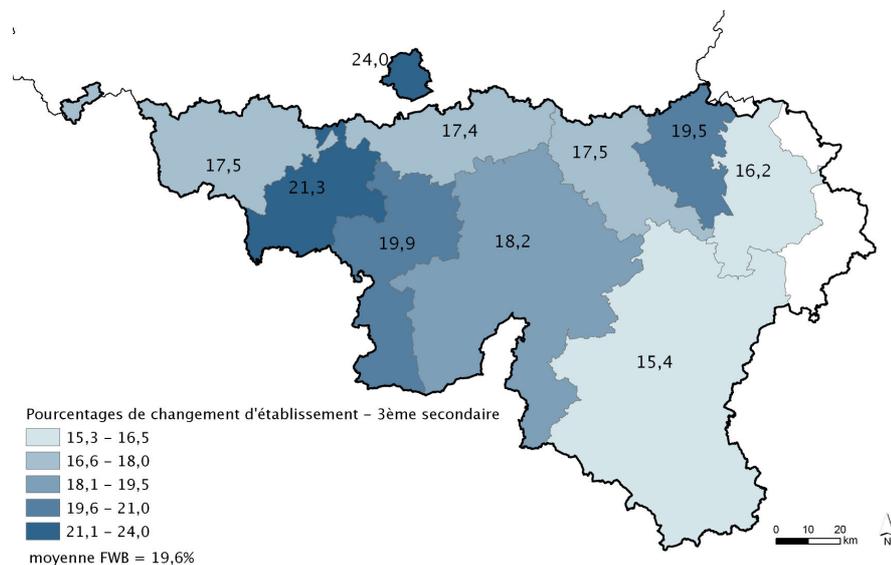
Carte 8.1.b – Taux de redoublement des élèves changeant d'établissement en 2008-2009 et poursuivant leurs études dans l'enseignement primaire ordinaire

Cette figure représente la part des élèves redoublant de primaire et changeant d'établissement. Les deux zones présentant un pourcentage élevé d'élèves redoublant et changeant d'établissement sont la zone de Liège et de Charleroi-Hainaut Sud. La zone de Nivelles détient le pourcentage le plus faible.



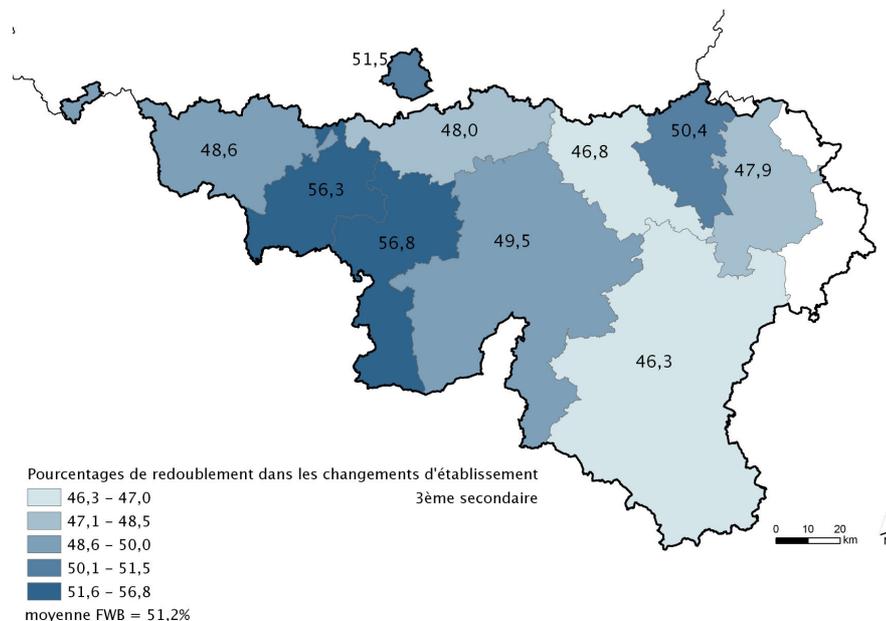
**Carte 8.2.a – Part des élèves inscrits en 3<sup>e</sup> secondaire qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010**

Cette figure représente la part des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire changeant d'établissement. Les deux zones présentant un pourcentage élevé d'élèves qui changent d'établissement sont la zone de Bruxelles-Capitale et de Charleroi-Hainaut Sud. La zone de Verviers et Luxembourg détiennent les pourcentages les plus faibles.



**Carte 8.2.b – Taux de redoublement en 3<sup>e</sup> secondaire des élèves changeant d'établissement en 2008-2009 et poursuivant leurs études dans l'enseignement secondaire ordinaire**

Cette figure représente la part des élèves redoublant en 3<sup>e</sup> secondaire et changeant d'établissement. Les deux zones présentant un pourcentage élevé d'élèves redoublant et changeant d'établissement sont la zone de Mons-Centre et de Charleroi-Hainaut Sud. La zone du Luxembourg et Huy-Waremme détiennent les pourcentages le plus faibles.



## Indicateur 8

### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

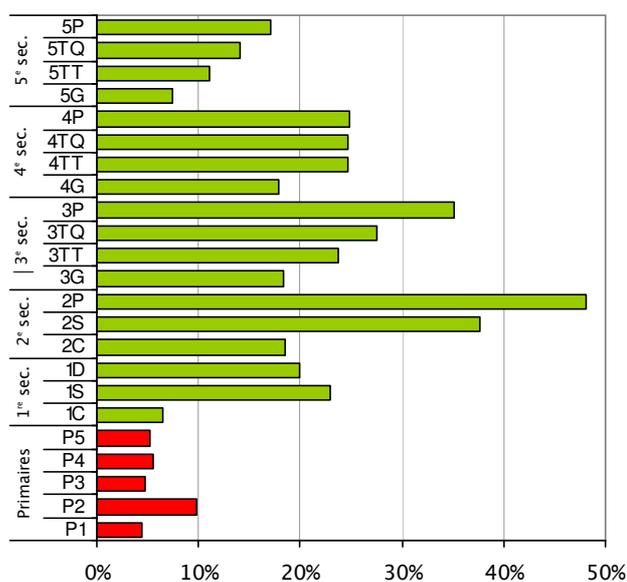
#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Bruxelles-Capitale, ce sont 5 % qui changent d'établissement en 2009-2010.

Ce taux est de 18 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.

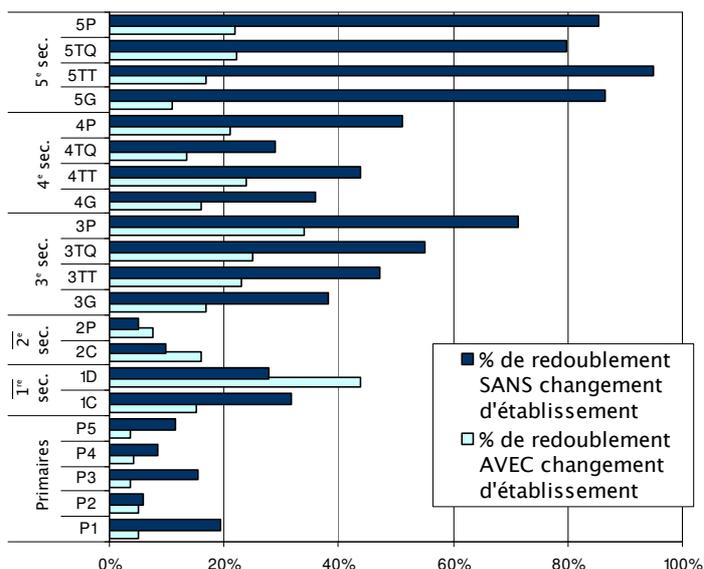
Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 15 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 4 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 38 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 17 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

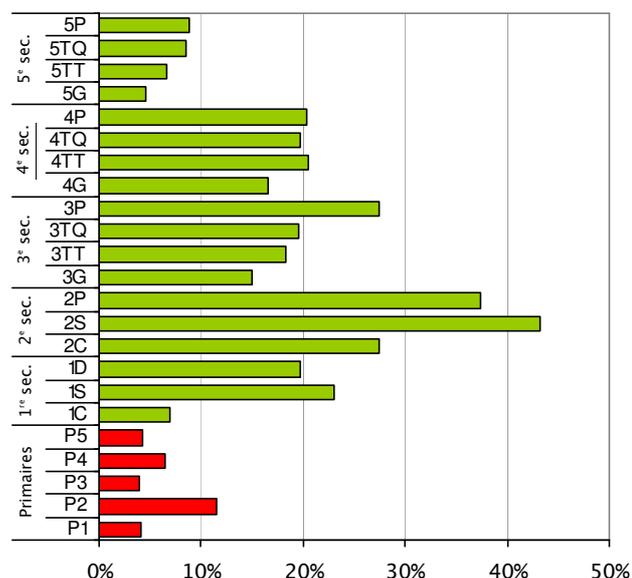
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 2 - Nivelles

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

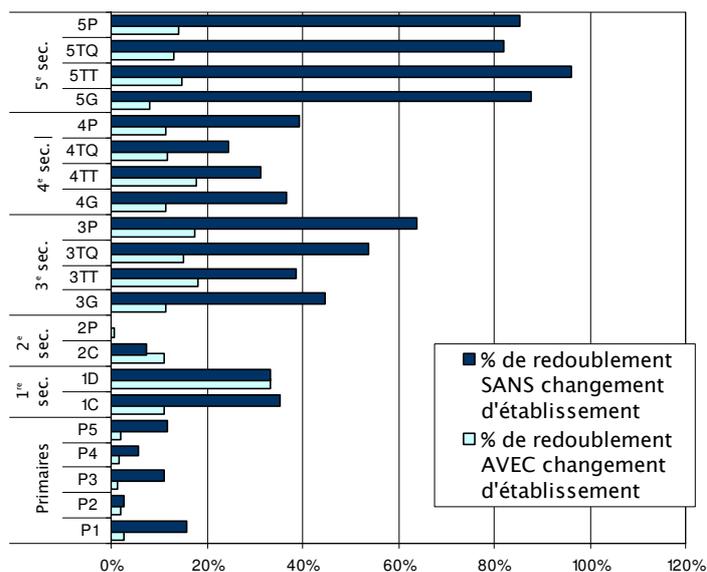
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Nivelles, ce sont 4 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 15 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 11 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 2 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 45 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 12 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

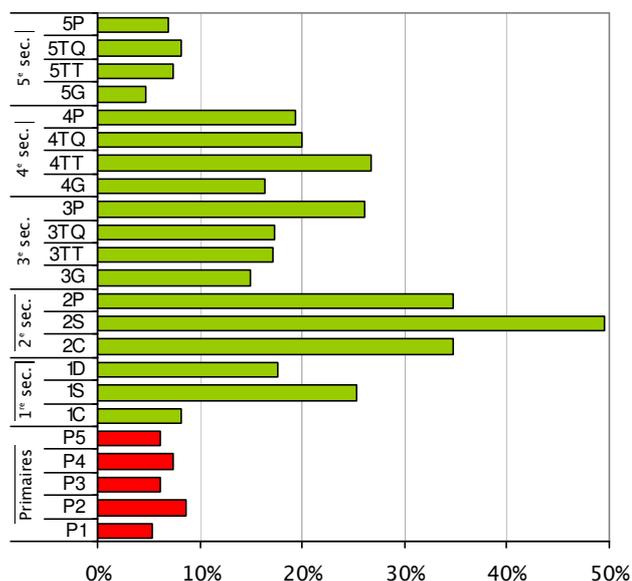
#### Zone 3 - Huy-Waremme

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Huy-Waremme, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010.

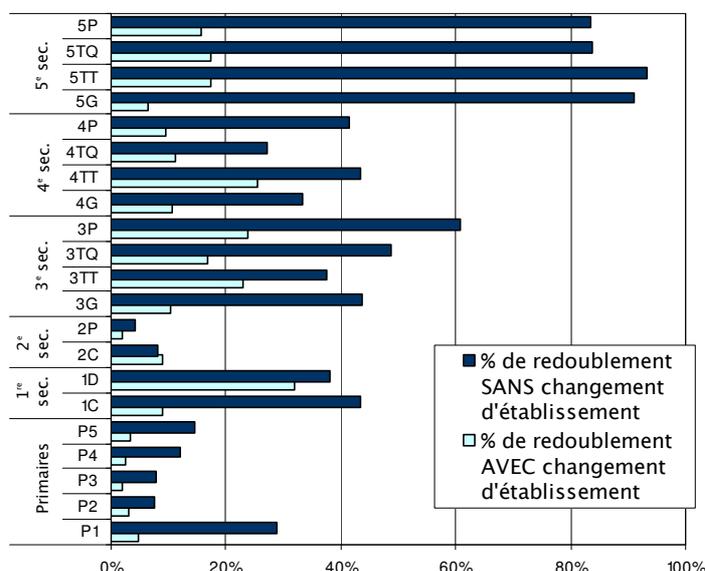
Ce taux est de 15 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 8 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 2 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 44 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 10 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

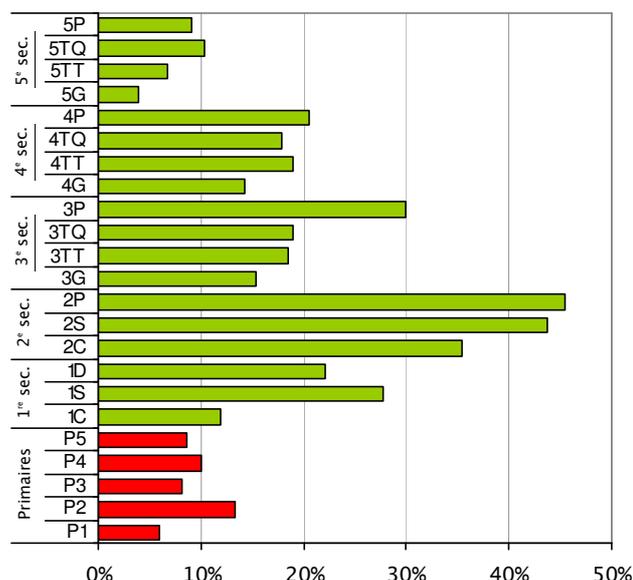
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 4 - Liège

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

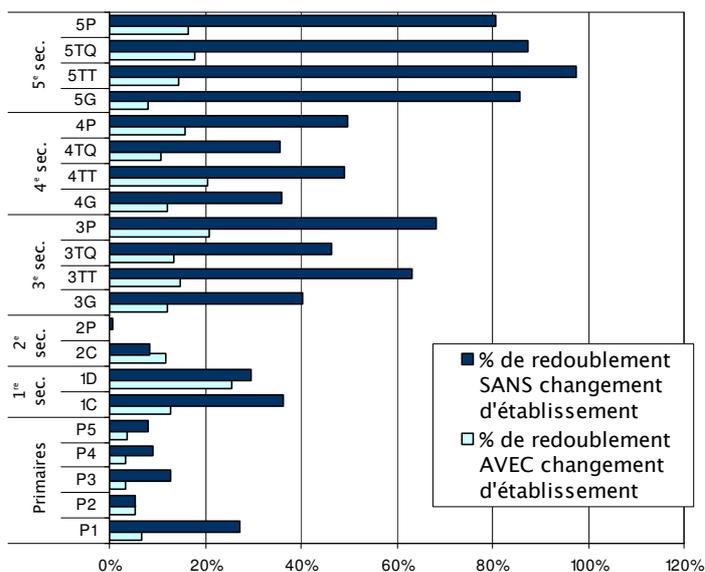
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Liège, ce sont 8 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 15 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 13 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 4 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 40 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 12 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

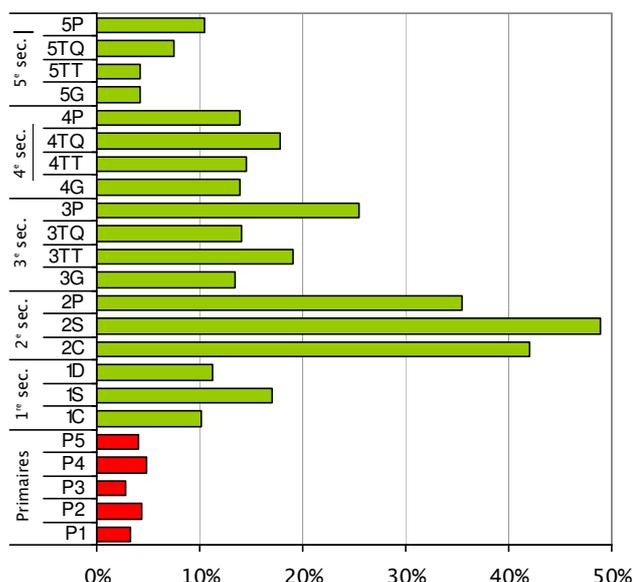
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 5 - Verviers

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

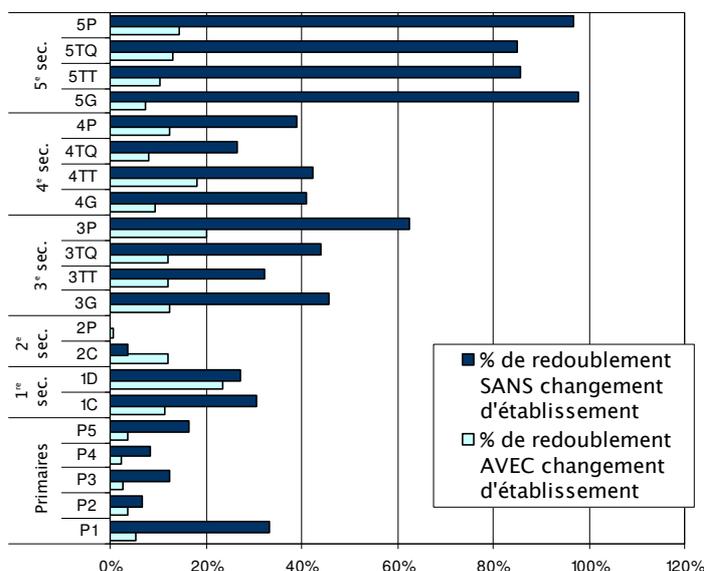
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Verviers, ce sont 3 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 14 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 13 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 3 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 46 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 12 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

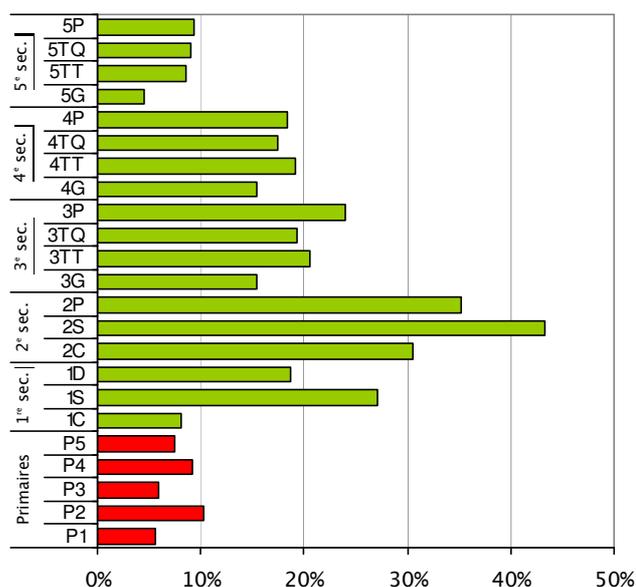
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 6 - Namur

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

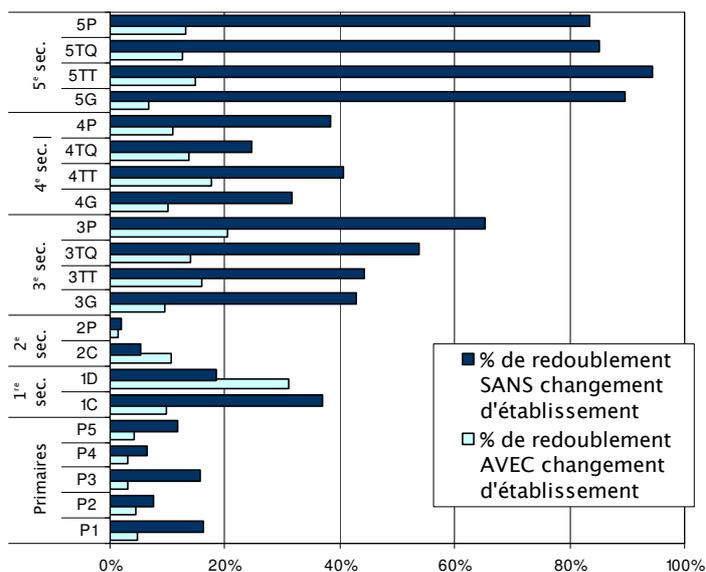
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Namur, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 15 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 16 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 3 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 43 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 9 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

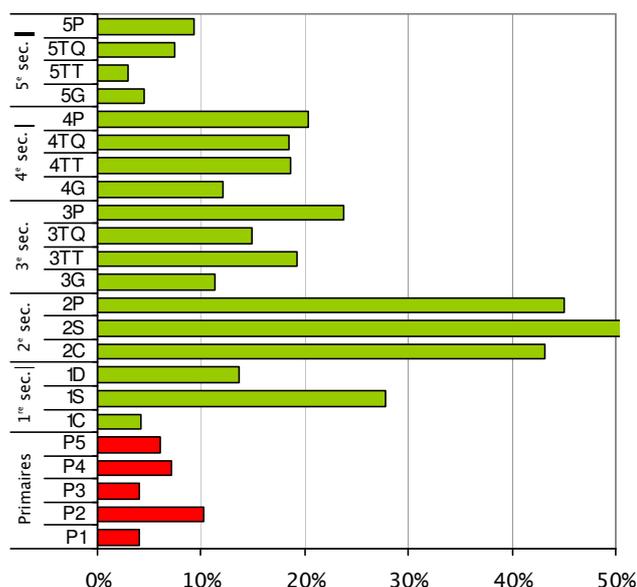
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 7 - Luxembourg

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

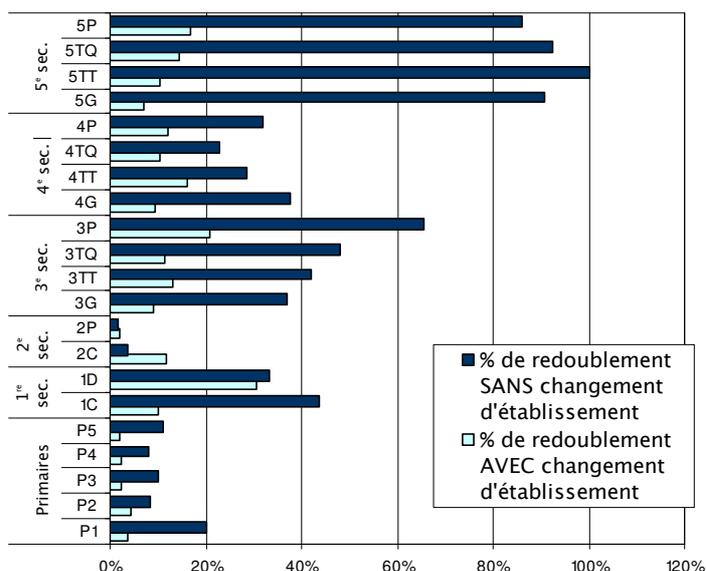
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Luxembourg, ce sont 4 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 11 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 10 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 2 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 37 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 9 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

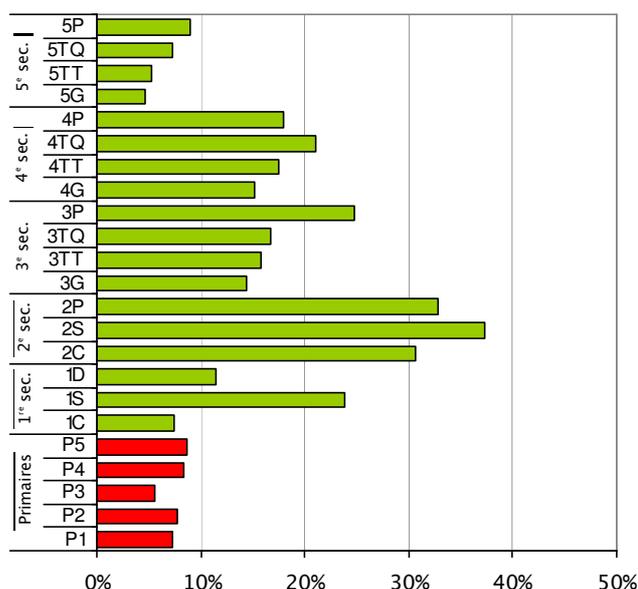
#### Zone 8 - Hainaut occidental

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone du Hainaut occidental, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010.

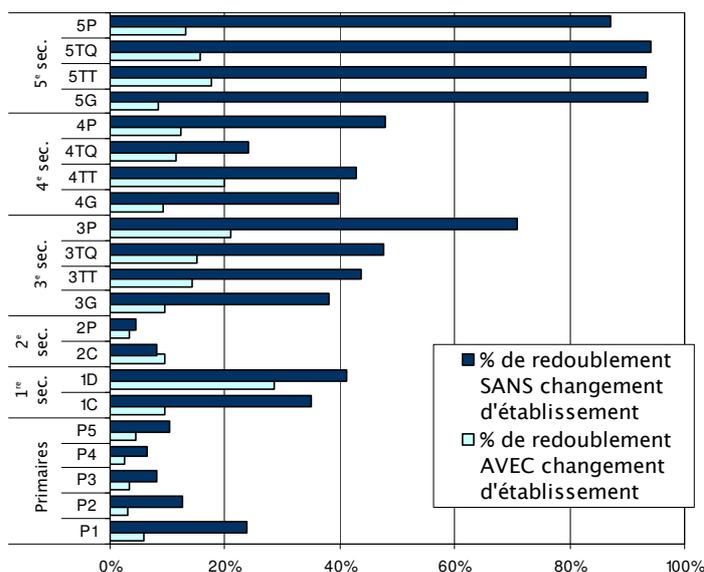
Ce taux est de 14 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 8 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 3 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 38 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 9 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

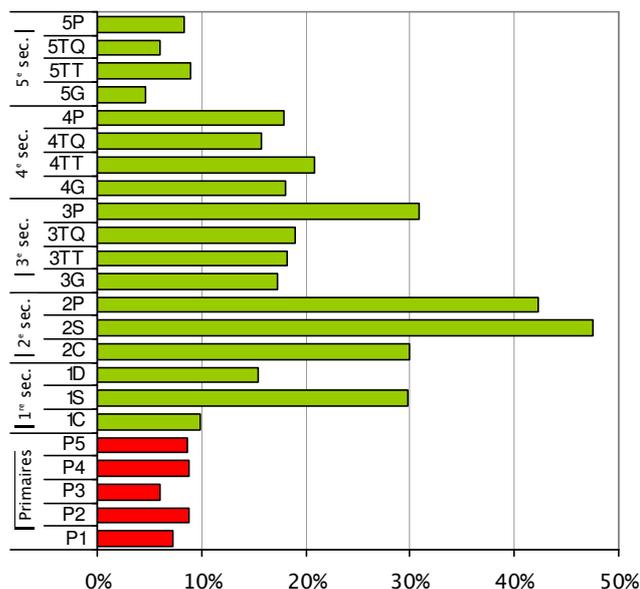
### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

#### Zone 9 - Mons-Centre

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

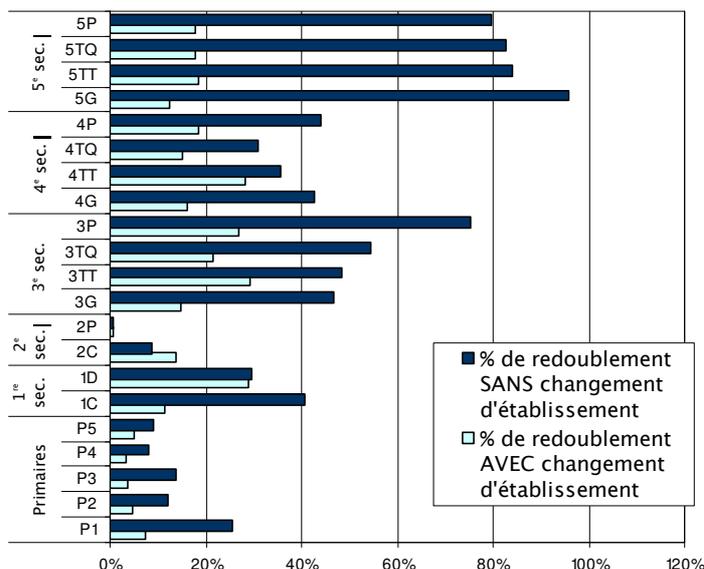
Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone du Mons-Centre, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010. Ce taux est de 17 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 14 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 4 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 47 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 15 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 8

### Changement d'établissement dans l'enseignement ordinaire

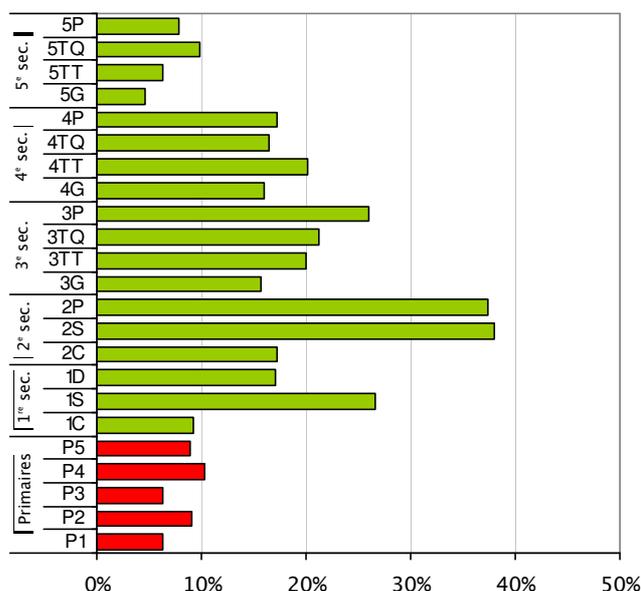
#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Cet indicateur traite du changement d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010 d'élèves domiciliés dans la zone et ne changeant pas de domicile dans cet intervalle.

Taux de changement d'établissement (ordinaire) en 2009-2010 selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

Parmi les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> année primaire (P3) en 2008-2009 dans un établissement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et domiciliés dans la zone de Charleroi-Hainaut Sud, ce sont 6 % qui changent d'établissement en 2009-2010.

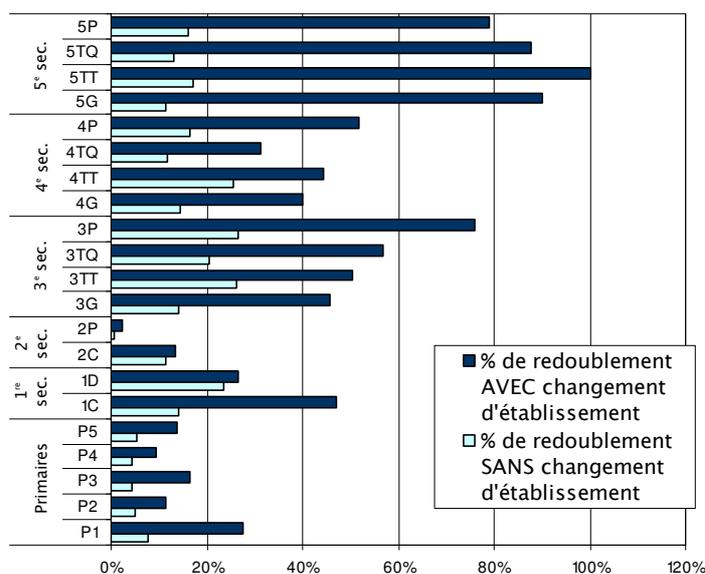
Ce taux est de 16 % pour les élèves en 3<sup>e</sup> générale (3G) en 08-09.



Taux de redoublement des élèves changeant ou non d'établissement en 2009-2010, selon l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En P3, le taux de redoublement s'élève à 16 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 4 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.

En 3G, le taux de redoublement s'élève à 46 % pour les élèves qui changent d'établissement entre 2008-2009 et 2009-2010, et à 14 % pour les élèves qui restent dans le même établissement.



## Indicateur 9

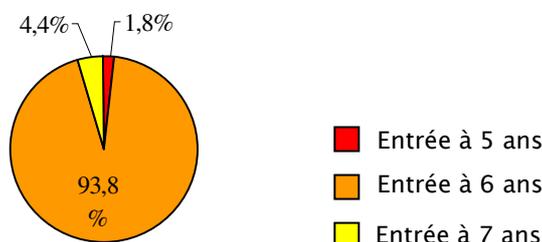
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

Pour approcher ces parcours, une cohorte a été étudiée : elle comprend les 46 312 élèves, résidant dans les 10 zones d'enseignement, entrés en 1<sup>re</sup> primaire (P1) en 2005-2006 et ayant fréquenté l'enseignement maternel en Fédération Wallonie-Bruxelles l'année précédente.

En 2009-2010, 78,5 % de cette cohorte se trouve en 5<sup>e</sup> primaire et a donc effectué les 5 ans « dans les temps ».

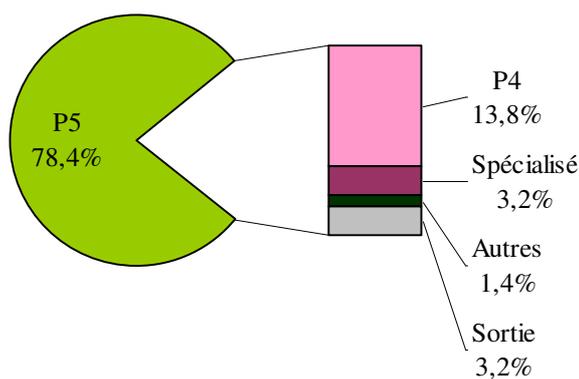
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 46 312 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 43 433 (93,8 %) ont alors 6 ans, 841 (1,8 %) ont 5 ans, 2 038 (4,4 %) ont 7 ans.



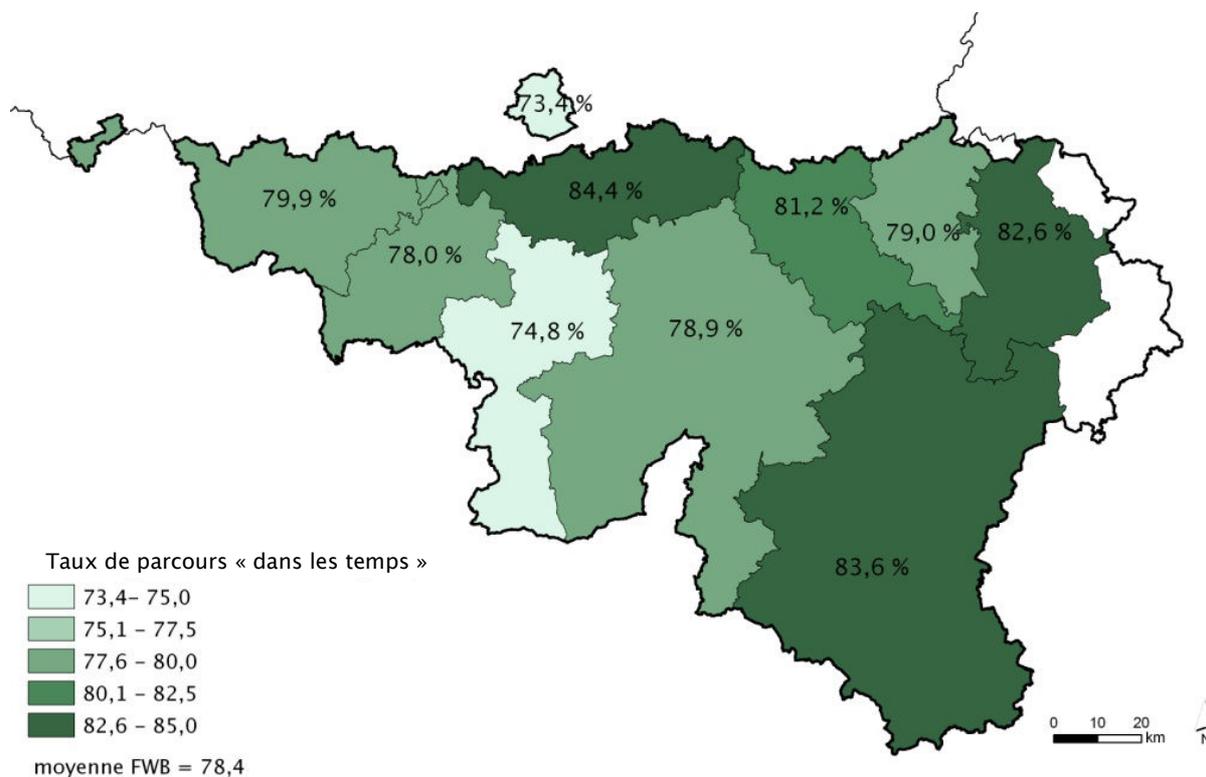
#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 78,4 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 13,8 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 3,2 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 3,2 % sont sortis et 1,4 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



La carte 9 représente les spécificités locales des taux de parcours « dans les temps » (pourcentage d'élèves en P5), dans les zones d'enseignement, pour les élèves y résidant en 2005-2006.

Carte 9 - Proportion d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006 et fréquentant une 5<sup>e</sup> primaire en 2009-2010, par zone d'enseignement et de domicile



Cette figure montre les spécificités zonales de ce taux moyen d'élèves en 5<sup>e</sup> primaire en 09-10, avec des taux variant de 74,8 % à 84,4 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour les zones suivantes : Nivelles, Luxembourg et Verviers. Les valeurs les plus faibles concernent Bruxelles et la zone de Charleroi-Hainaut Sud.

## Indicateur 9

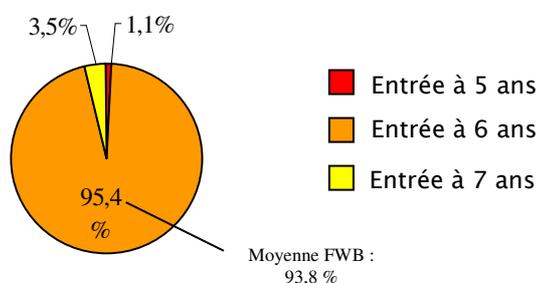
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Bruxelles-Capitale et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

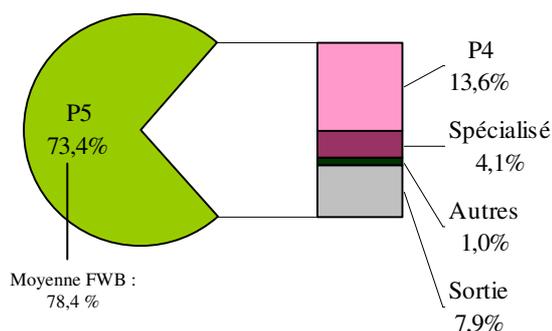
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 8 922 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 8 509 (95,4 %) ont alors 6 ans, 101 (1,1 %) ont 5 ans, 312 (3,5 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 73,4 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 13,6 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 4,1 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 7,9 % sont sortis et 1,0 % de la cohorte se trouve dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

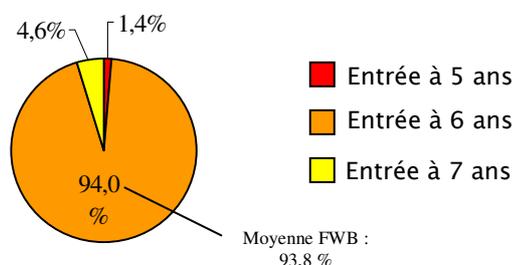
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 2 - Nivelles

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Nivelles et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

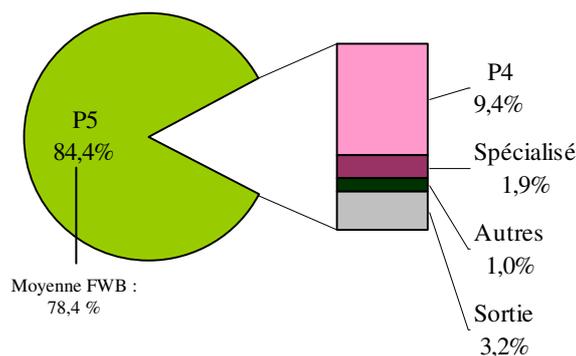
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 4 099 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 3 854 (94,0 %) ont alors 6 ans, 56 (1,4 %) ont 5 ans, 189 (4,6 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 84,4 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 9,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 1,9 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 3,2 % sont sortis et 1,0 % de la cohorte se trouve dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

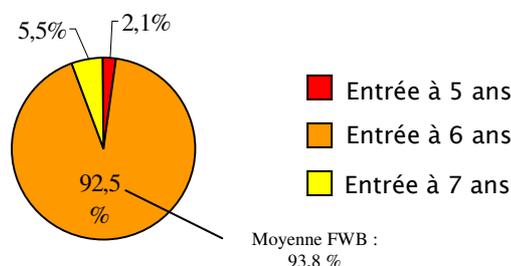
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 3 - Huy-Waremme

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Huy-Waremme et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

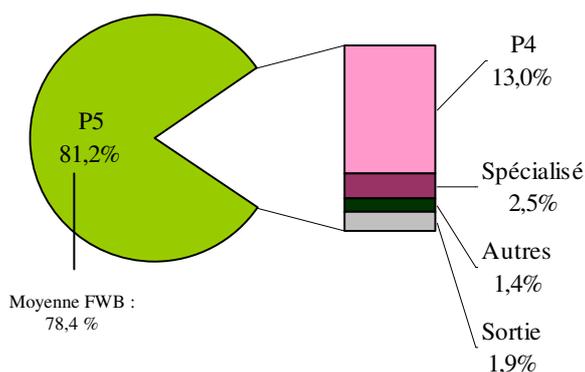
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 2 053 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 1 898 (92,5 %) ont alors 6 ans, 43 (2,1 %) ont 5 ans, 112 (5,5 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 81,2 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 13,0 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 2,5 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 1,9 % sont sortis et 1,4 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

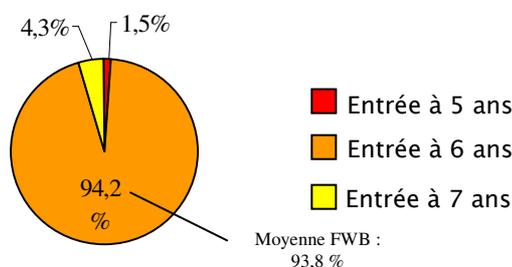
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 4 - Liège

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Liège et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

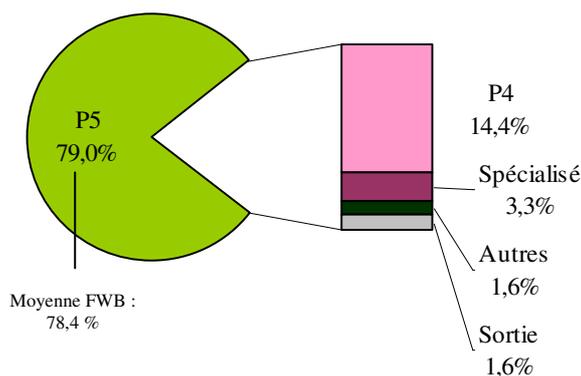
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 6 260 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 5 895 (94,2 %) ont alors 6 ans, 95 (1,5 %) ont 5 ans, 270 (4,3 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 79,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 14,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 3,3 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 1,6 % sont sortis et 1,6 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

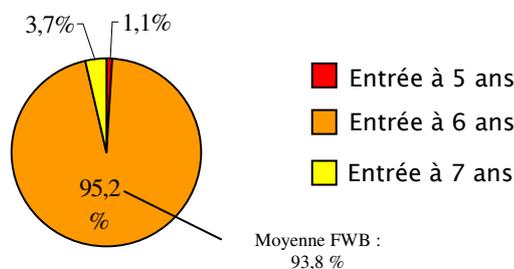
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 5 - Verviers

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Verviers  
et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

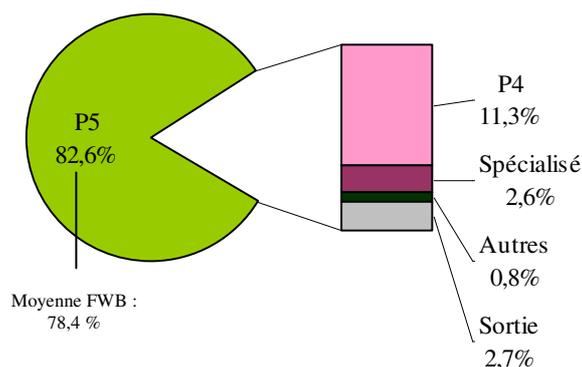
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 2 247 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 2 140 (95,2 %) ont alors 6 ans, 24 (1,1 %) ont 5 ans, 83 (3,7 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 82,6 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 11,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 2,6 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 2,7 % sont sortis et 0,8 % de la cohorte se trouve dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

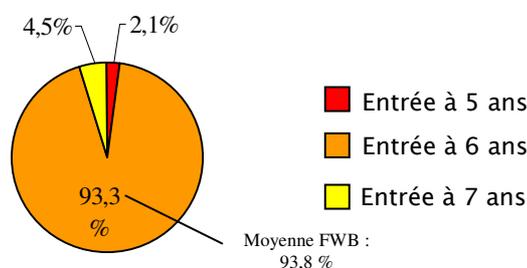
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 6 - Namur

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Namur et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

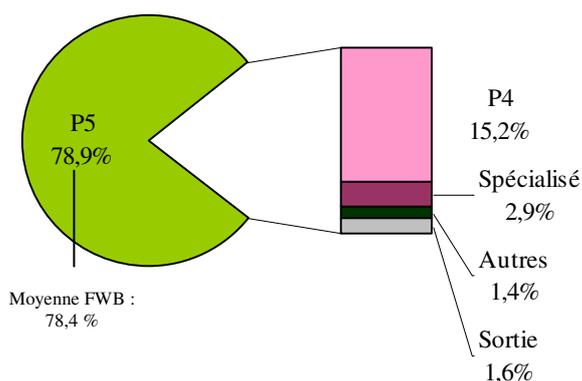
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 5 308 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 4 955 (93,3 %) ont alors 6 ans, 114 (2,1 %) ont 5 ans, 239 (4,5 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 78,9 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 15,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 2,9 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 1,6 % sont sortis et 1,4 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

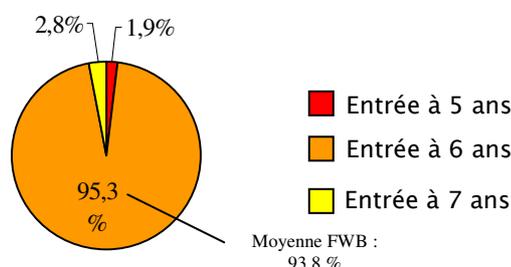
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 7 - Luxembourg

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Luxembourg et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

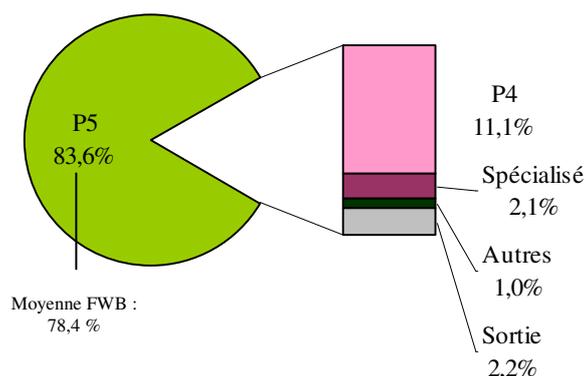
##### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 3 230 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 3 078 (95,3 %) ont alors 6 ans, 101 (1,1 %) ont 5 ans, 312 (3,5 %) ont 7 ans.



##### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 83,6 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 11,1 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 2,1 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 2,2 % sont sortis et 1,0 % de la cohorte se trouve dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

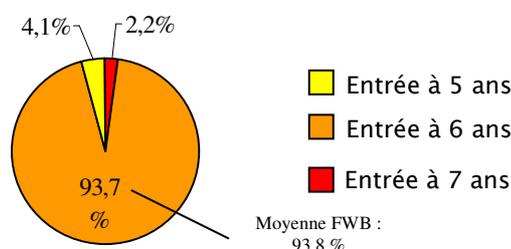
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 8 - Hainaut occidental

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Hainaut occidental et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

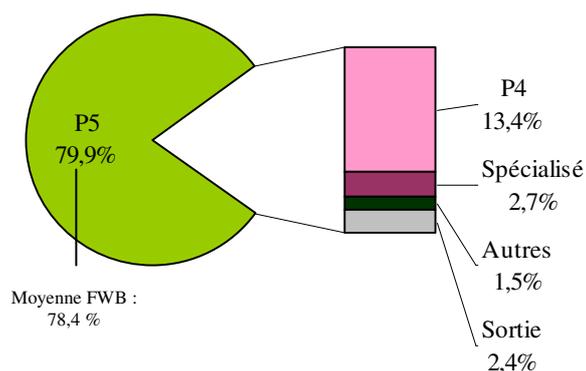
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 3 407 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 3 193 (93,7 %) ont alors 6 ans, 74 (1,1 %) ont 5 ans, 140 (4,1 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 79,9 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 13,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 2,7 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 2,4 % sont sortis et 1,5 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

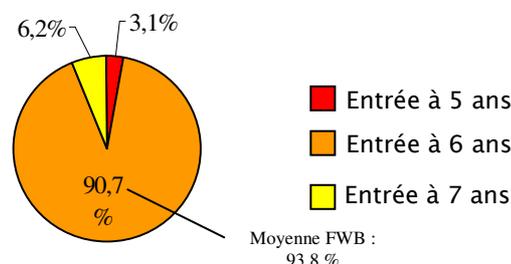
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 9 - Mons-Centre

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Mons-Centre et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

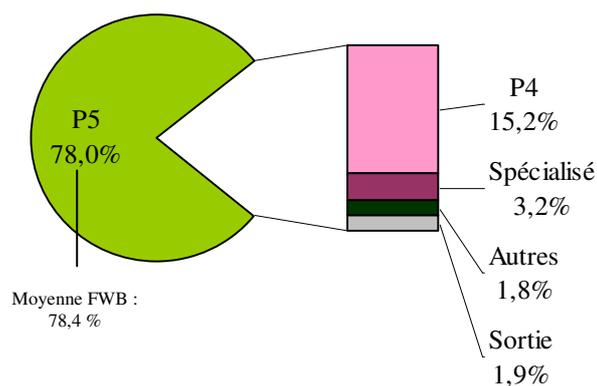
Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 4 850 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 4 401 (90,7 %) ont alors 6 ans, 125 (3,1 %) ont 5 ans, 301 (6,2 %) ont 7 ans.



Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 78,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 15,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 3,2 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 1,9 % sont sortis et 1,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 9

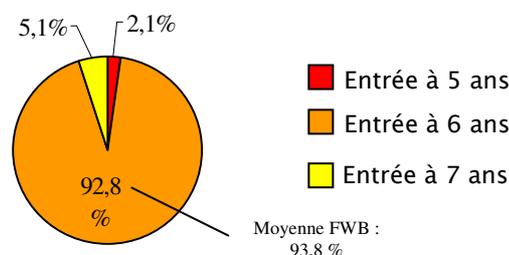
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année primaire ordinaire en 2005-2006

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Charleroi-Hainaut sud et entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

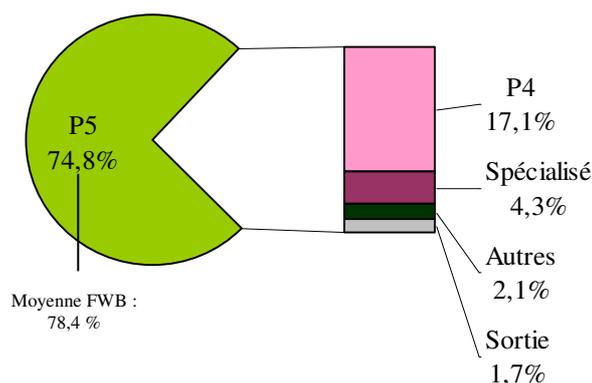
#### Répartition des élèves de la cohorte par âge d'entrée

Parmi les 5 936 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006, 5 510 (92,8 %) ont alors 6 ans, 125 (2,1 %) ont 5 ans, 301 (5,1 %) ont 7 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 74,8 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> primaire, 17,1 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> primaire, 4,3 % fréquentent l'enseignement spécialisé, 1,7 % sont sortis et 2,1 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

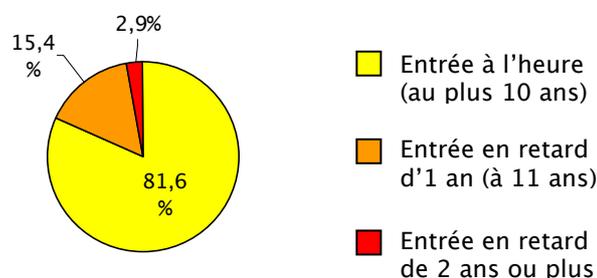
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

Pour approcher ces parcours, une cohorte a été étudiée : elle comprend les 45 501 élèves, résidant dans les 10 zones d'enseignement, entrés en 5<sup>e</sup> primaire (P5) en 2006-2007 et ayant fréquenté l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles l'année précédente.

En 2009-2010, 72,8 % de cette cohorte se trouve en 2<sup>e</sup> année secondaire commune et a donc effectué les 4 ans « dans les temps » (P5-P6-1C-2C).

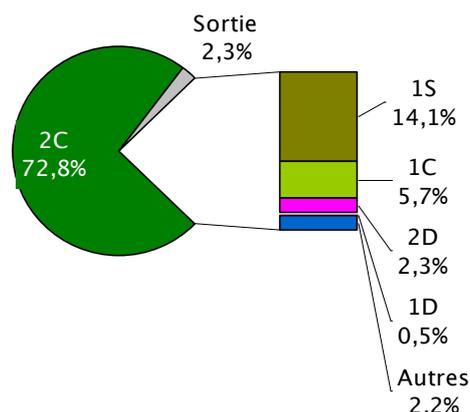
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 45 501 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 36 330 (81,6 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



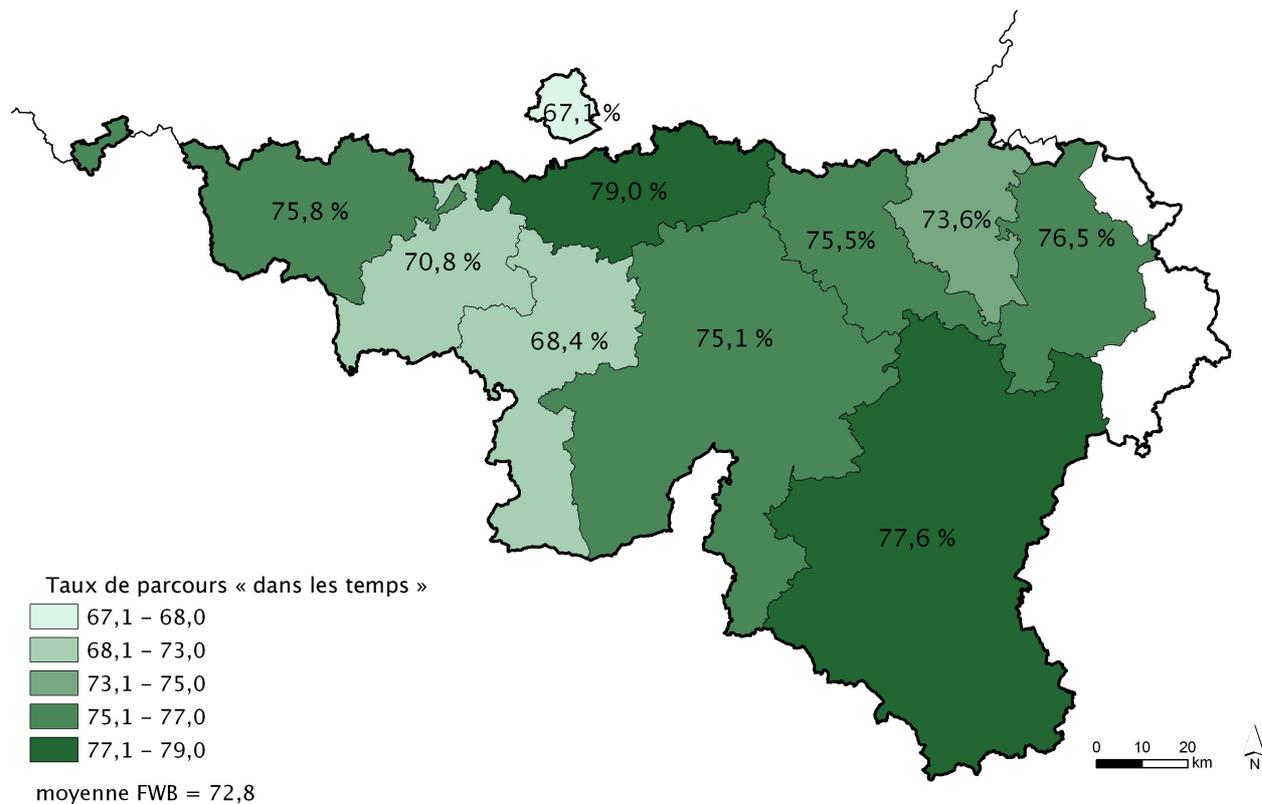
#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 72,8 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 20,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>e</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 14,1 % dans une 1<sup>e</sup> commune complémentaire (1S), 2,3 % sont sortis et 2,2 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



La carte 10 représente les spécificités locales des taux de parcours « dans les temps » (pourcentage d'élèves en 2<sup>e</sup> année secondaire commune), dans les zones d'enseignement, pour les élèves y résidant en 2006-2007.

Carte 10 - Part d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007 et fréquentant une 2<sup>e</sup> année secondaire commune en 2009-2010, par zone de domicile



Cette figure montre les spécificités zonales de la part d'élèves en 5<sup>e</sup> primaire en 06-07 et se retrouvant en 2<sup>e</sup> année secondaire commune. Les pourcentages varient entre 67,1 % et 79,0 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour les zones suivantes : Nivelles et Luxembourg. Les valeurs les plus faibles concernent Bruxelles.

## Indicateur 10

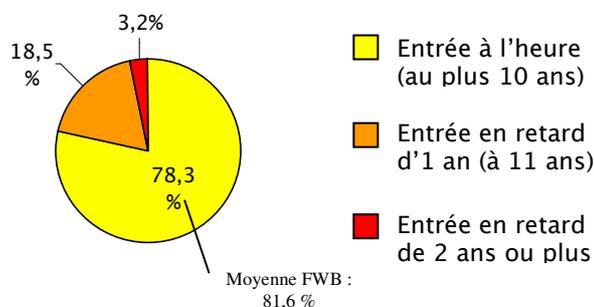
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Bruxelles-Capitale et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

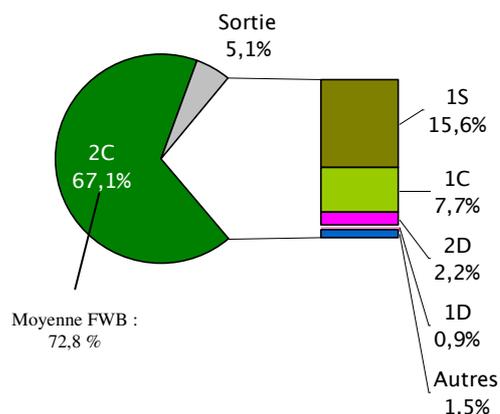
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 8 166 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 6 397 (78,3 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 67,1 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 24,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 15,6 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 5,1 % sont sortis et 1,5 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

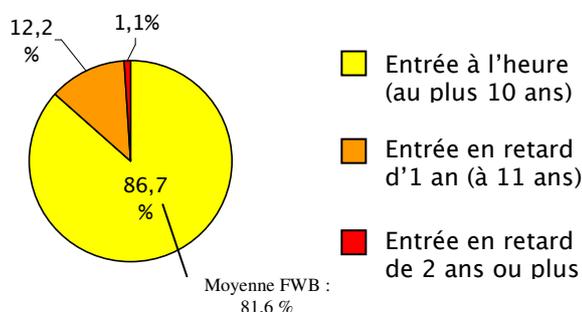
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 2 - Nivelles

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Nivelles et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

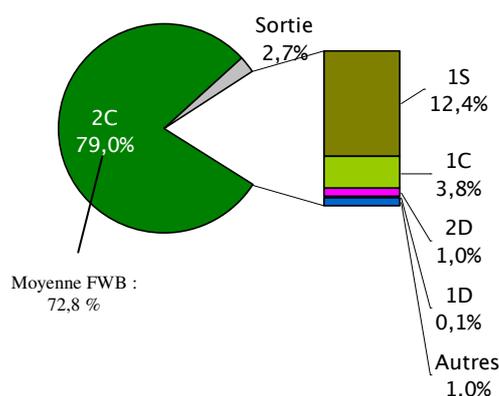
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 4 173 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 3 617 (86,7 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 79,0 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 16,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 12,4 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 2,7 % sont sortis et 1,0 % de la cohorte se trouve dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

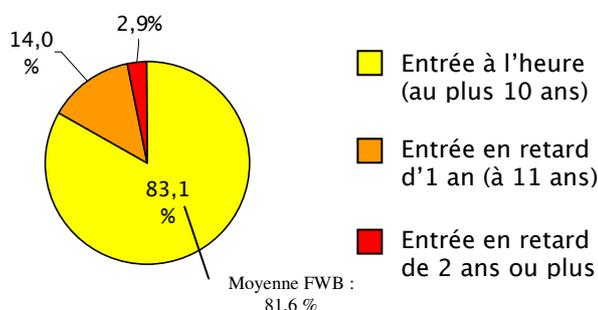
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 3 - Huy-Waremme

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Huy-Waremme et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

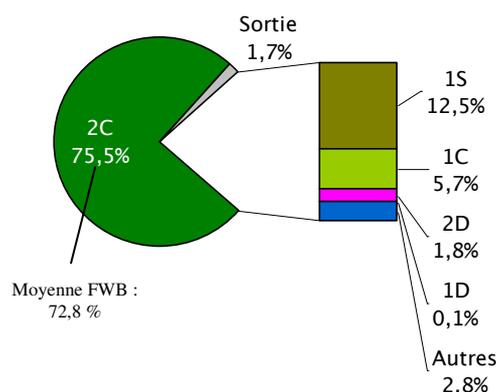
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 1 977 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 1 642 (83,1 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 75,5 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 18,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 12,5 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,7 % sont sortis et 2,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

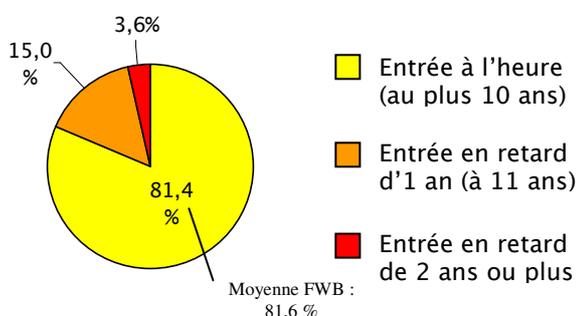
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 4 - Liège

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Liège et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

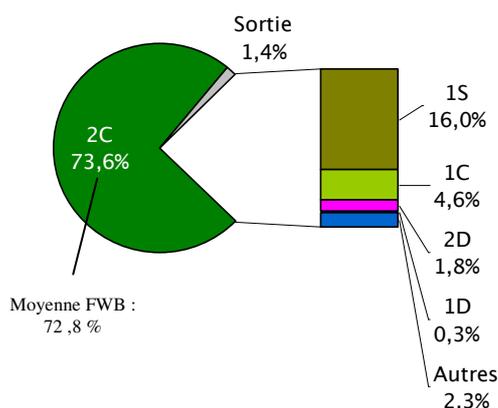
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 5 961 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 4 852 (81,4 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 73,6 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 21,0 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 16,0 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,4 % sont sortis et 2,3 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

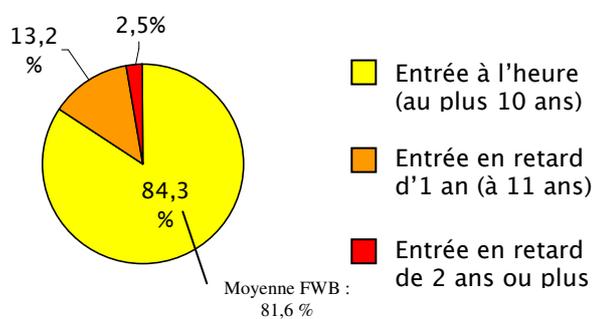
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 5 - Verviers

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Verviers et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

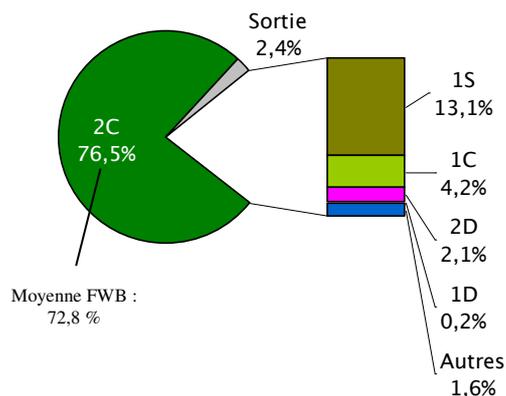
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 2 310 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 1 947 (84,3 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 76,5 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 17,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 13,1 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 2,4 % sont sortis et 1,6 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

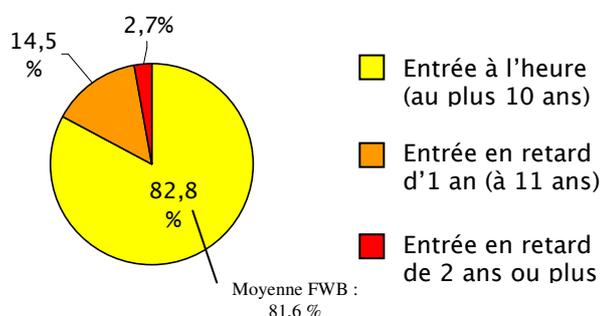
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 6 - Namur

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Namur et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

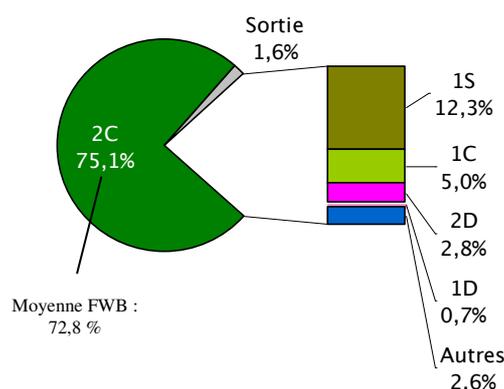
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 5 221 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 4 324 (82,8 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 75,1 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 17,9 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 12,3 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,6 % sont sortis et 2,6 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

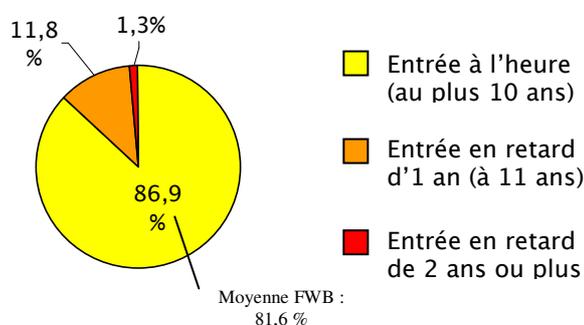
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 7 - Luxembourg

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Luxembourg et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

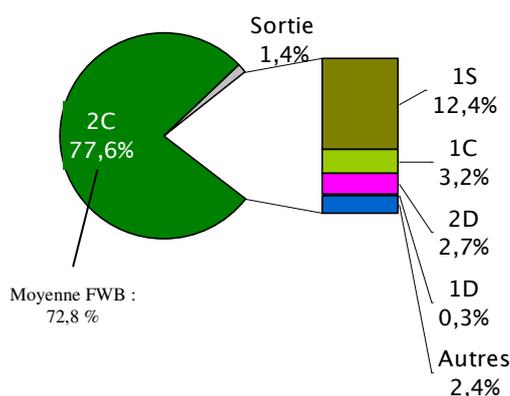
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 3 174 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 2 758 (86,9 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 77,6 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 15,9 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 12,4 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,4 % sont sortis et 2,4 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

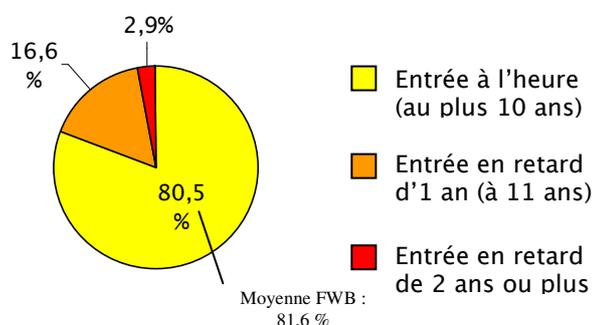
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 8 - Hainaut occidental

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Hainaut occidental et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

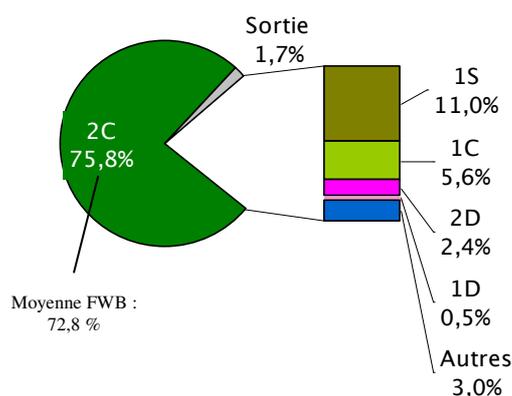
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 3 366 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 2 711 (80,5 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 75,8 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 17,1 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 11,0 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,7 % sont sortis et 3,0 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

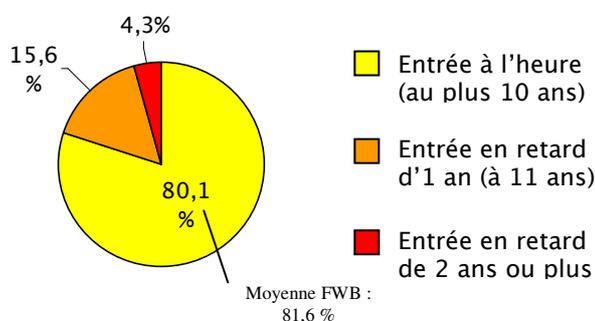
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 9 - Mons-Centre

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Mons-Centre et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

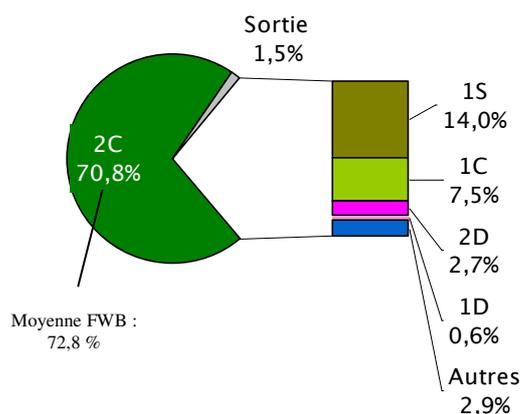
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 4 643 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 3 719 (80,1 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 70,8 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 22,1 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 14,0 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,5 % sont sortis et 2,9 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 10

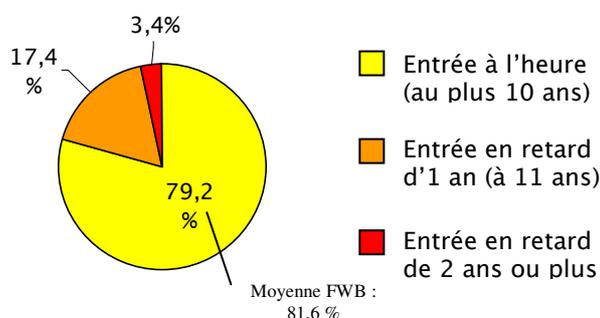
### Parcours sur 4 ans d'élèves entrés en 5<sup>e</sup> année primaire ordinaire en 2006-2007

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Charleroi-Hainaut sud et entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

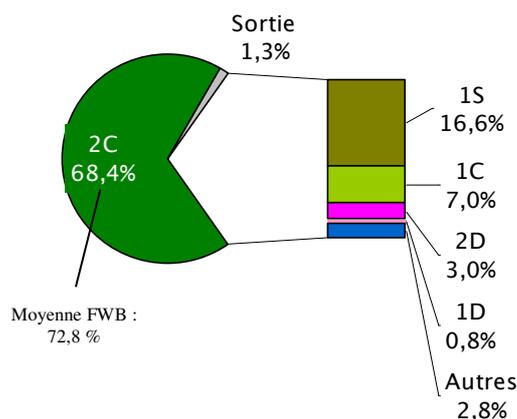
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 5 510 élèves de la cohorte entrée en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007, 4 363 (79,2 %) sont à l'heure et ont donc au plus 10 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 5<sup>e</sup> primaire en 2006-2007

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 68,4 % sont inscrits en 2<sup>e</sup> année secondaire commune, 24,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 1<sup>re</sup> année secondaire commune (1C) ou différenciée (1D), dont 16,6 % dans une 1<sup>re</sup> commune complémentaire (1S), 1,3 % sont sortis et 2,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

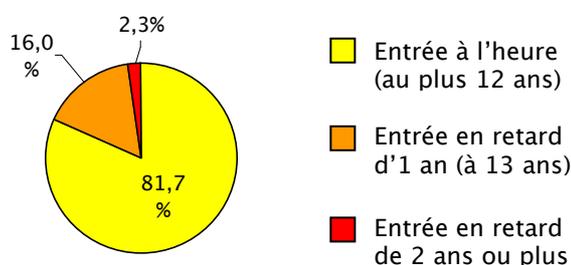
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

Pour approcher ces parcours, une cohorte a été étudiée : elle comprend les 42 258 élèves, résidant dans les 10 zones d'enseignement, entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006 et ayant fréquenté l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles l'année précédente.

En 2009-2010, 51,6 % de cette cohorte se trouve en 5<sup>e</sup> année secondaire de plein exercice et a donc effectué les 5 ans « dans les temps ».

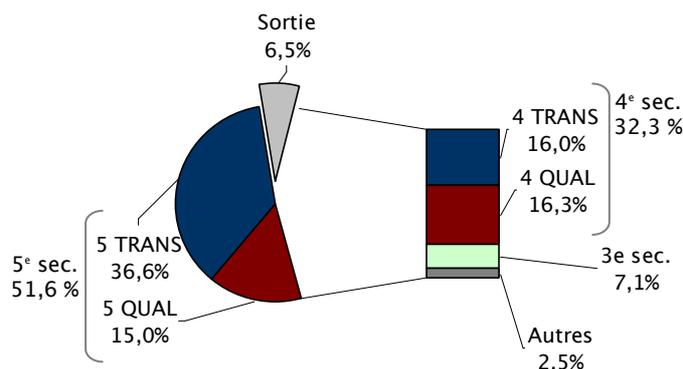
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 42 258 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 34 527 (81,7 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



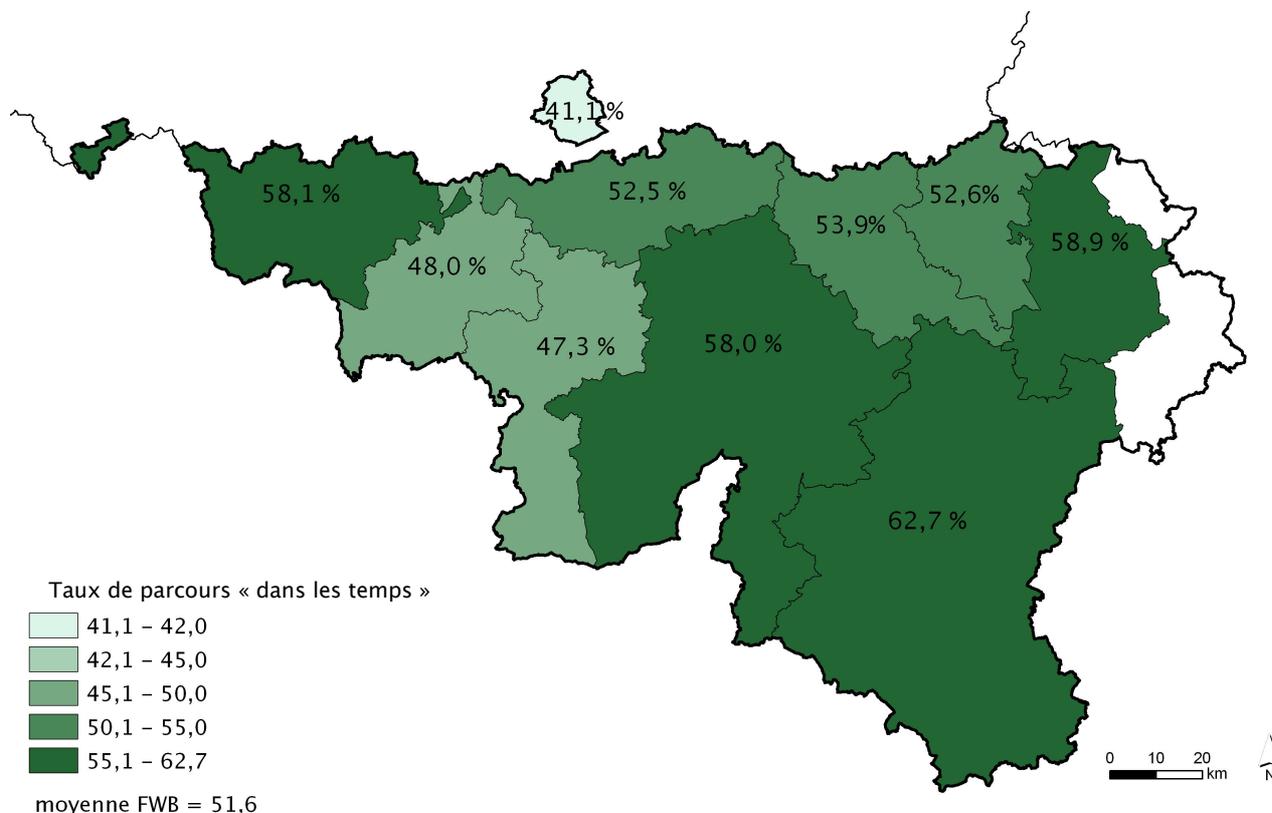
#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 51,6 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (36,6 % en transition et 15,0 % en qualification), 32,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 7,1 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 6,5 % sont sortis et 2,5 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



La carte 11 représente les spécificités locales des taux de parcours « dans les temps » (pourcentage d'élèves en 5<sup>e</sup> année secondaire de plein exercice), dans les zones d'enseignement, pour les élèves y résidant en 2005-2006.

Carte 11 - Part d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006 et fréquentant une 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice en 2009-2010, par zone d'enseignement et de domicile



Cette figure montre les spécificités zonales de la part des élèves entrés en 05-06 en 1<sup>re</sup> secondaire commune et fréquentant 5 ans plus tard une 5<sup>e</sup> secondaire. Les pourcentages varient entre 41,1 % et 62,7 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour les zones suivantes : Hainaut occidental, Namur, Verviers et Luxembourg. Les valeurs les plus faibles concernent Bruxelles.

## Indicateur 11

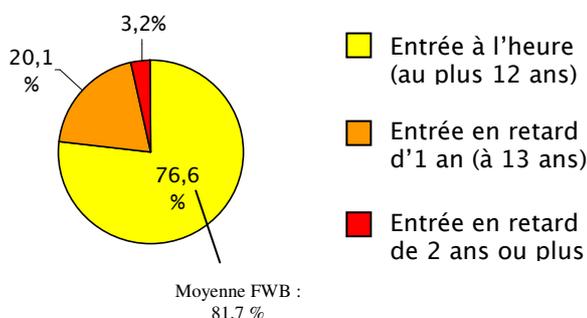
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Bruxelles-Capitale et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

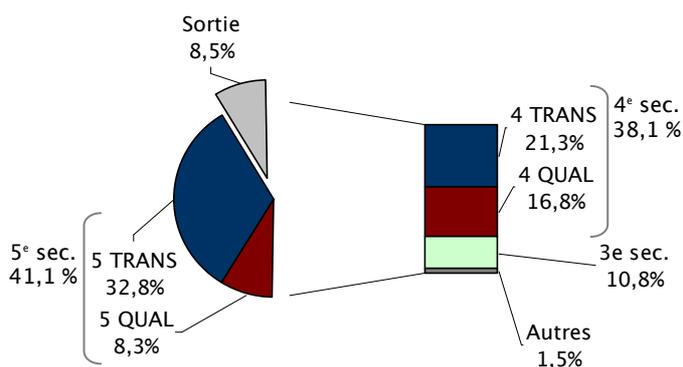
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 7 341 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 5 626 (76,6 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 41,1 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (32,8 % en transition et 8,3 % en qualification), 38,1 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 10,8 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 8,5 % sont sortis et 1,5 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

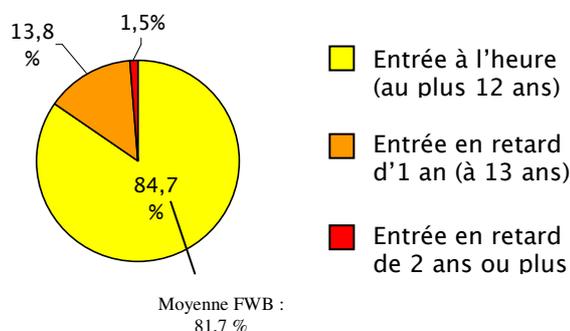
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 2 - Nivelles

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Nivelles et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

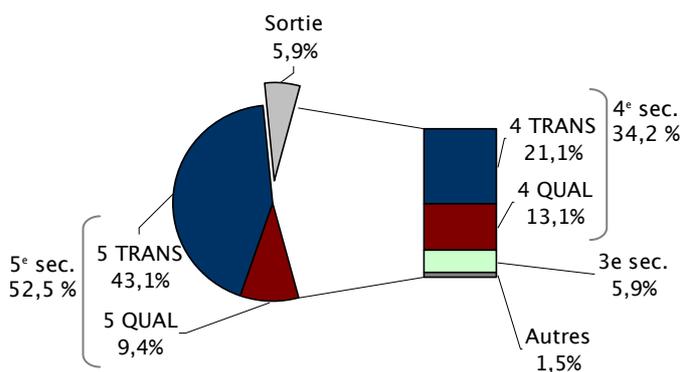
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 4 151 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 3 517 (84,7 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 52,5 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (43,1 % en transition et 9,4 % en qualification), 34,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,9 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,9 % sont sortis et 1,5 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

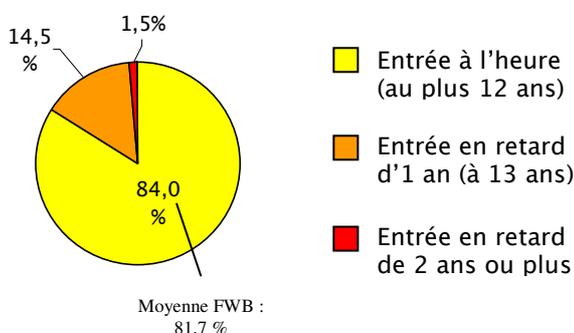
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 3 - Huy-Waremme

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Huy-Waremme et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

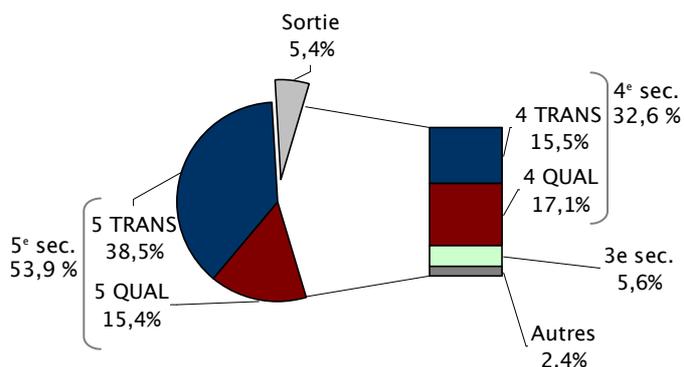
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 1 930 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 1 621 (84,0 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 53,9 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (38,5 % en transition et 15,4 % en qualification), 32,6 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,6 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,4 % sont sortis et 2,4 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

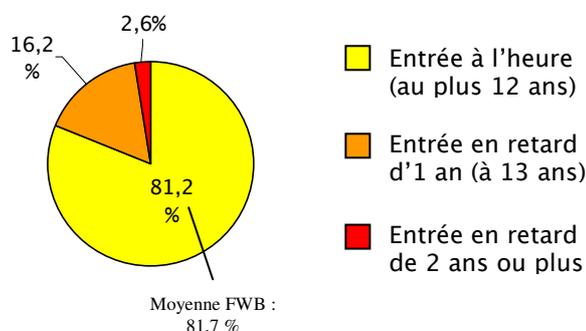
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 4 - Liège

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Liège et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

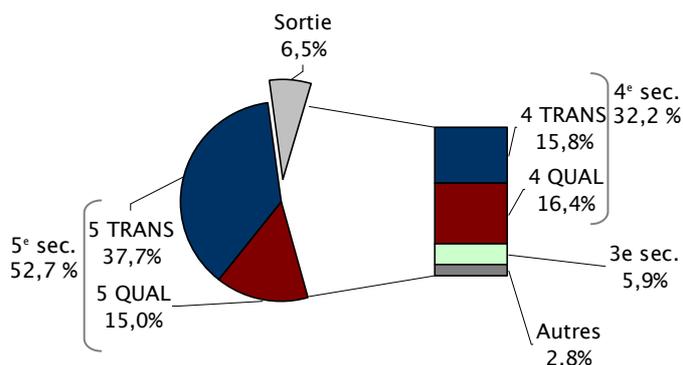
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 5 949 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 4 828 (81,2 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 52,7 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (37,7 % en transition et 15,0 % en qualification), 32,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,9 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 6,5 % sont sortis et 2,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

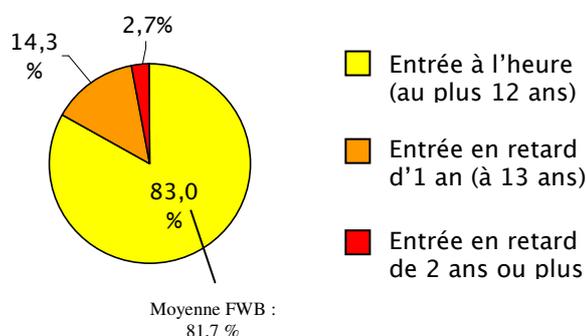
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 5 - Verviers

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Verviers et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

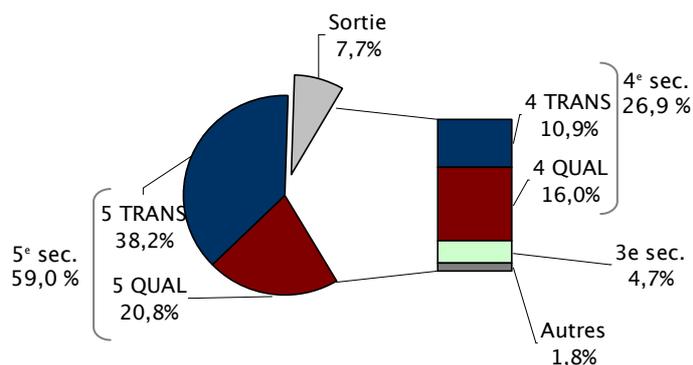
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 2 298 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 1 908 (83,0 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 59,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (32,2 % en transition et 20,8 % en qualification), 26,9 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 4,7 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 7,7 % sont sortis et 1,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

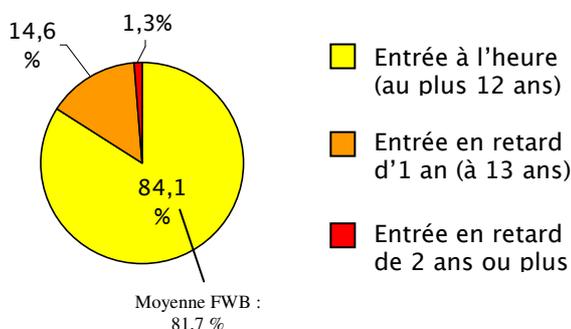
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 6 - Namur

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Namur et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

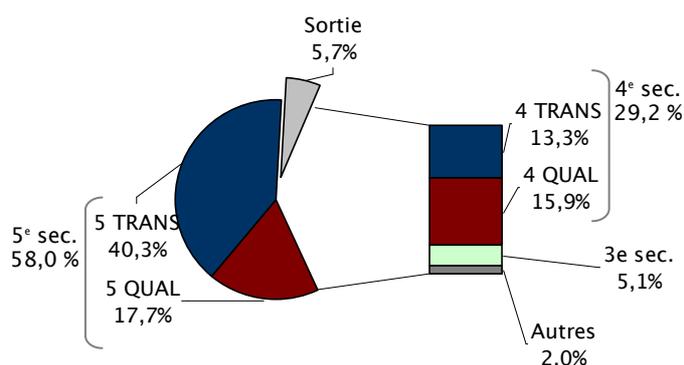
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 4 926 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 4 144 (84,1 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 58,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (40,3 % en transition et 17,7 % en qualification), 29,2 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,1 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 5,7 % sont sortis et 2,0 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

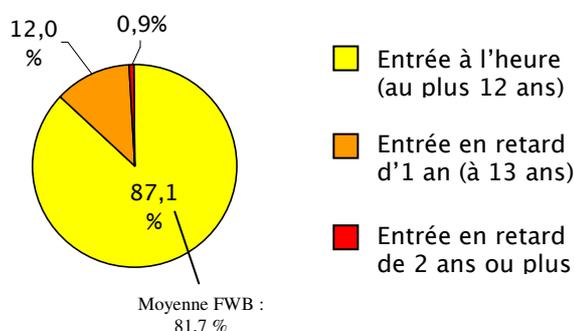
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 7 - Luxembourg

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Luxembourg et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

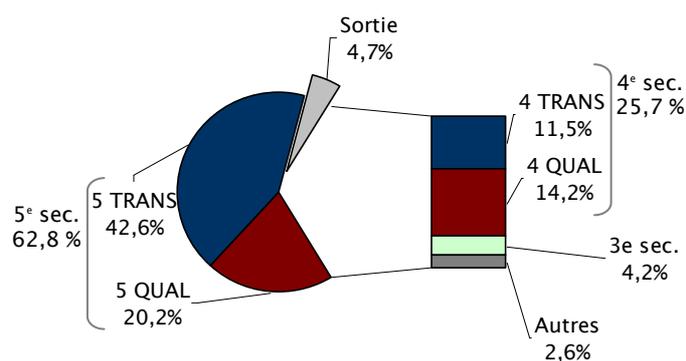
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 3 044 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 2 650 (87,1 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 62,8 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (42,6 % en transition et 20,2 % en qualification), 25,7 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 4,2 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 4,7 % sont sortis et 2,6 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

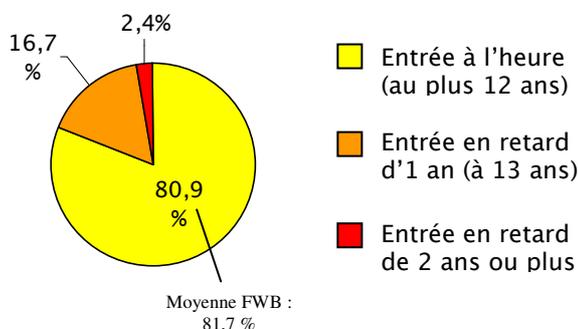
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 8 - Hainaut occidental

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Hainaut occidental et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

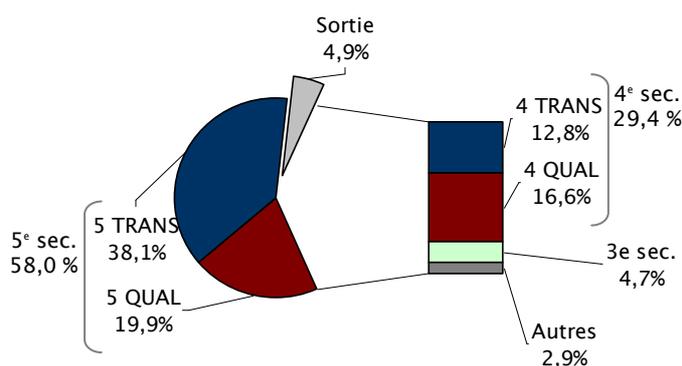
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 2 990 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 2 419 (80,9 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 58,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (38,1 % en transition et 19,9 % en qualification), 29,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 4,7 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 4,9 % sont sortis et 2,9 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

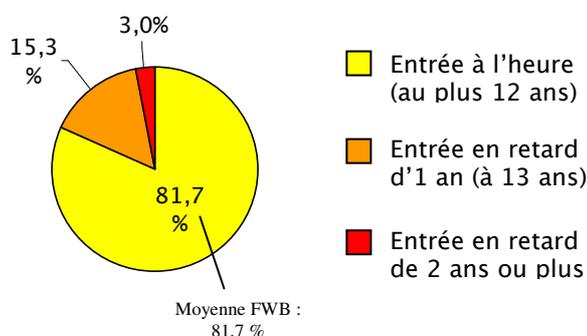
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 9 - Mons-Centre

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Mons-Centre et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

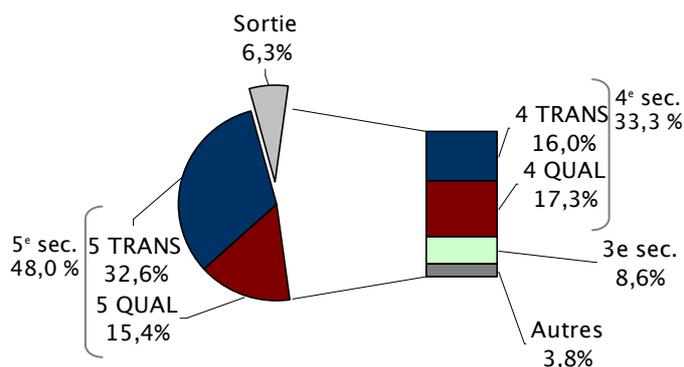
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 4 409 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 3 601 (81,7 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 48,0 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (32,6 % en transition et 15,4 % en qualification), 33,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 8,6 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 6,3 % sont sortis et 3,8 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 11

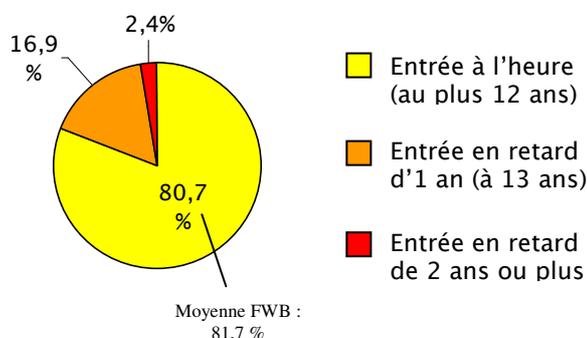
### Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année secondaire commune en 2005-2006

#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Charleroi-Hainaut sud et entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune (1C) en 2005-2006

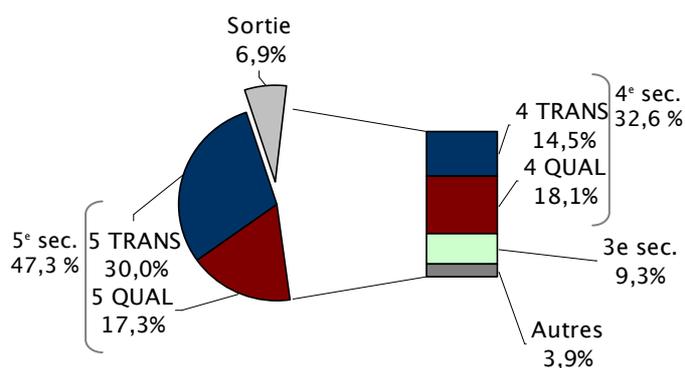
#### Répartition des élèves de la cohorte, à l'heure ou en retard d'un an ou plus

Parmi les 5 220 élèves de la cohorte entrée en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006, 4 213 (80,7 %) sont à l'heure et ont donc au plus 12 ans.



#### Situations scolaires en 09-10 des élèves entrés en 1<sup>re</sup> secondaire commune en 2005-2006

En 2009-2010, la cohorte se répartit de la sorte : 47,3 % sont inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire de plein exercice (PE) (30,0 % en transition et 17,3 % en qualification), 32,6 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en 4<sup>e</sup> secondaire (PE), 9,3 % fréquentent encore une 3<sup>e</sup> secondaire (PE), 6,9 % sont sortis et 3,9 % de la cohorte se trouvent dans d'autres parcours.



## Indicateur 12

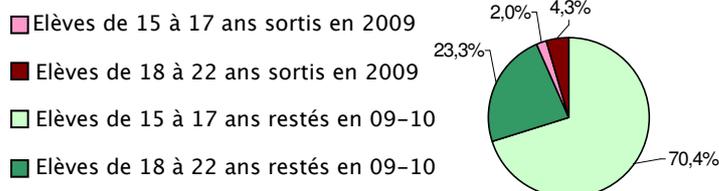
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

Pour approcher ces sorties, une cohorte a été étudiée : elle comprend les 162 762 élèves domiciliés dans une des 10 zones d'enseignement, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009. Les élèves considérés comme « sortis » seront ceux qui ne se trouvent plus, en 2009-2010, inscrits dans un établissement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces sorties peuvent être dues à diverses raisons comme le décès, le déménagement à l'étranger, l'inscription dans l'enseignement de la Communauté flamande, dans l'enseignement privé, dans l'enseignement de promotion sociale, en apprentissage, sans oublier le décrochage scolaire.

Afin de mieux estimer ces sorties dites prématurées, on ne prendra pas en compte les élèves fréquentant une année d'études supérieure à la 5<sup>e</sup> année secondaire (en 6<sup>e</sup> année, les élèves en sortent majoritairement diplômés).

#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 162 762 élèves de la cohorte, 10 258 (6,3 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 2,0 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 4,3 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Caractéristiques des élèves de la cohorte

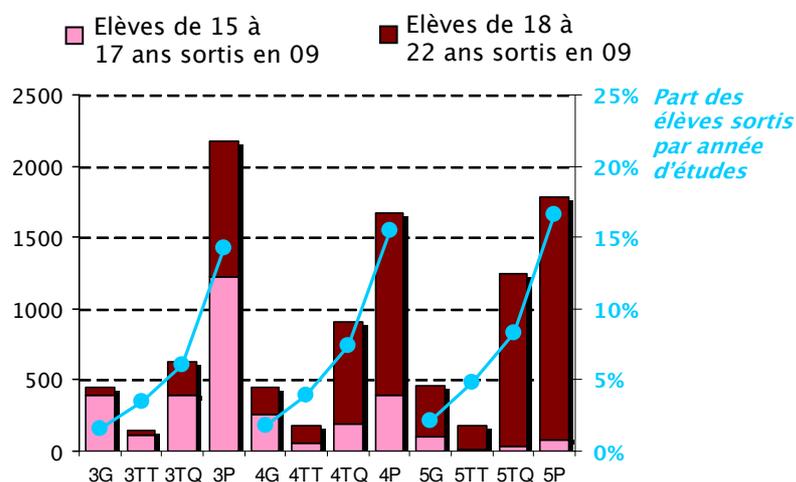
Les filles forment 49,3 % de la cohorte alors qu'elles ne représentent que 45,1 % des élèves de 18 à 22 ans sortis en 2009.

Il y avait 18,2 % de redoublants dans la cohorte et ce taux de redoublants est de 47,9 % pour les élèves de 18 à 22 ans sortis en 2009.

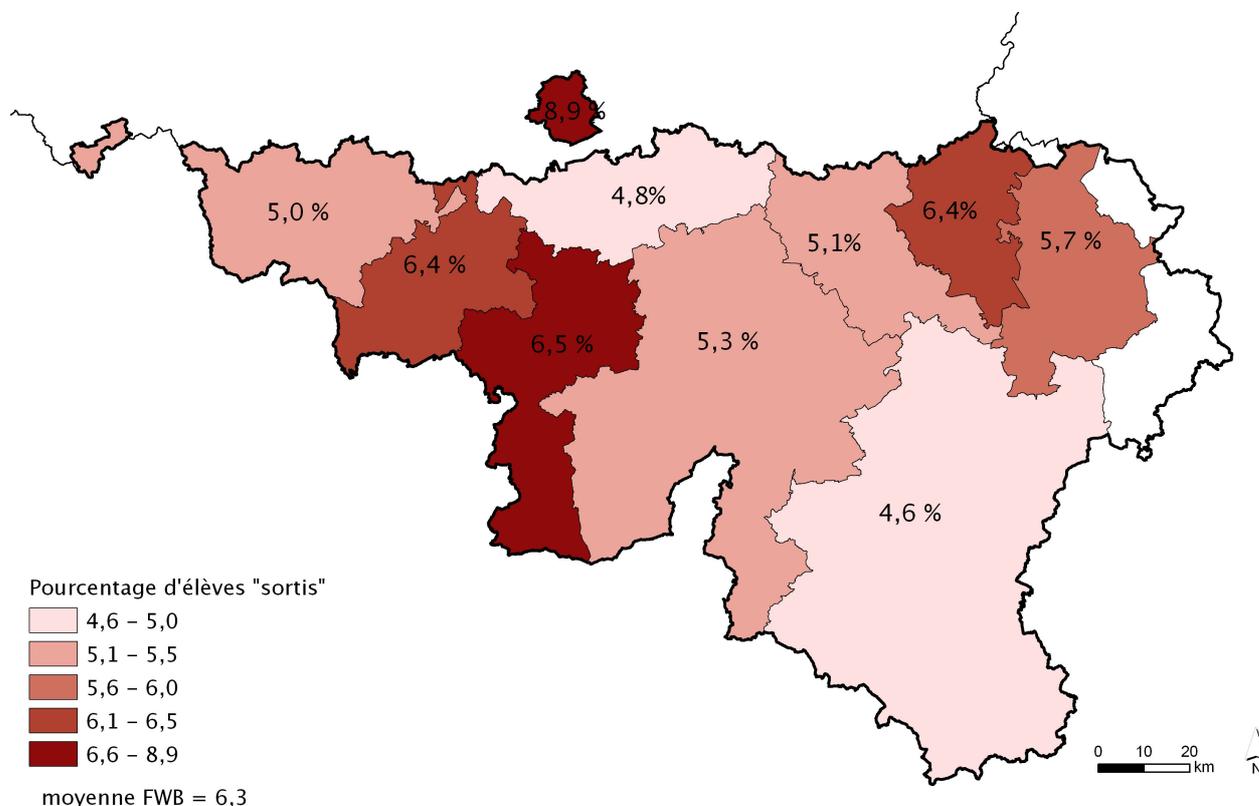
	Elèves de 15 à 17 ans sortis en 2009	Elèves de 18 à 22 ans sortis en 2009	Ensemble de la cohorte en 2009
<i>Part de filles</i>	50,9 %	45,1 %	49,3 %
<i>Elèves à l'heure</i>	31,7 %	0,0 %	45,8 %
<i>Retard d'1 an</i>	44,3 %	14,7 %	31,2 %
<i>Retard de 2 ans et +</i>	24,0 %	85,3 %	23,0 %
<i>Redoublants en 08-09</i>	22,9 %	47,9 %	18,2 %

#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 2 175 à sortir, 1 219 ont entre 15 et 17 ans ; 956 ont entre 18 et 22 ans. Ces 2 175 élèves représentent 14,2 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



Carte 12 - Part des élèves âgés de 15 à 22 ans et « sortis » en 2009 de l'enseignement selon la zone de domicile, parmi les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009.



Cette figure montre la part des élèves âgés de 15 à 22 ans qui sortent de l'enseignement fin d'année scolaire 2008-2009. Les taux varient entre 4,6 % et 8,9 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent pour les zones de Bruxelles-Capitale et Charleroi-Hainaut sud. Les valeurs les plus faibles concernent les zones de Nivelles et du Luxembourg.

## Indicateur 12

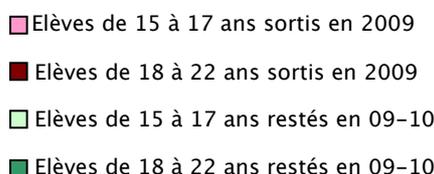
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 1 - Bruxelles-Capitale

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Bruxelles-Capitale, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

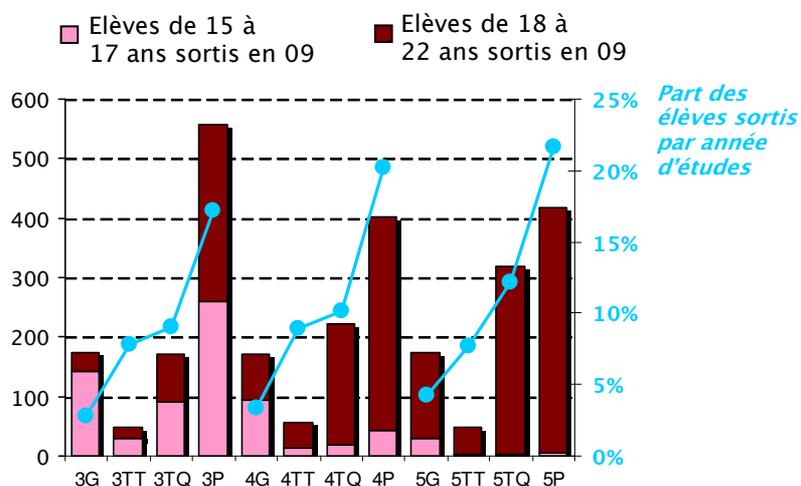
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 31 042 élèves de la cohorte, 2 761 (8,9 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 2,4 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 6,5 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 558 à sortir, 260 ont entre 15 et 17 ans ; 298 ont entre 18 et 22 ans. Ces 558 élèves représentent 17,1 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

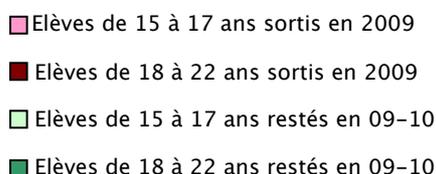
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 2 - Nivelles

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Nivelles, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

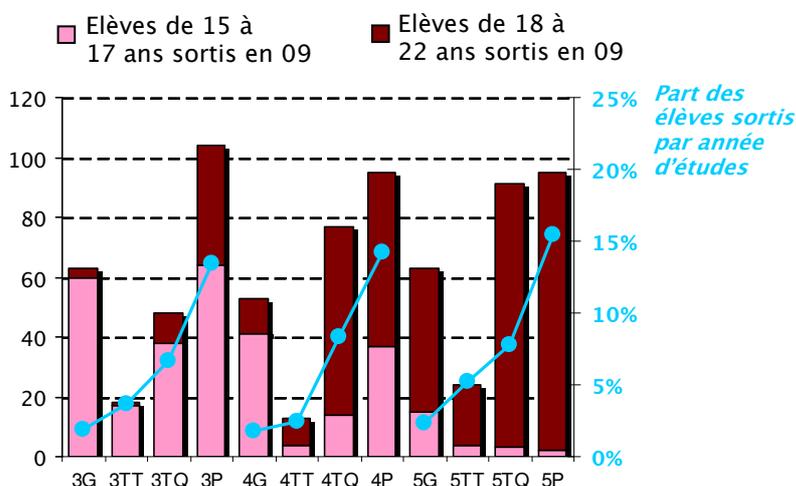
#### Répartition de s élèves de la cohorte

Parmi les 15 426 élèves de la cohorte, 744 (4,8 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,9 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 2,9 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 104 à sortir, 64 ont entre 15 et 17 ans ; 40 ont entre 18 et 22 ans. Ces 104 élèves représentent 13,5 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

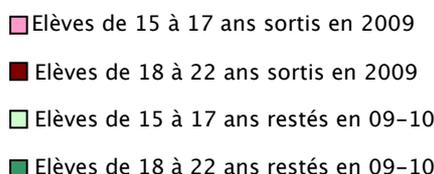
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 3 - Huy-Waremme

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Huy-Waremme, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

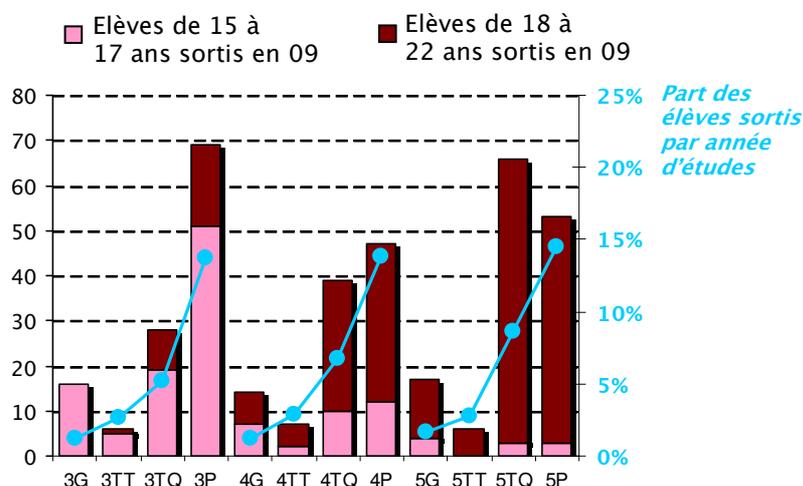
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 7 254 élèves de la cohorte, 368 (5,1 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,8 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 3,3 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 69 à sortir, 51 ont entre 15 et 17 ans ; 18 ont entre 18 et 22 ans. Ces 69 élèves représentent 13,7 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

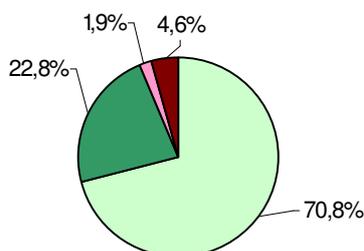
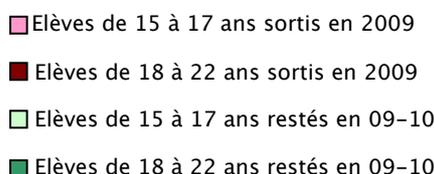
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 4 - Liège

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Liège, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

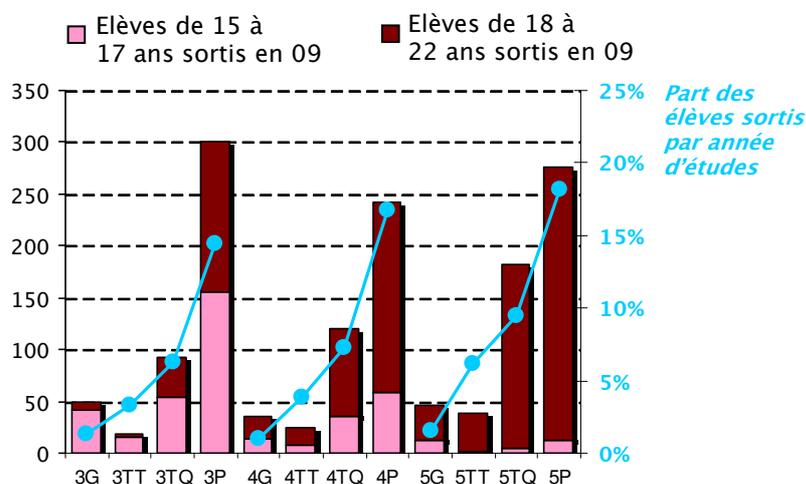
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 22 154 élèves de la cohorte, 1 424 (6,5 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,9 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 4,6 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 300 à sortir, 156 ont entre 15 et 17 ans ; 144 ont entre 18 et 22 ans. Ces 300 élèves représentent 14,4 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

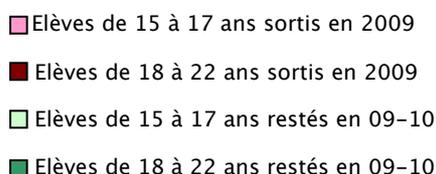
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 5 - Verviers

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Verviers, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

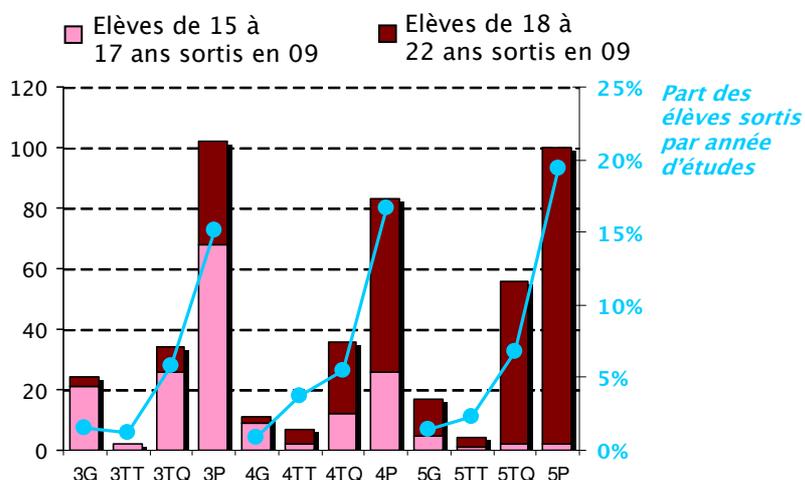
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 8 359 élèves de la cohorte, 476 (5,7 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 2,1 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 3,6 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 102 à sortir, 68 ont entre 15 et 17 ans ; 34 ont entre 18 et 22 ans. Ces 102 élèves représentent 15,1 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

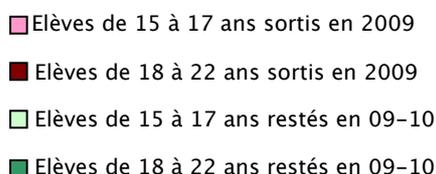
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 6 - Namur

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Namur, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

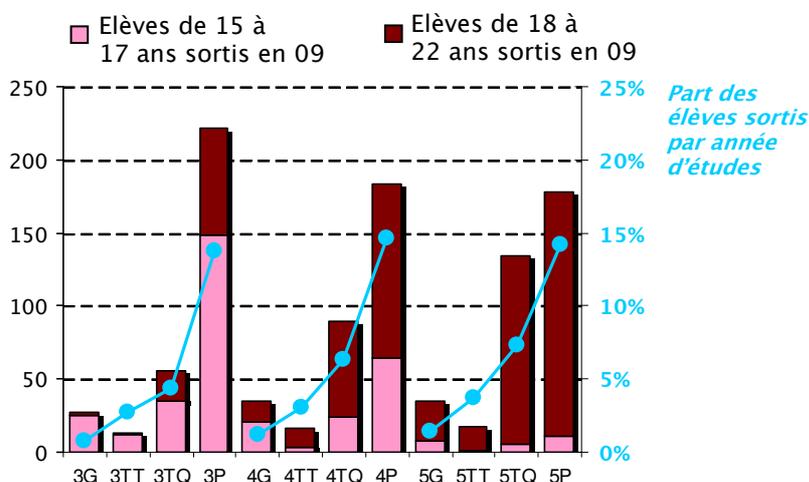
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 18 823 élèves de la cohorte, 1 006 (5,3 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,9 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 3,4 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 222 à sortir, 149 ont entre 15 et 17 ans ; 73 ont entre 18 et 22 ans. Ces 222 élèves représentent 13,7 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

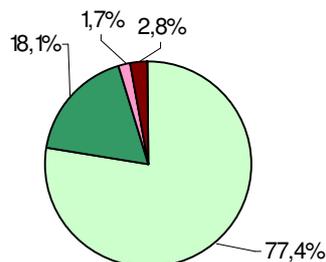
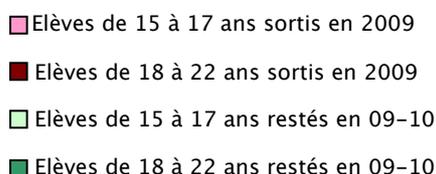
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 7 - Luxembourg

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Luxembourg, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

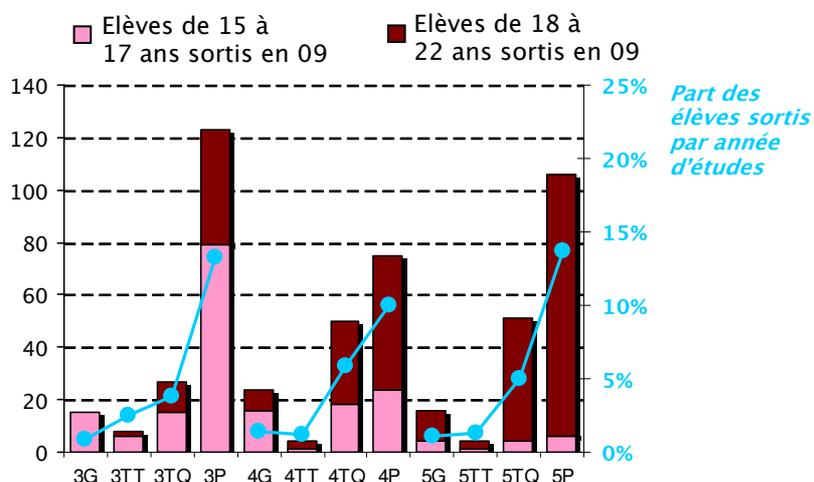
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 11 030 élèves de la cohorte, 503 (4,5 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,7 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 2,8 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 123 à sortir, 79 ont entre 15 et 17 ans ; 44 ont entre 18 et 22 ans. Ces 123 élèves représentent 13,2 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

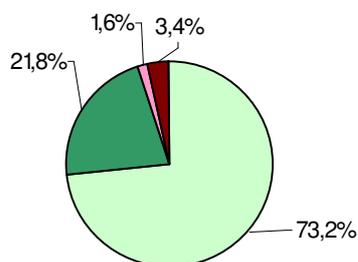
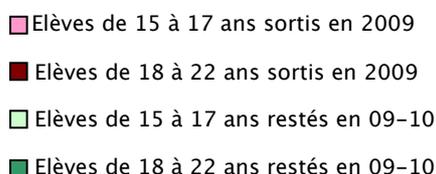
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 8 - Hainaut occidental

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Hainaut occidental, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

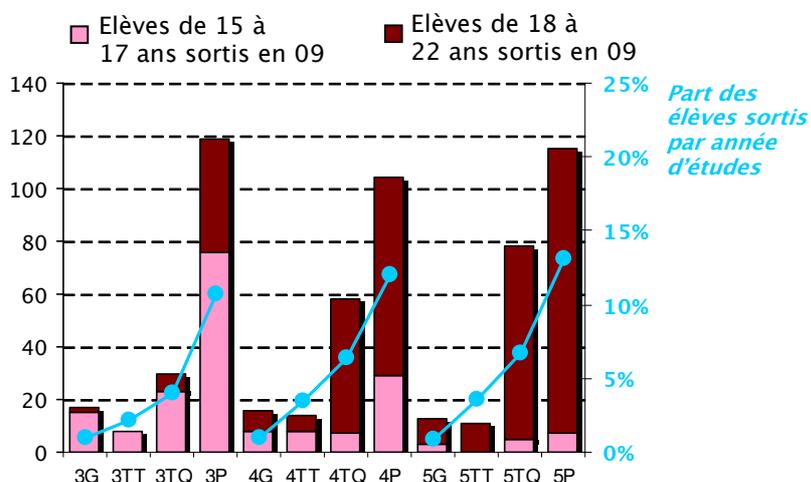
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 11 574 élèves de la cohorte, 583 (5,0 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 1,6 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 3,4 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 119 à sortir, 76 ont entre 15 et 17 ans ; 43 ont entre 18 et 22 ans. Ces 119 élèves représentent 10,7 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

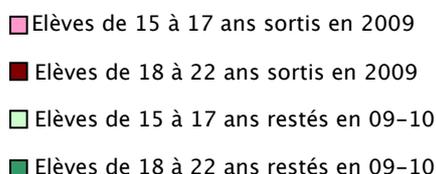
### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

#### Zone 9 - Mons-Centre

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Mons-Centre, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

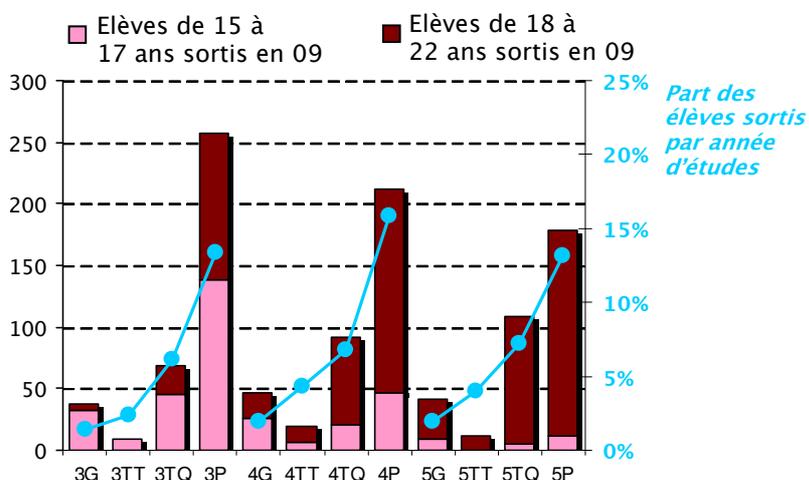
#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 17 020 élèves de la cohorte, 1 083 (6,5 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 2,1 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 4,3 % âgés de 18 à 22 ans.



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 257 à sortir, 138 ont entre 15 et 17 ans ; 119 ont entre 18 et 22 ans. Ces 257 élèves représentent 13,3 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.



## Indicateur 12

### Sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire en 2009

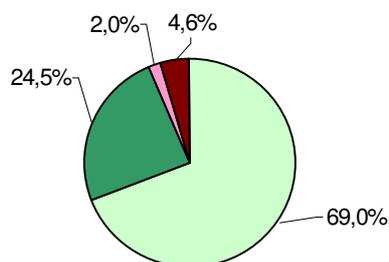
#### Zone 10 - Charleroi-Hainaut Sud

Cohorte d'élèves résidant dans la zone de Charleroi-Hainaut sud, inscrits dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2008-2009 et âgés de 15 à 22 ans en 2009

#### Répartition des élèves de la cohorte

Parmi les 20 080 élèves de la cohorte, 1 310 (6,6 %) sont considérés comme « sortis » en 2009-2010 soit 2,0 % âgés de 15 à 17 ans (en 2009) et 4,6 % âgés de 18 à 22 ans.

- Elèves de 15 à 17 ans sortis en 2009
- Elèves de 18 à 22 ans sortis en 2009
- Elèves de 15 à 17 ans restés en 09-10
- Elèves de 18 à 22 ans restés en 09-10



#### Répartition des élèves de 15 à 22 ans sortis en 2009 en fonction de l'année d'études fréquentée en 2008-2009

En 2009, les élèves fréquentant une 3<sup>e</sup> année professionnelle sont 321 à sortir, 178 ont entre 15 et 17 ans ; 143 ont entre 18 et 22 ans. Ces 321 élèves représentent 13,4 % de la cohorte inscrite en 3P en 2008-2009.

